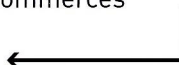


**4 La municipalité d'une ville propose un projet d'aménagement d'un boulevard lors d'une réunion publique. À l'aide des notes ci-dessous, imaginez :**

**a.** la présentation et la défense du projet par le maire (employez surtout les expressions de la rubrique 1 de l'encadré) ;  
« Nous allons... D'abord... »

**b.** les critiques des opposants (utilisez les expressions de la rubrique 2 de l'encadré).  
Variez ces expressions.  
« Certes, le projet est intéressant... »

**Projet de transformation du boulevard Jean Jaurès**

Défense du projet	Critiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• construction d'un parking sous le boulevard</li> <li>• élargissement du terre-plein central</li> <li>• aménagement de ce terre-plein en jardin public</li> <li>• construction d'une piste cyclable</li> <li>• construction d'un couloir réservé aux bus</li> </ul> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Nécessité d'adopter de nouvelles habitudes (ne pas prendre sa voiture pour faire seulement 500 m, utiliser les transports en commun)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suppression du stationnement gratuit</li> <li>• réduction des voies réservées aux voitures → embouteillages → pollution accrue</li> <li>• impossibilité de stationner devant les commerces → préjudices pour les commerçants → fermeture des petits commerces</li> </ul> 

**L'enchaînement des arguments**

**1. Lorsque tous les arguments défendent la même idée (c'est en général le cas dans un paragraphe)**

- **Premier argument** : D'abord... Tout d'abord... Premièrement... En premier lieu... Pour commencer... Nous commencerons par remarquer que...
- **Arguments suivants** : Ensuite... Deuxièmement... En second lieu... Par ailleurs... De même... Autre fait... On peut ajouter...
- **Gradation d'arguments** : En outre... De plus... On ne se contente pas... On peut ajouter...
- **Lorsqu'il y a deux arguments** : D'une part... d'autre part – D'un côté... de l'autre (ces formes peuvent aussi introduire des arguments opposés)
- **Arguments d'ordre différent** : À propos de... En ce qui concerne... D'ailleurs... Quant à...
- **Argument final** : Enfin... En dernier lieu... Dernier point... Une dernière remarque... Pour finir...

**2. Lorsqu'on passe à des arguments opposés, on utilise au début de la phrase ou du paragraphe :**

- a. un adverbe indiquant l'opposition**  
En revanche... Par contre... Face à ce problème...  
En contradiction avec cette idée... Inversement...  
À l'inverse... À l'opposé de cette idée...  
Contrairement à ce que vous pensez...  
**Cas de « or »**  
« Or » introduit une information complémentaire ou une restriction qui vient modifier la conséquence attendue.  
*Elle voulait changer de métier. Or, elle vient d'avoir une promotion. Elle reste donc dans son entreprise.*

**b. une expression indiquant la concession**

Le raisonnement par concession commence par reconnaître les arguments qui défendent l'idée à laquelle on va s'opposer.  
*Certes, le gouvernement fait des réformes. Pourtant la situation du pays ne s'améliore pas.*

Introduction des arguments que l'on concède	Introduction des arguments d'opposition
Certes... Sans doute... Effectivement... J'admets que... Je vous accorde que... Je reconnais que... Je vous concède que...	Pourtant... Cependant... Toutefois... Malgré tout... Néanmoins... Il n'en reste (demeure) pas moins que... Il n'empêche que...

**c. une phrase concessive (l'argument concédé et l'argument d'opposition sont liés dans une même phrase).**

Dans les constructions ci-dessous, les deux parties de la phrase peuvent être interverties :  
**Bien que... + subjonctif** : *Bien qu'il habite une cité de banlieue, il ne veut pas déménager.*  
**Même si... + indicatif** : *Même si son salaire n'est pas très élevé, il se débrouille pour avoir des loisirs intéressants.*  
**Tout + adjectif + que + être au subjonctif** : *Tout intelligent qu'il soit, il n'a pas résolu le problème.*  
**Tout + nom + que + être à l'indicatif** : *Tout émigré qu'il est, il a très bien réussi.*  
**Quand bien même + verbe au conditionnel** : *Quand bien même il deviendrait ministre, il n'abandonnerait pas sa famille ni ses amis.*



# Charte pour le multiculturalisme

En vous appuyant sur les documents ci-dessous et sur vos expériences personnelles, vous réfléchirez aux aspects positifs d'une société multiculturelle, aux problèmes qu'elle soulève et à leurs solutions.

Vous présenterez une synthèse de ces documents et de vos réflexions en choisissant la forme qui vous convient le mieux :

- charte pour une société multiculturelle,
- article de presse,
- discours rédigé.



## Faites la liste des aspects positifs d'une société multiculturelle

Lisez les déclarations suivantes. Commentez-les à la lumière de vos expériences personnelles.

En petit groupe, faites la liste des avantages du brassage des cultures.

Témoignages de Français ayant vécu dans un pays étranger ou ayant été en contact fréquent avec des étrangers

« Parmi mes voisins, il y a un photographe écossais et un peintre allemand, tous deux mariés à des Françaises. Il y a aussi une jeune femme d'origine espagnole. Les rapports sont plus simples avec eux qu'avec les autres voisins. On s'invite. La différence culturelle rapproche car elle excite la curiosité. Finalement, les barrières sociales tombent. »

Clarisse, Uzès

« J'ai vécu trois ans en Jordanie. C'est un enrichissement incroyable et quelle leçon de modestie ! J'ai été élevé dans l'idée qu'il n'y avait quasiment rien en dehors de la culture française. Là-bas, je me suis aperçu qu'il y avait une culture aussi riche que la nôtre et, par certains aspects, comme le sens de l'accueil, supérieure. »

Vincent, ingénieur

« Après mon divorce, c'est mon collègue antillais et sa femme qui m'ont redonné le goût de la fête. Ils ont une façon détendue et spontanée de s'amuser que je voudrais avoir. J'ai l'impression que chaque peuple peut nous apprendre quelque chose, nous donner quelque chose que nous n'avons pas. »

Olivier, fonctionnaire, Paris

« Plus on fréquente d'étrangers, plus on développe une capacité de compréhension, d'ouverture aux autres, d'intérêt pour les autres cultures. Cela permet de prendre des distances avec sa propre culture. Après dix ans passés dans les pays anglo-saxons, je trouve un peu ridicule notre habitude de se serrer la main chaque fois que l'on se rencontre. »

Christine, enseignante

## Recherchez les difficultés propres aux sociétés multiculturelles

1. Lisez le texte « Paris et la mixité sociale ». Répondez.
  - a. Comment évolue la mixité sociale à Paris ? Quelles sont les causes de cette évolution ?
  - b. En quoi les « bobos » sont-ils différents de la bourgeoisie parisienne traditionnelle ? Mettent-ils toutes leurs idées en pratique ?
  - c. Comment réagissent les habitants des beaux quartiers quand on leur impose des HLM près de chez eux ?
2. Lisez le point sur l'immigration en France (p. 139).
  - a. Faites la liste des populations qui se sont installées sur le territoire de la France.
  - b. Quels sont les problèmes posés par l'immigration ? Quelles politiques tentent de les résoudre ?
3. Travail en petits groupes. Faites la liste des problèmes propres à une société multiculturelle.



## PARIS ET LA MIXITÉ SOCIALE

Pour qui se promène dans ses quartiers et prend le RER, Paris semble être une ville de mixité sociale et culturelle mais les différentes classes et communautés cohabitent-elles en harmonie ?

Cette vision multiculturelle et foisonnante de Paname<sup>1</sup>, très présente dans les esprits depuis le succès du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, a pourtant un peu de plomb dans l'aile. Sur le banc des accusés : la désindustrialisation, la hausse des prix, et, bien sûr, l'émergence de la nouvelle bourgeoisie parisienne (les fameux bobos). Car le constat est sans appel et peut se résumer simplement : dans les années 1960, Paris comptait 65 % de classes populaires, contre 35 % de classes moyennes. Aujourd'hui, la tendance s'est complètement inversée ! La surreprésentation des cadres s'est, elle aussi, accélérée, et seuls six arrondissements sur vingt comptent plus de 20 % de logements sociaux. « *Le mode de vie de cette nouvelle bourgeoisie est très différent de celui de la bourgeoisie plus traditionnelle des beaux quartiers, centrée sur la conservation de ses valeurs et de son patrimoine, alors que les bobos réinvestissent les quartiers populaires de l'Est parisien dans un souci de mixité sociale* », expliquent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, chercheurs au CNRS et auteurs d'une indispensable *Sociologie de Paris* (Repères-La Découverte).

Graphistes, peintres, journalistes, architectes s'installent ainsi dans les lofts et les anciens ateliers du xx<sup>e</sup> arrondissement, désireux de se fondre dans la population locale... mais en y instaurant malgré tout leurs goûts, leurs boutiques et leur manière de vivre. Premier effet notable : une hausse considérable

du prix du logement, qui relègue inévitablement les classes populaires au-delà du périphérique. Un cruel effet pervers alors que c'est justement une volonté de diversité qui pousse la nouvelle bourgeoisie à s'installer dans ces quartiers. « *Ce raisonnement trouve très vite ses limites*, poursuivent les deux chercheurs. *Les bobos de la Goutte d'or<sup>2</sup>, qui doivent leur position sociale à leurs études, n'hésitent pas à placer leurs enfants dans des établissements de quartiers petits-bourgeois par peur d'un environnement scolaire trop difficile.* »

Au début des années 2000, une opération, lourde de symboles, a été initiée par la municipalité pour distiller la mixité sociale jusque dans les beaux quartiers. Les habitants BCBG de la rue de Rennes, dans le VI<sup>e</sup>, ou de la rue de Washington, dans le VIII<sup>e</sup>, ont eu la surprise de découvrir des opérations de réhabilitation d'immeubles destinés à devenir des HLM. Tour de force ou poudre aux yeux ? « *La mixité forcée peut entraîner des tensions*

*psychologiques entre les anciens habitants et leurs nouveaux voisins* », expliquent ainsi Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Dans d'autres cas, la mixité peut aussi déboucher sur des pratiques d'évitement illustrées par la carte scolaire<sup>3</sup>, mais aussi dans la manière dont les copropriétaires tentent d'intervenir indirectement dans le peuplement d'un immeuble ou dans les projets de rénovation urbaine à travers les associations. Plus radical encore, le phénomène du *white flight* caractérise la « fuite » des catégories sociales aisées vers d'autres quartiers lorsqu'elles estiment que leur environnement n'est plus adapté à leur statut.

Frédéric Graner et Sylvain Foret,  
*TGV Magazine*, novembre 2007.

1. Nom familier donné à Paris au début du xx<sup>e</sup> siècle. – 2. Quartier du nord de Paris dont la population comporte une forte proportion d'immigrés. – 3. Jusqu'en 2007, les enfants devaient être scolarisés dans l'école de leur quartier. Depuis, cette législation a été assouplie.





## Recherchez des solutions

1. Lisez le document ci-contre. Réfléchissez à l'intérêt de chaque initiative. Qui l'organise ? Pour quelles raisons ? Quels sont les buts recherchés ? Pensez-vous que cette action soit efficace ?

2. Lisez le document « L'expérience canadienne ». Partagez-vous les onze propositions. Pour chacune, recherchez des exemples concrets d'actions (à l'exemple de celles décrites dans le document ci-contre).

Exemple : proposition 1 → encourager ou imposer des quotas pour les minorités non représentées dans les listes électorales, dans les effectifs des administrations, etc.

3. Faites le travail d'écoute du document sonore.

4. En petit groupe, cherchez des solutions aux problèmes que vous avez relevés page 136.

## Mettez en forme votre projet

1. Choisissez la forme que vous allez donner à votre projet (voir introduction, « Charte pour... » p. 136).

2. Déterminez le plan de votre argumentation.

Vous pouvez commencer soit par les points positifs d'une société multiculturelle, soit par ses inconvénients. Vous pouvez aussi présenter chaque problème suivi de sa solution.

## Idées à suivre

**En été, la plupart des jeunes des banlieues déshéritées ne partent pas en vacances et sont désœuvrés. Certaines municipalités mettent en place des dispositifs pour pallier cette situation.**

### ► Valenciennes (Nord)

Au collège Chasse-Royale, les classes accueillent depuis près de dix ans une cinquantaine d'élèves les deux premières semaines de juillet et les deux dernières d'août. Au programme, soutien scolaire et ateliers le matin, sorties culturelles ou sportives l'après-midi.

### ► Grenoble (Isère)

Depuis 2003, une centaine de jeunes (180 cette année), issus des quartiers difficiles, s'initient aux sports de haute montagne pendant les vacances, encadrés par des professionnels.

### ► Cergy (Val d'Oise)

« Prévention été » finance, contre menus travaux, des jeunes investis dans la réalisation d'un projet personnel pendant l'été (permis de conduire, actions humanitaires, etc.).

*L'Express, 07/08/2008.*

<http://agora.qc.ca>

## ENCYCLOPÉDIE DE L'AGORA

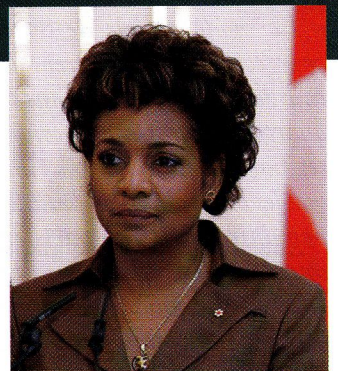
### L'expérience canadienne

Pays d'immigration, le Canada est passé en cent ans de 5 à 33 millions d'habitants grâce à l'arrivée d'immigrés européens, chinois ou indiens qui sont venus s'ajouter aux populations d'origine nord-américaine. On y parle plusieurs langues et plusieurs religions y sont pratiquées.

Le Canadien Wil Kymlicka énumère « les politiques qui constituent le fond du débat public sur le multiculturalisme dans son pays :

- des programmes d'action positive qui cherchent à augmenter la présence des minorités visibles dans les institutions ;
- des représentations faites au Parlement en faveur des minorités visibles ;
- des révisions de programmes scolaires destinées à tenir compte des contributions historiques et culturelles des minorités ethniques ;
- des horaires flexibles, pour accommoder les pratiquants de certaines religions ;
- des programmes d'éducation à orientation anti-raciste ;

- des codes de conduite qui interdisent le racisme à l'école ou au travail ;
- une formation multiculturelle pour les policiers, fonctionnaires et intervenants du monde de la santé afin qu'ils puissent reconnaître la nature des problèmes vécus par les familles d'immigrants ;
- des lignes directrices qui préviennent la propagation des stéréotypes dans les médias ;
- le soutien des festivals et programmes d'études ethniques ;
- des services aux adultes dans leur langue maternelle ;
- des programmes d'éducation bilingue pour les jeunes, en vue de leur permettre de faire la transition entre leur langue maternelle et celle(s) de leur pays d'adoption. »



Michaëlle Jean, d'origine haïtienne, est nommée Gouverneure générale du Canada, en 2005

*L'Encyclopédie de l'Agora, <http://agora.qc.ca>*



## [ L'INTERVIEW ]

Monique Vézinet, présidente de l'UFA (Union des familles laïques), explique l'évolution de l'idée de laïcité en France. Écoutez plusieurs fois l'interview. Faites le point sur la laïcité en France en répondant aux questions suivantes.

**a. D'après la Constitution française, la France est une république laïque. Que signifie traditionnellement le mot « laïcité » ?**

**b. Comment est en train d'évoluer cette idée de laïcité ?**

**c. Donnez des exemples concrets de cette évolution :**

- en matière de financement ;
- dans la réglementation propre aux espaces publics.

**d. La laïcité respecte-t-elle les différences ?**

### L'immigration

#### • L'émigration

émigrer, s'exiler, l'exil – s'expatrier  
être expulsé, banni, déplacé,  
proscrit – extraditer un criminel

#### • L'immigration

immigrer dans un pays – un travailleur  
immigré – se réfugier dans un pays  
étranger

un clandestin, un sans-papiers –  
vivre dans la clandestinité – être  
refoulé, reconduit à la frontière –  
demander l'asile politique – un camp  
de réfugiés – un centre de rétention  
administrative

accueillir un étranger – une terre  
d'accueil, une terre d'asile – un pays  
d'élection – une seconde patrie

une attitude xénophobe, raciste,  
antisémite

un visa (touristique, de longue durée,  
de courte durée, de transit) – une  
carte de travail, de résident, une carte  
de séjour

se faire naturaliser – demander /  
obtenir sa naturalisation

#### • L'intégration

s'intégrer dans un pays – s'adapter  
à de nouvelles conditions de vie – se  
faire à de nouvelles habitudes

se mélanger, se fondre dans un  
milieu social

adopter – Ses voisins l'ont adopté.  
Il a adopté les coutumes du village /  
rejeter

faire partie d'une communauté, d'une  
minorité (linguistique, ethnique,  
religieuse) – une minorité visible

la ségrégation – l'apartheid – un  
ghetto



## Le point sur... la France, terre d'immigration

C'est sous la III<sup>e</sup> République (1870-1940) que s'est forgé le mythe d'une nation française prédestinée dès l'Antiquité à occuper le territoire actuel de l'Hexagone. En fait, l'identité française est la résultante des cultures des différents peuples qui se sont installés dans ce territoire par la force ou par nécessité économique. Ainsi, les Romains qui colonisent le territoire à partir du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ laisseront en héritage leur langue (le latin est la base du français) et leur droit. Les peuples germaniques, en particulier les Francs qui migreront du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, participeront aussi à la construction de cette identité.

Aujourd'hui, il suffit de feuilleter l'annuaire téléphonique pour voir que la proportion de noms d'origine espagnole, italienne ou maghrébine y est importante. Le tiers de la population française actuelle descend d'immigrés de première, deuxième ou troisième génération. Ces vagues migratoires sont fortement liées aux soubresauts politiques de l'Europe et à l'histoire coloniale de la France.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des Russes immigrent à Paris à cause de la Révolution de 1917. Des Polonais viennent travailler dans les mines de charbon du Nord et de l'Est. Dans les années 1930 arrivent des Espagnols et des Italiens poussés à l'exil par les régimes politiques ou les difficultés économiques de leur pays.

Les vagues d'immigration des années 1960 sont la conséquence conjointe de la politique de décolonisation et

du manque de main-d'œuvre dans une France en pleine expansion. Des Maghrébins, des Africains, des Asiatiques arrivent en masse.

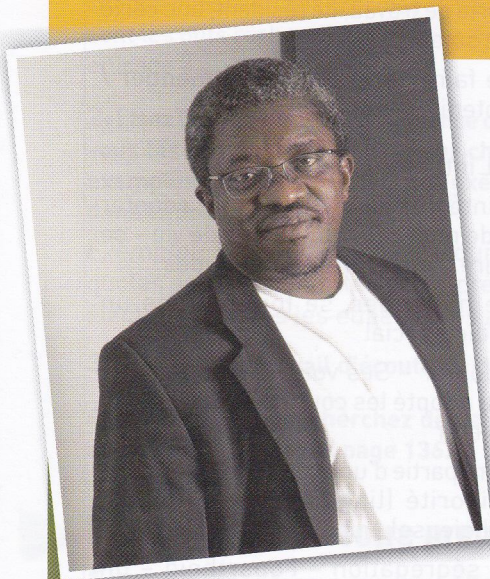
Différentes politiques d'immigration s'affrontent et se succèdent dans le temps :

- **l'assimilation** qui demande à l'immigré une pleine adhésion aux normes de la société d'accueil et une nouvelle identité ;
- **l'intégration** qui implique une démarche d'acceptation réciproque : respect des valeurs de la société d'accueil de la part de l'immigré ; acceptation de certaines spécificités culturelles de l'immigré par la société d'accueil ;
- **l'insertion** où l'immigré garde son identité mais accepte les règles de la société d'accueil dans le domaine public (par exemple professionnel).

Contrairement à une idée reçue, le nombre d'immigrés n'a pas augmenté en France depuis les années 1970. Il s'élève à 4,5 millions mais pour prendre la mesure des problèmes d'intégration, il faut ajouter à ce chiffre 5 millions d'enfants ou de petits-enfants d'immigrés, nés en France mais ayant grandi au sein de deux cultures.

L'accroissement de cette population peut alimenter des craintes ou des ressentiments. Du côté des non-immigrés, peur que l'immigration n'alimente le chômage et la délinquance, sentiment d'insécurité à l'égard de ceux qui pratiquent un islam intégriste et qui rejettent les valeurs européennes traditionnelles. Du côté de la population issue de l'immigration, rancœur à l'égard d'une société qui n'a pas fait assez d'effort pour l'intégrer et qui semble refuser la constitution de communautés où chacun vit librement sa culture et ses différences.





*Originaire du Cameroun, Gaston Kelman a travaillé pendant dix ans à l'agglomération de la ville d'Évry. Il est l'auteur de nombreux essais sur l'histoire et le développement des pays d'Afrique.*

## Leçon d'aide au développement

Au cours d'un débat, je fustigeais l'inutilité et la nocivité des aides déversées aux pays africains. Un homme blanc, un peu surpris par mon drôle de discours, me dit qu'il était bien fier d'avoir, avec son association, offert un puits à un village sahélien. J'ai dit à cet homme que j'appréciais son geste humanitaire, mais que le forage d'un puits dans un village de plusieurs centaines d'âmes par une association étrangère ne serait jamais un geste humanitaire, mais un acte d'assistanat. Depuis la création de ce village, les habitants vont au marigot<sup>1</sup> voisin, distant de deux ou trois kilomètres, au moins deux fois par jour pour s'approvisionner en eau. Ceci n'a rien de spécial. Chez Manon des sources<sup>2</sup>, la pratique a été la même.

Comment en est-on arrivé à la nécessité du forage d'un puits dans un village sahélien<sup>3</sup> par une association française ? C'est parce qu'une association d'immigrés originaires de ce village a sollicité l'aide de cette association. Parmi ces immigrés, il y avait des ouvriers mais aussi des étudiants qui apprenaient les





technologies nouvelles. Ils avaient donc obtenu que l'association française les aidât à forer un puits dans le village. Le forage avait nécessité plusieurs voyages d'au moins deux membres de l'association. Ces voyages avaient coûté quelques milliers d'euros. Le jour de l'inauguration du puits, l'élite de ce village, installée en ville et vivant dans des maisons avec électricité et eau courante, était venue au village avec une forte délégation, dans des véhicules tout-terrain rutilants et des berlines à l'électronique futuriste, des voitures de demain, conduites sur des routes d'hier par des hommes d'aujourd'hui. Une grande fête avait été organisée en l'honneur des bienfaiteurs et à la gloire de l'élite citadine. Les divers frais – voyage de la délégation des Blancs, forage, fête et déplacement de l'élite citadine, au moins quinze mille euros – auraient permis le forage d'une centaine de puits, si l'on avait juste fourni des pelles et des pioches à ces villageois. Le gouvernement aurait aussi pu acheter un matériel de forage itinérant qui serait passé de village en village pour offrir de l'eau potable à des populations dont il avait mission d'assurer le bien-être.

Pourquoi est-il encore nécessaire qu'aujourd'hui, le forage d'un puits dans un pays sahélien nécessite un tel déploiement d'énergie ? Pourquoi l'élite villageoise, formée à l'école locale ou en France, n'a pas su ou voulu transmettre à ses parents du village la nécessité de se prendre en charge et de forer son fichu<sup>4</sup> puits sans que le Blanc y soit mêlé ? Comment n'a-t-elle pas su apprendre à son village ce qu'ils avaient appris à l'école, qu'ils avaient de l'eau sous les pieds et qu'ils n'avaient plus besoin de parcourir des kilomètres pour s'approvisionner en eau ? L'association française et le village africain sont l'un et l'autre victimes de cette élite égoïste et du mythe du sauveur venu du pays des Blancs.

Gaston Kelman, *Les Hirondelles du printemps africain*,  
© J.-C. Lattès, 2008.

1. Dans les régions tropicales, sorte de marais alimenté par la pluie.
2. Film de Claude Berri d'après un roman de Marcel Pagnol. La vie des habitants d'un village de Provence était conditionnée par l'existence de sources.
3. Le Sahel : zone semi-aride de l'Afrique située entre le Sahara et la savane.
4. Terme familier et péjoratif : « ce maudit puits ».

## [ L'ENTRETIEN ]

Le journaliste Olivier Mathurin s'entretient avec Jacques Mallet, auteur d'une étude sur les associations de bénévoles en France.

## Compréhension du texte

1. Lisez le premier paragraphe. Relevez les éléments du débat entre « l'homme blanc » et Gaston Kelman.

– Les deux hommes sont-ils d'accord ? Opposés ?  
Sur quoi ?

– Les mots suivants peuvent-ils les caractériser : conscient des vrais problèmes – généreux – inconséquent – informé – qui a une vision à court terme / à long terme – qui a le sens de l'humour – provocateur – réfléchi.

2. Lisez le deuxième paragraphe.

a. Reconstituez la chronologie de la construction du puits.

(1) Des Camerounais vivant en France ...

(2) ...

b. Recherchez p. 139 et dans un dictionnaire encyclopédique les événements de l'histoire du Cameroun qui expliquent les faits décrits par Gaston Kelman.

c. Ce paragraphe permet-il d'expliquer la réaction de Kelman aux propos de l'homme blanc (1<sup>er</sup> paragraphe) ?

3. Lisez le troisième paragraphe.

Notez les idées de Gaston Kelman en matière d'aide au développement du Cameroun.

Du côté camerounais → idéologie

→ pratiques

Du côté français → idéologie

## Débat

Quelle est pour vous la meilleure manière d'aider un pays en difficulté économique ?



## L'entretien

1. Écoutez l'entretien en totalité. Réécoutez les interventions d'Olivier Mathurin (premier intervenant). Complétez les phrases suivantes :

On dit que les Français s'engagent volontiers dans le bénévolat mais ...

On considère quelqu'un comme un bénévole régulier quand ...

Les grandes associations de bénévoles sont ...

Ces associations voient leurs effectifs ...

Les régions où l'on trouve le plus de bénévoles sont ...

En revanche, les régions urbaines ...

2. Réécoutez les réponses de Jacques Mallet.

Trouvez les explications des phénomènes observés ci-dessus.



 Comprendre et rédiger une correspondance à caractère administratif

Aurélie Traucat  
Présidente de l'association L'Agora  
25 rue ...  
...

Châteauneuf, le ...

Monsieur le Président du Conseil régional  
de ...  
Direction régionale de l'action culturelle  
...

Objet : demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Président,

L'Agora est une association théâtrale établie à Châteauneuf depuis cinq ans et comptant trois salariés. Nous dispensons des cours de théâtre et faisons des animations dans les écoles, les maisons de retraite ainsi que chez des particuliers. Nous sommes donc bien implantés dans le tissu éducatif et culturel de la ville.

Toutefois, ces activités qui constituent notre quotidien ne nous empêchent pas d'avoir de plus hautes ambitions. Nous souhaiterions, en particulier, nous intégrer à la saison théâtrale castelnovienne en créant trois pièces de théâtre par an.

Depuis très longtemps cette saison théâtrale est élaborée par deux associations, l'une programmant un théâtre dit « de boulevard » qui rencontre un grand succès populaire, l'autre sélectionnant un théâtre de recherche très élitiste. Le répertoire classique, celui des grandes œuvres de Molière, de Shakespeare, de Pirandello, etc., y est très peu représenté. C'est ce répertoire-là que nous souhaiterions promouvoir car non seulement il concernerait un large public mais il fait partie d'un patrimoine culturel qu'il convient de faire vivre.

Notre projet est double :

Entre octobre et juin, créer trois spectacles dont un au moins appartiendrait au répertoire européen non francophone. En août, donc après la période des grands festivals de théâtre de la région, créer une semaine théâtrale au cours de laquelle seraient jouées les trois pièces que nous aurions créées dans l'année ainsi que les productions des troupes invitées.

Bien évidemment, nous ne pouvons mener à bien ces projets sans partenaires. C'est pourquoi nous sollicitons de vos services une subvention exceptionnelle. Vous avez toujours défendu la cause du théâtre. Nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de nous accompagner dans cette expérience.

Vous trouverez ci-joint un projet détaillé et chiffré. Je me tiens par ailleurs à votre disposition pour vous le présenter de vive voix.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Aurélie Traucat



**1 Lisez la lettre de la page 142.**

- Observez son organisation et sa disposition.
- Quel est le but de cette lettre ? Où et comment est-il formulé ?
- Analysez le plan de la lettre. Indiquez le contenu et la fonction de chaque paragraphe.
- Quels sont les arguments avancés par Aurélie Traucat pour obtenir satisfaction ?

**2 Voici des passages de lettres à caractère administratif. Pour quelles circonstances ont-elles été écrites ?****Centre des Impôts**

Madame, Monsieur,  
Ma taxe d'habitation vient de me parvenir seulement aujourd'hui avec une échéance de paiement au 15 novembre, soit dans un mois. Ayant actuellement des difficultés professionnelles, je me trouve dans l'impossibilité d'en régler le montant à l'échéance. Je compte néanmoins trouver rapidement du travail. Je sollicite donc un report de six mois et je vous prie d'examiner ma demande avec bienveillance.

**Assurances mutuelles de l'Est**

Madame, Monsieur,  
Suite à notre entretien téléphonique, je vous confirme que je compte prêter mon véhicule Renault Clio n° 3583 ACD 28 à mon neveu Éric Simon, 21 ans, titulaire du permis n° ... délivré à ... le ...  
Ce prêt durera du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août 2009.

Madame le Directeur,

Vivement intéressée par l'imagerie de synthèse, je souhaiterais développer mes compétences en modélisation 3D. Or, l'entreprise Syntec organise du 1<sup>er</sup> au 30 octobre prochain une formation dans ce domaine.

Cette formation renforcerait mes compétences techniques et me permettrait d'être plus efficace au sein de l'entreprise.

Dans le cadre de la convention collective d'entreprise, je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'accorder un congé individuel de formation durant cette période.

**3 Trouvez les phrases principales des lettres que vous écririez dans les circonstances suivantes :**

**a.** Vous venez de retirer au pressing un vêtement que vous venez de faire nettoyer. Ce vêtement vous a été remis dans une housse de plastique. Quand vous arrivez chez vous, vous vous rendez compte que le vêtement est déchiré et inutilisable. Vous retournez au pressing mais l'employée vous affirme que le vêtement était en parfait état quand elle vous l'a remis.

Vous écrivez au directeur du pressing.

**b.** Vous avez envie de vous perfectionner dans un secteur de votre domaine. Pour cela vous souhaiteriez faire un stage dans une entreprise ou une association que vous avez sélectionnée. Mais vous savez que cet organisme n'accepte qu'exceptionnellement des stagiaires. Vous écrivez au directeur ou au DRH et vous essayez de le convaincre.

**La lettre administrative****1. La formule d'appel**

Madame... Monsieur... Madame, Monsieur (quand on ne connaît pas le nom de son interlocuteur)...

Monsieur le Directeur... Monsieur le Conseiller...

On n'indique jamais le nom du destinataire et on met une majuscule à son titre.

**2. Les formulations principales**

- Je vous serais très reconnaissant(e) de bien vouloir m'indiquer... me faire parvenir... me préciser... me confirmer... etc.
- J'ai l'honneur (J'ai le regret... J'ai le plaisir...) de vous informer de / que... de porter à votre connaissance les faits suivants (pour détailler certains faits qui justifient une demande, une réclamation, une rectification, etc.)
- J'ai l'honneur (J'ai le plaisir) de vous faire parvenir... une demande de candidature à... les documents demandés...
- Je vous prie de trouver ci-joint...
- En vous remerciant par avance... de votre compréhension... de l'attention que vous voudrez bien

porter à ma demande... (à combiner avec la formule de politesse)

**3. La formule de politesse**

- Veuillez agréer, Madame... l'expression de...  
... mes cordiales salutations (personne connue de même niveau hiérarchique)  
... mes sincères salutations (personne connue ou inconnue de même niveau hiérarchique)  
... mes salutations distinguées (formule neutre)  
... mes respectueuses salutations (pour un supérieur hiérarchique)  
... ma parfaite (haute, profonde, respectueuse) considération (pour une personnalité très importante comme un ministre)  
... mon profond respect (pour une personne qui fait autorité morale)
- Veuillez agréer, Madame... l'expression de...  
mes sentiments amicaux... meilleurs sentiments (formule neutre)... sentiments dévoués (supérieur hiérarchique à qui on veut montrer son dévouement)... sentiments respectueux (supérieur hiérarchique)...

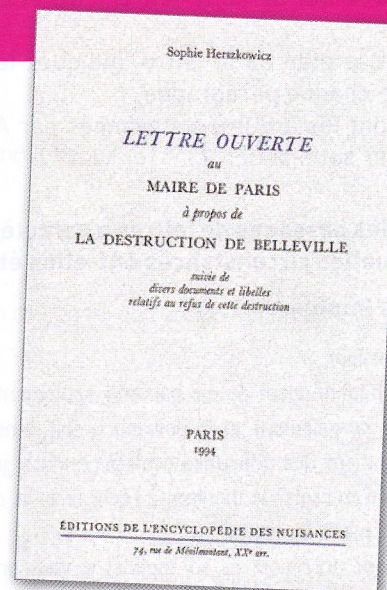


## Lettre ouverte

Le département universitaire ou le centre de langues où vous étudiez le français risque de fermer... Une matière que vous considérez comme importante ne sera peut-être plus enseignée dans votre région ou dans votre pays... La municipalité de votre ville envisage de supprimer le festival d'été ou d'amputer un espace vert pour y construire des immeubles...

Vous manifestez votre mécontentement et prenez la défense de ce qui est menacé dans une **lettre ouverte** qui sera publiée dans la presse, mise sur votre blog ou distribuée sous forme de pétition à signer.

Pour vous préparer à défendre une cause, vous travaillerez sur la défense de la francophonie mais vous pourrez rédiger votre lettre ouverte à propos d'une autre cause qui vous tient à cœur.

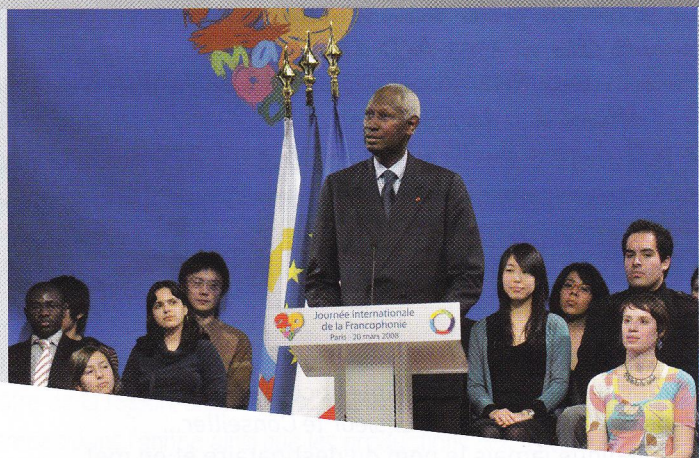


### ► Réfutez les arguments de vos adversaires

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

#### Abdou Diouf

Intervention de son excellence Monsieur Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, lors du Festival des francophonies de Limoges 2007. (Abdou Diouf est un homme politique sénégalais. Il a été Premier ministre de 1970 à 1981, puis président du Sénégal de 1981 à 2000.)



« J'ai bien conscience de m'adresser ici à des francophones convaincus, mais je souhaite saisir l'occasion que vous m'offrez pour "tordre le cou" à quelques idées aussi fausses que reçues, à quelques contresens aussi, dans la mesure où ils participent grandement à propager l'image d'une Francophonie dépassée, pour ne pas dire anachronique.

Un : la Francophonie n'est pas un avatar du colonialisme. N'oublions pas qu'elle est née hors de France, qui plus est sous l'impulsion de grandes figures – Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori, Norodom Sihanouk<sup>1</sup> – qui avaient, précisément, joué un rôle déterminant dans les mouvements d'indépendance. Leur choix de rassembler en une union solidaire des États qui avaient en partage le français

fut un choix souverain. Avec l'émergence de la Francophonie, la langue française cesse d'être la langue de la colonisation pour devenir la langue de l'émancipation.

Deux : la Francophonie n'est pas le bras armé de la politique étrangère française. Ne confondons pas les sommets France-Afrique et les sommets des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, qui se réunissent tous les deux ans, depuis 1986. La Francophonie n'est pas non plus une excroissance du réseau français de coopération. La France occupe, certes, une place de premier plan dans notre organisation, mais elle demeure un État membre parmi les 68 États et gouvernements qui ont choisi de nous rejoindre.



Trois : la Francophonie n'est pas un cénacle de linguistes ou de grammairiens traquant le barbarisme ou l'anglicisme pour préserver la pureté de la langue française. Elle est une organisation internationale à part entière, au même titre, par exemple, que l'Union européenne, le Commonwealth, l'Union africaine ou la Ligue des États arabes, dotée d'une personnalité juridique, d'une charte, d'instances, de missions clairement définies, au premier rang desquelles figure la promotion de la langue française, et plus largement de la diversité linguistique et culturelle.

Parlant de la langue française, on ne dira jamais assez qu'elle appartient à tous les peuples de la Francophonie. Ils l'ont gagnée par l'étude et par l'usage. Et, ils ont gagné, du même coup, le droit de la féconder aux accents de leur propre langue et de leur propre culture. Nous avons ici, à Limoges, et singulièrement autour de cette table, une éclatante illustration de cette langue polyphonique.

Quatre : la Francophonie n'est pas un combat contre l'anglais. S'il s'agit de parler de ce que contre quoi nous nous battons, alors parlons plutôt du risque d'uniformisation, de standardisation, de marchandisation de la culture que fait peser la mondialisation. La langue est au fondement de la culture, elle n'est pas seulement combinaisons de sons et de mots, elle est vecteur de concepts, d'idées, de valeurs. Et dans ce processus, la langue française n'est pas seule menacée. Toutes les grandes aires linguistiques ont donc un intérêt partagé. C'est dans cet esprit, du reste, que nous avons noué des alliances étroites avec nos organisations sœurs – lusophone, hispanophone, arabophone, anglophone – je dis bien anglophone, car si l'on y regarde bien, la langue anglaise est victime, pour sa part, d'un phénomène de « sabilisation » tout aussi inquiétant. C'est dans cet esprit, également, que nous menons toute une série

d'actions en faveur du renforcement des langues partenaires de nos pays membres, qui ne sauraient être considérés comme des langues vassales.

S'il s'agit de parler, maintenant, de ce en faveur de quoi nous nous battons, alors parlons de valeurs, parlons de solidarité dans un monde qui proclame, depuis des années, son engagement en faveur du développement durable et qui, dans le même temps, s'accommode, dans certaines régions du globe, de la pauvreté durable, de l'illettrisme durable, de pandémies durables, de dégradation durable de l'environnement.

Parlons de démocratie dans un monde qui proclame, à juste titre, son engagement en faveur de la promotion de la démocratie à l'intérieur des États et qui, dans le même temps, s'accommode d'une absence de démocratie à l'échelle internationale.

Parlons de droits fondamentaux de l'Homme dans un monde qui, dans le Préambule de la Charte des Nations unies, a « proclamé sa foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des nations grandes et petites » et qui, dans le même temps, s'accommode de violations quotidiennes de ces droits, d'inégalités croissantes, mais aussi de la loi du plus fort.

Parlons de paix et de sécurité internationale dans un monde qui, dans ce même Préambule, s'est engagé à « préserver les générations futures du fléau de la guerre » et qui s'accommode de conflits persistant – bien plus –, qui laisse se développer ou qui parfois même attise les conflits ethniques, religieux, raciaux. >>

1. Ces personnalités ont été respectivement présidents du Sénégal, de la Tunisie, du Niger et prince souverain du Cambodge, dans les années 1958-1960, à l'époque de la décolonisation.

**1. Lisez le discours ci-dessus. Observez qui parle, à qui, dans quelle circonstance ? Le discours d'Abdou Diouf vous paraît-il adapté à cette circonstance et à l'auditoire ?**

Ce discours est-il facile à suivre ? Pourquoi ?

Repérez l'introduction et les différentes parties.

**2. Étudiez la première partie. Aidez-vous des définitions suivantes pour la compréhension des mots difficiles**

- *Paragraphe 2* : nouvelle forme – indépendant – apparition.
- *Paragraphe 4* : réunion d'un petit nombre de personnes – incorrection de vocabulaire.
- *Paragraphe 5* : enrichir, développer.
- *Paragraphe 6* : d'ailleurs – qui parle portugais – dégradation de la langue – dépendant.

**a. Quels mots caractérisent cette partie ?**

une description – une définition – une argumentation – une narration – une explication

**b. Observez l'organisation de cette partie et les marques de cette organisation.**

**c. Notez les idées exposées dans chaque paragraphe.**

Faites des hypothèses sur les intentions du conférencier et sur les destinataires de ses idées.

*Exemple* : « La francophonie n'est pas un avatar du colonialisme » → il critique ceux qui pensent que la France continue sa politique coloniale grâce au pouvoir de la langue.

**3. Étudiez la deuxième partie.**

**a. Quel est l'objectif de ce développement ?**

**b. Observez l'organisation du développement et notez les arguments.**

**4. Tirez les conclusions de vos observations.**

**a. La construction du discours d'Abdou Diouf vous paraît-elle efficace ? Pourquoi ?**

**b. En quoi ce discours est-il :**

- politique ?
- diplomatique ?
- de circonstance ?



Lorsque plusieurs langues sont quotidiennement en contact, elles se mélangent. C'est notamment le cas en Afrique, où les langues africaines, surtout celles utilisées par un grand nombre de personnes, se teintent de mots en français ou lui empruntent certaines structures de phrases. Inversement, le français lui aussi subit des transformations donnant lieu à des langues créoles, comme aux Antilles ou dans les pays de l'océan Indien. Ce métissage peut se manifester par la création de néologismes de nécessité ou par de véritables glissements de sens. Dans le cas du français dialectal, la structure et les mots utilisés appartiennent à la langue française, mais le sens est complètement différent. Ainsi l'expression « Il est bavard » se dit « Il a la bouche sucrée » au Bénin et « Il a la jasette » au Québec.

[...]

Avec la « négritude », mouvement lancé avant la Seconde Guerre mondiale par le Martiniquais Aimé Césaire (1913-2008), le Guyanais Léon Damas (1912-1978) et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor (1906-2001), naît la revendication d'une véritable identité culturelle africaine. En 1968, l'Ivoirien Amadou Kourouma (1927-2003) renouvelle le roman africain en publiant *Les Soleils des indépendances*, où il mêle au français le phrasé, le rythme et la pensée malinkés. Aujourd'hui, si le livre reste un objet de luxe en Afrique, la littérature africaine connaît un renouveau remarquable.

[...]

La mondialisation, tout en rapprochant les peuples, tend en effet à creuser les inégalités plus qu'à les réduire, et à marginaliser les plus pauvres. Elle tend aussi à favoriser l'uniformisation des modes de vie et d'expression, mettant



Le cinéma francophone se porte bien. Ici, une scène du film *Caramel* de Nadine Labaki (2007) sur la vie des femmes à Beyrouth.

ainsi en péril la diversité culturelle et linguistique. Confrontée à de tels défis, la francophonie a choisi de resserrer ses actions en se concentrant sur des domaines où son expertise pouvait jouer un rôle décisif. [...] Outre ses actions pour l'éducation de base, la Francophonie dispose dans ce domaine d'une expérience reconnue principalement à travers la coopération universitaire, culturelle et technique qu'elle développe depuis de nombreuses années. Enfin, elle développe la coopération au service du développement durable et de la solidarité. Espace de solidarité et de dialogue, la Francophonie s'engage notamment à contribuer par la coopération aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable.

Extraits de *La Francophonie*,  
Véronique Le Marchand, 2006, Éditions Milan.

## ► Défendez votre cause

**1. Répartissez-vous les extraits ci-dessus. Recherchez en quoi ils peuvent servir la cause de la francophonie.**

Utilisez-les pour compléter certains points du développement d'Abdou Diouf.

**2. Donnez votre opinion sur les rôles attribués à la francophonie dans les textes des pages 144 à 146.**

**3. 🎧 Faites le travail d'écoute du document sonore.**

**4. Lisez l'encadré de vocabulaire. Trouvez des mots qui désignent des « parlars » et qui correspondent aux définitions suivantes :**

- parler local considéré de manière péjorative.
- façon de parler en inversant les syllabes d'un mot (« meuf » au lieu de « femme »).
- parler issu du mélange de deux langues, celle du colonisateur et celle du colonisé (par exemple, aux Antilles).
- langage créé à l'origine par les malfaiteurs.
- forme régionale d'une langue.
- discours truffé de mots savants ou spécialisés.

## ► Préparez et rédigez votre lettre ouverte

**1. Choisissez la cause que vous voulez défendre (voir introduction p. 144).**

Si vous choisissez la cause de la francophonie, vos arguments sont déjà trouvés. Si vous choisissez une autre cause, rassemblez la documentation qui vous permettra d'argumenter.

**2. Faites le plan de votre lettre ouverte.**

– Indiquez le destinataire.

– Prévoyez le contenu de l'introduction et les différentes parties (voir p. 25). Choisissez l'ordre des parties. La réfutation des critiques de vos adversaires peut se faire en premier ou en second (comme dans la conférence d'Abdou Diouf).

**3. Rédigez vos arguments en indiquant clairement leur enchaînement (voir p. 135).**



## Les langues

### • Les types de langue

une langue – un idiome – un parler (le parler de l'Île-de-France) – un dialecte (l'arabe dialectal) – un patois – un créole  
l'argot – le verlan

### • Les niveaux de langue

Il s'exprime dans une langue châtiée, relevée, surveillée / courante, familière, vulgaire, grossière.

### • La compréhension

parler de manière compréhensible, intelligible, claire, limpide, cohérente / confuse, obscure, embrouillée, ambiguë

Il a fait un discours sans queue ni tête. Pour moi, c'était du chinois (de l'hébreu). J'y perds mon latin.

Ce chercheur s'exprime dans un jargon (un sabir) incompréhensible.

En anglais, il sait juste baragouiner quelques phrases – un charabia – un baragouin

Il fait des fautes de morphologie, de syntaxe. Il commet des incorrections (un barbarisme, une impropiété).

### • La facilité et l'élocution

parler couramment, avec facilité, avec aisance  
avoir la parole facile – articuler – avoir une bonne diction / avoir des difficultés d'élocution, une diction laborieuse – bafouiller – bredouiller – bégayer – avoir un cheveu sur la langue



## Le point sur... la francophonie

• Le terme « francophonie » n'est apparu dans le dictionnaire que dans les années 1930. Il témoigne d'une triple prise de conscience :

– **géographique.** Le français est langue maternelle, langue officielle, langue d'enseignement ou tout simplement langue plus ou moins utilisée dans une soixantaine de pays répartis sur les cinq continents. On estime que 160 millions de personnes parlent le français ;

– **philosophique et morale.** Toute langue véhicule une vision du monde et certaines valeurs qui résultent de l'histoire des peuples qui la parlent. Ces pays ont donc un héritage spirituel en commun ;

– **politique et institutionnelle.** Les peuples qui ont une part commune d'identité ont intérêt à se regrouper pour développer des actions de solidarité et de coopération. Ces actions sont initiées par des organisations internationales.

### • La communauté francophone est composée :

**1. de l'Hexagone et de certaines zones frontalières** qui ont été, à une époque de leur histoire, sous influence française : Wallonie et Bruxelles en Belgique, le Luxembourg et la Suisse romande ;

**2. des régions du monde qui ont été des colonies françaises.** L'expansion coloniale française a eu lieu à deux moments de l'histoire :

– aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Amérique du Nord et aux Antilles. La plupart de ces territoires seront perdus au siècle suivant au profit de l'Angleterre. Les îles de Saint-Pierre, de Miquelon, de la Martinique, de la Guadeloupe resteront françaises ainsi que la Guyane. Le Québec, province du Canada, conserve l'usage du français ;

– au XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup>, jusqu'en 1945, en Afrique, dans l'Asie du Sud-Est et dans l'océan Pacifique. Les îles de la Réunion, de Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie resteront françaises. Trente pays d'Afrique, six en Asie, deux au Moyen-Orient continuent d'utiliser la langue française ;

**3. des pays qui, en raison des relations privilégiées qu'ils ont avec un pays francophone, ont souhaité faire partie des organisations francophones** (Bulgarie, Roumanie, etc.).

### • Quelques vecteurs francophones :

– l'**Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) compte cinquante-trois États membres et dix pays observateurs ;

– l'**Agence universitaire de la Francophonie (AUF)** développe des projets dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique ;

– la chaîne de télévision **TV 5 Monde** diffuse des programmes en français dans la plupart des pays.

## [ L'INTERVIEW ]



En 1977, une charte et une loi importantes sont adoptées par le gouvernement québécois dirigé par René Lévesque. Trente ans après, notre journaliste fait le point sur les effets de cette loi avec Patrice Dallet.

### 1. Écoutez l'enregistrement. Confirmez, infirmez, corrigez ou commentez les affirmations suivantes :

**a.** En 1977, le gouvernement québécois a voté une charte suivie d'une loi qui a changé le destin du Québec.

**b.** Cette loi, la loi 101, instaure la parité entre l'anglais et le français au Québec.

**c.** La loi 101 a permis d'augmenter la population francophone.

**d.** La loi 101 a redonné confiance et fierté aux Québécois.

**e.** Elle n'a pas changé le comportement de certains anglophones.

### 2. Que se serait-il passé au Québec si la loi 101 n'avait pas été votée ?



www.leforumcitoyen.org



Le forum Citoyen

Rechercher

Ils l'ont dit... ils l'ont fait... RÉAGISSEZ

## Faut-il assouplir la législation sur le permis à points ?

Suite aux recommandations du Conseil d'État, un groupe de députés a déposé une proposition de loi visant à assouplir les sanctions ayant une incidence sur le permis de conduire à points.

Ce permis a été instauré en 1992. Il comporte douze points. Chaque infraction au code de la route constatée par un agent de la force publique ou par un radar peut en supprimer un ou plusieurs (un point pour un dépassement de vitesse de moins de 20 km/h, quatre points pour un feu rouge grillé).

Toutefois, 17 ans après la mise en service de ce permis, on constate encore un nombre important de petites infractions et beaucoup de personnes se retrouvent sans permis. En 2008, près de 100 000 conducteurs avaient perdu tous leurs points.

### ► VOS COMMENTAIRES

**Françoise C.** Il faut savoir si on veut rendre les routes plus sûres. Beaucoup de conducteurs se comportent comme des fous. Spécialement dans le Gard et l'Hérault, d'ailleurs. Ce sont des dangers publics. S'ils perdent des points, c'est qu'ils l'ont cherché. Ils ne respectent pas le code et mettent tout le monde en danger.

**Dominique A.** Oui car c'est anormal de perdre des points quand on n'a pas commis d'infraction grave sur la route. Pour ma part, je connais un chauffeur de taxi qui a perdu tous ses points, parce qu'il n'avait pas mis sa ceinture de sécurité. Dans ce cas, le retrait de points, c'est un peu comme une rupture du contrat de travail.

**Delphine S.** Le contrôle est trop strict, des infractions mineures font tout de même perdre des points. Il m'a suffi de dépasser de 6 km/h la limite autorisée pour être en infraction. Et la note est trop salée. En plus, les points sont difficiles à récupérer, la législation est beaucoup trop sévère.

D'après *Midi Libre*, 24/06/2009.

## Doit-on la condamner ?

Avignon, jeudi 19 juillet 2007. Il fait beau, les rues grouillent de festivaliers allant d'un spectacle à un autre, de comédiens annonçant la pièce à ne pas manquer, de badauds en goguette. C'est la grand-messe estivale du théâtre. Comme le festival fête cette année-là ses 60 ans, on célèbre le rêve de Jean Vilar : démocratiser la culture, casser les cloisons entre un art qui serait réservé à l'élite et un autre, au grand public ; rendre le meilleur accessible à tous. Pourtant, au même moment, une pièce d'un autre genre est en train de se jouer, sans spectateur, dans un hôtel particulier du XVIII<sup>e</sup> siècle qui abrite la collection Lambert, le musée d'art contemporain d'Avignon. La collection Lambert présente alors une exposition exceptionnelle de Cy Twombly, sans doute l'un des plus grands peintres actuels, amoureux des mythes et mystères antiques, maître du dessin et de la couleur. La plupart des œuvres n'ont jamais été montrées en France.

**Acte I.** Une femme vêtue de rouge visite l'exposition, accompagnée d'un homme. Dans l'une des plus belles salles du musée, elle attend que le gardien détourne les yeux, s'approche d'un tableau et en un éclair l'embrasse, y déposant une marque de rouge à lèvres indélébile.

**Acte II.** Arrêtée, la visiteuse indélicat assume son acte. Elle le revendique comme « un geste artistique » et d'amour. Le musée crie au vandalisme, demande réparation, dépose une plainte. Les choses pourraient en rester là, au niveau du fait divers, mais l'affaire du baiser est née et sera la saga de l'été, provoquant un emballement médiatique dont l'art contemporain est peu coutumier en France. [...]

Marianne, 09/02/2008.

### ► VOS COMMENTAIRES





Les défenseurs des animaux condamnent les chasses à courre. Faut-il interdire cette pratique ?

## Les garçons et les filles séparés, est-ce envisageable ?

Ça y est ! Les syndicats d'enseignants et de parents d'élèves se réveillent ! Très occupés à manifester contre les réformes qui planent sur l'Éducation nationale, les défenseurs de l'école protestent aujourd'hui contre un amendement remettant en cause la mixité dans les classes qu'ils ont tout simplement laissé passer... Comme *Marianne* l'avait annoncé, le Parlement a adopté le 15 mai dernier une disposition permettant « l'organisation d'enseignements par regroupements des élèves en fonction de leur sexe ». Elle avait été très discrètement glissée par le gouvernement dans la transposition d'une directive européenne relative à la lutte... contre les discriminations ! Comme le rappelle la sénatrice socialiste Bariza Khiari, « les syndicats d'enseignants et de parents d'élèves auraient dû réagir plus tôt. Ils savent que l'Éducation nationale ne relève pas du droit communautaire. Maintenant, c'est trop tard ». Ce qui n'a pas empêché les défenseurs de l'école de se fendre d'un communiqué qui, pour être tardif, n'en est pas moins rageur...

*Marianne*, 31/05/2008.

### ► VOS COMMENTAIRES

## [ LE REPORTAGE ]



Jusqu'en 2010, La Poste est une entreprise publique et un monopole d'État. Mais le gouvernement envisage une libéralisation progressive.

### À propos du permis à points

1. Lisez la première information du forum. Comparez avec les systèmes de sanctions en vigueur dans votre pays et dans les pays que vous connaissez.

2. Lisez et analysez les commentaires. Notez :  
– les arguments en faveur du permis à points ;  
– les arguments critiques.  
Faites une synthèse orale de ces deux argumentations.

3. Quel trait de mentalité révèle la phrase de Française :

« Spécialement dans le Gard et l'Hérault... » ?

4. Relevez et classez le vocabulaire relatif à :  
– la loi (les règlements) ;  
– le respect de la loi ;  
– la faute ;  
– la sanction.

### Les autres informations du forum

1. Partagez-vous les deux autres informations du forum.

Résumez en une ou deux phrases l'information que vous avez choisie.

2. Rédigez votre réaction en trois lignes.

3. Présentez l'information et votre réaction à la classe. Discutez.

### Le reportage

1. Écoutez le reportage et répondez.

a. Pourquoi le gouvernement envisage-t-il une libéralisation de La Poste ?

b. Quand cette libéralisation doit-elle avoir lieu ?

c. Quelles seraient les conséquences de cette libéralisation ?

d. Où a été fait le reportage ? Pour quelle raison ?

2. Faites la liste des différentes sources d'opinions qui s'expriment dans ce reportage. Notez les opinions.

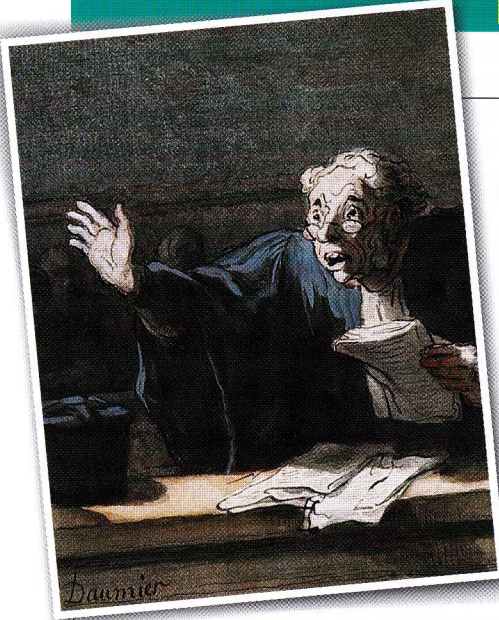
(a) les syndicats → ils craignent ...

(b) ...

3. Les habitants du lieu ont-ils réagi ? Comment ?



▶ Atténuer des affirmations et des opinions



**L'avocat :** « Monsieur le Président, il est apparu un trou de 10 000 euros dans la caisse de l'Association pour la protection des animaux et la responsabilité de mon client n'est pas mise en doute.

Toutefois, il convient d'examiner les circonstances atténuantes de ce geste malheureux.

C'est pour assister une personne en grande difficulté – le fils de mon client – que la somme a été détournée ou plutôt momentanément empruntée car il ne fait nul doute qu'elle aurait été restituée dès que possible.

Bien que cette somme soit conséquente, rappelons qu'elle provenait d'un don récent et qu'elle n'était en rien nécessaire au fonctionnement de l'association. Bien au contraire, celle-ci a continué son activité et aucune plainte n'a été enregistrée à l'encontre de mon client dont la disponibilité et la compétence n'ont jamais été mises en doute. Autrement dit, tout aurait été pour le mieux sans le contrôle anticipé de la direction générale.

Alors, Monsieur le Président, s'agit-il toujours d'un vol ou plutôt d'une maladresse qui mérite votre indulgence ? »

**1** Lisez le texte ci-dessus. Expliquez la situation. (Qui parle ? À propos de qui ? Que s'est-il passé ?)

Relevez les procédés utilisés par l'avocat pour atténuer la faute de son client :

- ses arguments ;
- le choix de son vocabulaire ;
- les constructions de phrases qui permettent de ne pas nommer l'accusé.

Lisez l'encadré de la page 151.

**2** Les affirmations suivantes sont trop brutales. Atténuez-les en utilisant les formes de la rubrique 1 de l'encadré.

*Exemple :* Je viens d'être muté dans une agglomération un peu isolée.

*Déception*

Je viens d'être muté dans un bled perdu.

J'ai un logement de fonction, certes, mais c'est une catastrophe.

L'appartement est sale.

Il est sombre.

De plus, les murs sont complètement délabrés.

Il est situé dans un quartier pourri.

Au boulot, c'est la galère.

Le patron est un rustre.

Il se prend pour un dictateur.

Les collègues sont froids et distants.

L'atmosphère de travail est sinistre.

Le boulot est chiant au possible.

La ville est sans intérêt.

On s'y ennue à mourir.

C'est un désert culturel.

La campagne environnante est une succession de champs de betteraves.

**3** Voici des verbes qui expriment une idée de diminution ou d'atténuation.

abaisser – abrégé – alléger – amoindrir – amortir – affaiblir – atténuer – baisser – (se) contracter – diminuer – écourter – (s') émousser – modérer – raccourcir – rapetisser – (se) réduire – (se) rétrécir – (se) restreindre – (se) tasser – tronquer

**a. Classez ces verbes selon qu'ils caractérisent :**

- un espace (longueur, largeur, hauteur, surface, volume),
- une durée,
- un poids ou une quantité,
- une force ou un choc.

**Donnez un exemple d'utilisation.**

*Exemple :* abaisser → durée → abaisser l'âge de la retraite

**b. Reformulez les groupes soulignés en utilisant les verbes de l'encadré.**

(1) J'ai lavé ce pantalon en machine. Je ne peux plus rentrer dedans.

(2) L'auditoire était fatigué. Le conférencier a terminé rapidement sa conférence.

(3) Il y a six mois, tous les médias parlaient de l'affaire du Crédit Municipal. Aujourd'hui on en parle moins.

(4) Il y a deux ans, Estelle s'est mise à la musique avec passion. Aujourd'hui elle n'a plus le même enthousiasme.

(5) Mon collaborateur a des problèmes de santé. Je fais en sorte qu'il ait moins de travail.

(6) Pierre est au chômage. Il ne peut plus dépenser autant pour ses loisirs.

(7) Dans cet article, le journaliste cite une phrase du Premier ministre. Mais ce n'est pas la phrase entière.



**4 Reformulez les phrases suivantes en supprimant les sujets acteurs soulignés. Utilisez les formes indiquées entre parenthèses.**

Exemple : **a.** Un projet de jeu vidéo nommé « Combat extrême » a été présenté.

Compte rendu d'une réunion de projet qui s'est tenue dans une entreprise de conception de jeux vidéo

**a.** Éric Rolland a présenté un projet de jeu vidéo nommé « Combat extrême ». (forme passive)

**b.** Des adolescents ont testé ce jeu. (forme passive)

**c.** On a constaté que ce jeu était très violent. (forme impersonnelle)

**d.** Des psychologues ont prouvé que la violence virtuelle n'avait aucune conséquence sur le comportement des enfants normaux. (forme impersonnelle)

**e.** Nous sommes certains que certains parents vont émettre des réserves. (forme impersonnelle)

**f.** Les concurrents vendent beaucoup ce type de jeu. (forme pronominale)

**g.** On discute beaucoup à propos de la nocivité de ce type de jeu. (forme pronominale)

**h.** Je souhaiterais que l'on fasse une enquête plus poussée. (forme impersonnelle)

**5 Le responsable d'un chantier d'été pour la rénovation d'un château fait le point oralement à la fin du chantier. Rédigez le rapport à caractère administratif que le responsable envoie à sa direction. Utilisez les formes de l'atténuation du discours.**

Exemple : « Cette année, le chantier de rénovation du château n'a pas donné entière satisfaction... »

« Je ne suis pas vraiment satisfait de ce chantier. Il s'est déroulé dans des conditions exécrables. Nous devons rénover l'aile droite du château de Broussac ainsi que le jardin. Le propriétaire nous avait logés dans les anciennes écuries. Pour tout meuble, chacun ne disposait que d'un lit étroit et d'une chaise. La personne chargée du nettoyage ne passait jamais. Il faut dire qu'elle avait la cuisine à faire. Si on peut appeler ça de la cuisine. Tous les jours à midi, c'était steak haché purée, et le soir, soupe.

Mais il y a pire. Sur les dix jeunes que la direction de l'association avait recrutés, il y en avait trois qui étaient compétents. Les autres n'étaient bons qu'à paresser à l'ombre des arbres. C'est inadmissible. L'année prochaine j'exige de recruter moi-même les jeunes. Je veux aussi que leur contrat prévoit une période d'essai de trois jours.

Résultat : le projet n'a pas suffisamment avancé et le propriétaire s'est plaint de quelques dégradations.

Bref, c'est une très mauvaise expérience et je vais faire un petit rapport pour la direction de l'association. »

## Procédés d'atténuation et de modération

**1. Le choix des mots permet de présenter moins brutalement une réalité**

• **Euphémisme ou registre de langue différent**

Deux hommes se sont disputés et se sont battus.

→ Une vive altercation a eu lieu entre les deux hommes.

C'est un pays pauvre. → C'est un pays démuné.

Je demande un congé. → Je sollicite un congé.

• **Négation du contraire**

Luc est idiot.

→ Il n'est pas très brillant

• **Modération par un adverbe**

Je suis coupable de négligence.

→ Je suis un peu responsable.

**2. La construction concessive permet de faire précéder une information négative d'une information positive**

Bien qu'il ait eu un 14 en français, il a quand même échoué au bac.

**3. L'emploi du conditionnel permet d'atténuer le côté impératif d'une demande ainsi que la brutalité d'un refus ou d'une affirmation**

Je souhaiterais que nous nous rencontrions.

Jean a eu un accident grave. Le diagnostic serait pessimiste.

**4. La force d'une information ou d'une opinion peut être atténuée par l'effacement des sujets acteurs**

• **Par la forme interrogative**

Je pense que les pesticides sont mauvais pour la santé.

→ Les pesticides ne sont-ils pas mauvais pour la santé ?

Ne croyez-vous pas que les pesticides... ?

• **Par la forme passive**

Des manifestants ont dégradé des magasins.

→ Des magasins ont été dégradés.

• **Par la forme impersonnelle ou par un pronom indéfini**

Anne Dupuis et Carole Fouquet ont demandé une pause

de 10 min. → Il a été demandé une pause de 10 min.

Certains ont demandé...

• **Par la forme pronominale à sens passif**

Les gens lisent beaucoup d'autobiographies.

→ Les autobiographies se lisent beaucoup.

**5. On peut utiliser aussi certaines formules de précaution**

Je dois vous dire (vous annoncer) que...

Disons que... On ne peut pas cacher que... Pour parler

sans détours... Pour ne pas tourner autour du pot (fam.)...



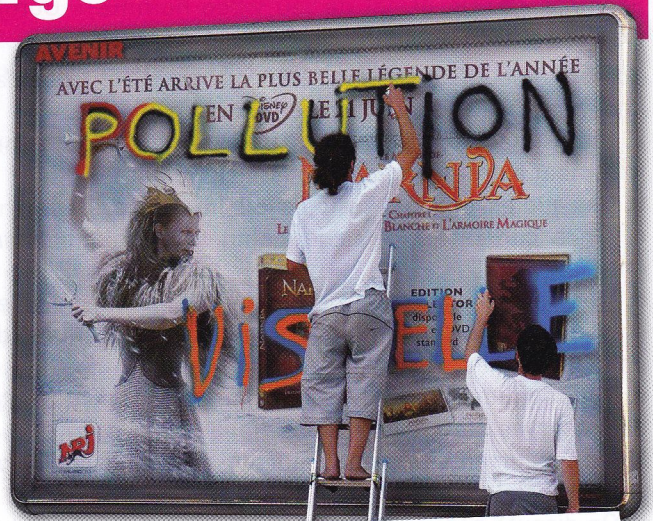
# À charge ou à décharge

Faut-il autoriser l'ouverture des grands magasins le dimanche ? Doit-on nationaliser le système de santé pour faire face au déficit de la Sécurité sociale ? Peut-on légaliser les drogues douces ? Va-t-on laisser fermer la ligne de chemin de fer de Cerdagne (Pyrénées-Orientales) ? Notre vie citoyenne est une succession de débats que nous avons avec les autres : parents, amis, collègues, chauffeurs de taxi, etc.

Pour vous y préparer vous choisirez une question controversée et vous l'instruisez à charge et à décharge.

Vous présenterez votre réflexion au choix :

- dans un débat contradictoire avec un(e) autre étudiant(e) ;
- dans une dissertation rédigée ;
- dans un exposé oral.



Opération commando des militants antipub à Montpellier le 13 mars 2009. Une trentaine de personnes qui protestent contre l'invasion de la pub (sans demander sa suppression totale) ont procédé au blocage d'un grand panneau déroulant.

## Choisissez votre sujet de débat

### 1. Quels débats suggèrent ces titres de presse ?

La dictature des apparences.  
Faut-il être beau pour réussir ?

PEUT-ON CENSURER UNE CHANSON ?

Les profs prêts à désobéir

Stress. Peut-on encore dire :  
"Le travail, c'est la santé" ?

### 2. Les domaines suivants vous font-ils penser à des questions controversées ?

Faites une recherche collective d'idées.

- santé
- éducation
- transport
- urbanisme
- industrie
- écologie
- commerce
- agriculture
- loisirs
- protection sociale
- travail

### 3. Choisissez le sujet dont vous allez débattre.

## Recherchez des arguments contre

### 1. Faites une première lecture de l'article, page 153.

Repérez :

- a. le sujet du débat et la position de l'auteur
  - b. le plan de l'article : l'introduction, les différentes parties. Y a-t-il une conclusion ?
- Donnez un titre à chaque partie.

### 2. Relisez les paragraphes 1 et 2.

- a. Comment Jacques Julliard accroche-t-il l'attention du lecteur ?
- b. Annonce-t-il un plan ?
- c. Trouvez les mots qui signifient :
  - un raisonnement subtil et souvent inutile
  - les conséquences

### 3. Relisez le paragraphe 3.

a. Notez dans le tableau l'argumentation de l'auteur.

Aspect développé	Arguments des défenseurs de l'ouverture des magasins le dimanche	Arguments de Jacques Julliard
Économie	Création d'emploi	

b. Relevez les différentes formes qui permettent à l'auteur de critiquer ses adversaires.

« On essaie de nous faire croire » → ses adversaires mentent

...



## Non à la semaine de sept jours !

**E**n bon français, c'est-à-dire en français courant, le dimanche n'est pas un jour de semaine. La semaine administrative peut bien compter sept jours, dans le vécu des gens elle compte six jours de semaine et un dimanche : c'est une sacrée nuance que l'on voudrait voir disparaître. Pourquoi ?

Il ne s'agit pas d'une argutie de vocabulaire. Si les incidences économiques de la mesure envisagée paraissent faibles, les enjeux sociaux et politiques sont considérables.

Commençons par l'économie. On essaie de nous faire croire que la mesure est destinée à lutter contre les effets de la crise, à relever « *le défi de la mondialisation* » (*sic*) et à « *travailler plus pour gagner plus* ». Chansons et fariboles. L'ouverture des magasins le dimanche ne créera pas un euro de pouvoir d'achat supplémentaire dans la population, qui réduira ses achats en semaine pour profiter du jour « férié ». Certes, les travailleurs du dimanche toucheront ce jour-là double salaire. Mais quand le système sera généralisé, il est clair qu'on y renoncera puisqu'il ne s'agira plus alors de compenser une contrainte particulière : jeu de dupes ! Autre question : qui paie, qui paierait ce surcroît de salaire ? Le consommateur, bien entendu. L'ouverture des magasins le dimanche va évidemment dans le sens de la hausse des prix. Il en va de même du considérable gaspillage d'énergie

qu'entraînerait le nouveau système. En vérité, cette offensive du gouvernement est une entreprise en trompe-l'œil, mal étudiée, mal discutée, un gadget pseudo-moderniste qui jette le trouble jusque dans les rangs de la majorité.

En revanche, les objectifs sociaux de la mesure sont des plus clairs. Il s'agit de donner un nouveau coup au petit commerce. Loin d'encourager la baisse des prix, elle favorisera les ententes entre grandes surfaces constituées en oligopole<sup>1</sup> commercial. Dans l'intérêt du consommateur, la concurrence entre les services rendus par les grandes surfaces et par ceux du commerce de proximité doit être défendue : concurrence tarifaire, mais aussi concurrence en termes de qualité et de commodité.

Surtout, il s'agit de savoir vers quel type d'urbanisme on entend s'orienter. Les villes sans centre-ville ou dont les centres-villes ont été énucléés<sup>2</sup> par la spéculation sont de véritables cauchemars, des friches anxigènes<sup>3</sup>. Si l'idéal du cadre de vie est de travailler à La Défense<sup>4</sup>, de dormir à Sarcelles<sup>5</sup> et de faire ses courses le dimanche après-midi à Belle-Épine<sup>6</sup>, que l'on nous le dise tout de suite.

Il s'agit donc bien, au-delà du bavardage modernisateur, d'un véritable enjeu de civilisation. La portée symbolique et philosophique de l'offensive capitaliste est immense et n'aurait pas échappé à un Karl Marx. Il s'agit de savoir si le travail est fait pour l'homme ou l'homme pour le travail. Faire de l'homme un

auxiliaire du système économique sous prétexte que *the business must go on*, c'est l'aliéner radicalement. De tous les « acquis sociaux » que la classe ouvrière a fini par conquérir, le repos hebdomadaire est, avec la Sécurité sociale, le plus important. Il consacre la dignité du travailleur à être autre chose qu'un travailleur, son droit, une fois par semaine, de se reposer mais aussi de voir ses amis, de prier Dieu s'il le désire, de se cultiver, de se distraire.

Certes, en tout état de cause, le principe de la reconstitution de la force de travail du salarié sera maintenu. Mais ce n'est pas de repos hebdomadaire que l'on a besoin, c'est de repos en commun. Quand la femme travaille le jour et l'homme la nuit, il ne faut pas s'étonner que la vie familiale tombe en ruines. Quand les enfants restent tout le dimanche devant la télé pendant que la maman est en train de vendre des couches-culottes dans le supermarché du coin, étonnez-vous que l'éducation soit négligée. Privé de toute concurrence, fût-ce la plus détestable, le système capitaliste est en train de poser le masque et de jeter une lueur blafarde sur ce qu'on appelait naguère encore les progrès de la civilisation.

Jacques Julliard, *Le Nouvel Observateur*,  
4/12/2008.

1. Groupement de commerces qui a le monopole du marché – 2. Le noyau commercial des villes a été vidé au profit de la périphérie. – 3. Des endroits sans commerces ni lieux de loisirs, source d'anxiété. – 4. Quartier de bureaux à la périphérie de Paris. – 5. Banlieue à forte concentration d'immeubles. – 6. Grand centre commercial.

### c. Trouvez les mots qui signifient :

propos sans intérêt – qui est trompé – supplément – illusion – innovation souvent inutile

### 4. Relisez la fin de l'article.

- Complétez le tableau que vous avez commencé en 3.
- Montrez que Jacques Julliard aborde à la fois :
  - les idées philosophiques ;
  - la vie quotidienne des gens.
- Quels sont les deux modèles de société qui s'opposent ? Quelle phrase choc résume cette opposition ?

### 5. *Le Nouvel Observateur* est un journal de gauche. Jacques Julliard développe-t-il ici des idées de gauche ? Expliquez le sens et le but de la dernière phrase.

### 6. Recherchez les arguments à charge pour le sujet de débat que vous avez choisi.



## Recherchez des arguments pour

# Ce qui est rare est cher

### Nous avons trop stigmatisé

les rémunérations indécentes de certains patrons pour ne pas traiter cette semaine du transfert de Ronaldo, de Manchester à Madrid, pour la somme invraisemblable de 93 millions d'euros.

Le sujet serait futile s'il n'intervenait pas en plein cœur de la récession et au moment où le Smic net mensuel, qui est de 1 037 €, va augmenter de 1 % en juillet, soit 11 € par mois ! Mais pour aborder ce sujet avec rigueur, il nous faut bien séparer l'économie de la morale.

Commençons donc par la logique purement économique. Le joueur ne va pas toucher les 93 millions en question. C'est son entreprise, Manchester United, qui va percevoir cette somme, en échange de la cession d'un de ses actifs ! En effet, un club a pour actifs son stade s'il en

est propriétaire, ses équipements annexes, ses marques et bien sûr la valeur cumulée de ses joueurs. Un joueur peut donc être vendu, car toute entreprise peut vendre une activité, un immeuble ou une participation financière. Pourquoi dans le cas de Ronaldo, l'actif est si élevé ? Parce que dans une économie de marché, la valeur d'un bien dépend de son utilité et de sa rareté. Le Real Madrid a jugé que ce joueur pouvait lui être « utile » pour gagner des trophées, pour vendre des places au stade, des tee-shirts, des droits de télévision et des contrats de sponsoring.

Mais surtout, Ronaldo est « rare ». Il doit sa valeur, comme les autres stars du football (Zidane en son temps), du tennis (Roger Federer), du cinéma (Sharon Stone), de la mode (Kate Moss), de la chanson

(Johnny Hallyday) ou de l'art (Picasso), à sa « rareté ».

En économie, la rareté est fondamentale pour définir la valeur d'un bien. Les œuvres de Van Gogh sont rares par rapport aux millions de personnes qui aimeraient en posséder. L'uranium est rare par rapport aux besoins du nucléaire.

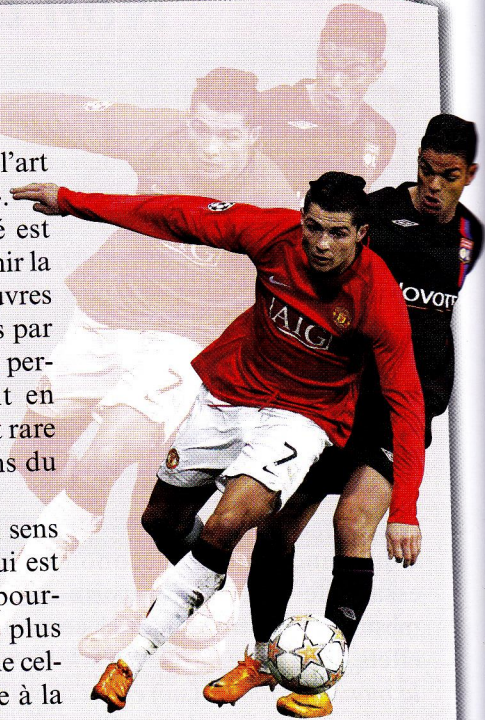
Et comme le dit le bon sens populaire, « tout ce qui est rare est cher ». Voilà pourquoi un diamant est plus cher que l'eau, alors que celle-ci est plus nécessaire à la vie. Voilà pourquoi une star du football ou du cinéma est mieux payée qu'un instituteur ou une infirmière alors que ces derniers sont plus utiles.

En revanche, la morale est heurtée par la somme que peuvent engranger patrons, stars du show business, de l'art ou du sport. La morale

et la loi de l'offre et de la demande ne font pas bon ménage.

Car la marchandisation du travail humain remet fatalement en cause les notions d'égalité et de dignité humaines.

Philippe Villemus, *Midi Libre*, 14/06/2009.



### 1. Lisez l'article ci-dessus. Aidez-vous des définitions suivantes pour la compréhension des mots difficiles.

- Paragraphes 1 à 3 : condamner – sans importance – ralentissement de l'activité économique – en économie « un bien », une « valeur » – ajoutés les uns aux autres.
- Paragraphe 4 à la fin : choqué – gagner, économiser.

### 2. Préparez une synthèse orale de cet article. Indiquez :

- le problème général qui est posé ;
- ce que l'auteur veut démontrer ;
- la conclusion qu'il tire.

### 3. Faites le travail d'écoute du document sonore.

### 4. Lisez l'encadré de vocabulaire p.155. Reformulez les expressions soulignées.

Problèmes dans l'entreprise

a. Dubosc n'était pas présent à la réunion où on a décidé de renvoyer Pierre Lebrun. Il ne faut pas lui jeter la pierre.

b. Je suis constamment victime des brimades de mon chef. Désormais, ça va être œil pour œil, dent pour dent.

c. Voici la lettre que m'a envoyée le directeur. Je te fais juge.

d. Sur la question du gel des salaires, je me fais l'avocat du diable.

e. Marie aura le poste d'assistante. Sa jeunesse plaide en sa faveur.

f. En réunion, je n'ai jamais critiqué le chef de projet. Il me fait un procès d'intention.

### 5. Recherchez des arguments à décharge pour votre débat contradictoire.

## Présentez votre réflexion

selon la forme que vous avez choisie (débat contradictoire, dissertation écrite, exposé oral).



## Accuser – défendre – juger

### Accuser

• accuser (une accusation) – blâmer (un blâme) – faire des reproches – retenir des charges contre... – Je lui fais grief (je lui reproche) d'avoir menti. Plusieurs mensonges peuvent lui être imputés.

Dans cet article, Julliard fait le procès de cette nouvelle loi – Il prend à partie ses auteurs – Il affronte le lobby du commerce des grandes surfaces.

Les charges sont accablantes – Les coupables vont être confondus.

Il a témoigné à charge/à décharge.

### Défendre

• prendre la défense de quelqu'un – contre-attaquer – plaider – un plaidoyer – une plaidoirie (discours de l'avocat de la défense) – se faire l'avocat de... – Pierre a pris fait et cause pour son collègue

• se défendre – faire front – se justifier – répliquer

### Juger

• décider – trancher – porter un jugement sur un problème – prononcer un jugement, un verdict, une sentence

déclarer quelqu'un coupable / non coupable

• un jugement impartial, juste, équitable / partial, injuste, arbitraire

un jugement *a priori* – un préjugé – des idées préconçues

• gagner / perdre un procès – avoir gain de cause – l'accusateur – être débouté



## Le point sur... la justice en France

**Le droit français** est fondé sur le code civil et le code pénal qui répertorient les infractions et les peines encourues. Il est différent du droit en vigueur aux États-Unis et en Grande-Bretagne, inspiré de la jurisprudence (ensemble des jugements prononcés lors d'affaires du même type).

On différencie trois types d'infractions selon leur gravité.

• **Les contraventions.** On commet une contravention en cas de conduite en état d'ivresse, de diffamation ou d'injures publiques, lorsqu'on émet un chèque sans provision ou lorsqu'on est l'auteur de violence sans conséquence grave. On est alors jugé par un tribunal de police et passible d'une amende qui peut être assortie de peines secondaires : suspension de permis, interdiction d'émettre des chèques, etc.

• **Les délits.** Il s'agit d'infractions plus graves comme l'escroquerie, les dégradations de biens publics ou privés. Elles sont jugées par un tribunal correctionnel et passibles d'une peine de prison inférieure à dix ans.

• **Les crimes.** Ce sont les vols à main armée, les viols, les meurtres. Ils sont jugés en cour d'assises et sont passibles d'une peine de réclusion criminelle de plus de dix ans qui peut atteindre une peine incompressible de trente ans. La peine de mort a été abolie en 1981.

**La victime d'une infraction peut porter plainte** au commissariat de police ou à la gendarmerie. La plainte est transmise au procureur de la République qui peut classer l'affaire sans suite, ordonner un jugement rapide (jugement en référé, comparution immédiate du délinquant) ou bien ouvrir une instruction.

Influencés par le cinéma américain, les films français ne donnent pas toujours une idée juste du déroulement d'un **procès** en France. Tout d'abord, le **jury populaire** n'est présent que dans les procès en cour d'assises. Par ailleurs, le procès est essentiellement un exposé des faits car l'affaire a déjà été longuement instruite par le **juge d'instruction** (fonction qu'on envisage de réformer). Le **président** lit l'acte d'accusation, les témoins viennent déposer. Les **avocats** de la partie civile (avocats de la victime ou de la famille de la victime) plaident. L'**avocat général** (magistrat représentant du pouvoir judiciaire) prononce son réquisitoire et les avocats de la défense font leur plaidoirie. Le jury se retire pour délibérer avec le président du tribunal. Après les délibérations, le président prononce la **sentence**.

Le condamné peut faire appel. L'affaire sera rejugée en Cour d'appel puis, éventuellement, en Cour de cassation.

## LE MICRO-TROTTOIR



Des passants répondent à la question de notre journaliste : « Trouvez-vous normal qu'un club de football paye 93 millions d'euros pour acheter un joueur ? »

### Aide à l'écoute :

Noms de joueurs de football : Cristiano Ronaldo, Zidane, Benzema – Real (de Madrid) : équipe de football de Madrid.

**1. Classez dans le tableau la réponse de chaque intervenant selon son opinion. Notez cette opinion et, le cas échéant, l'argumentation.**

Trouvent anormal la somme payée	
Trouvent normal	
Portent un jugement nuancé ou n'ont pas d'opinion	1. Démesuré mais ils en profitent. Tant mieux...

**2. Quel autre problème soulèvent certains intervenants ? Quelle opinion expriment-ils ?**



## Et si c'était gratuit ?

Si un homme du XIX<sup>e</sup> siècle revenait, il s'étonnerait de ne pas avoir à acquitter de péage à l'entrée des villes, de disposer d'universités gratuites pour ses enfants et de bénéficier de soins médicaux presque gratuits.

Fausse gratuité dira-t-on car tout cela est aujourd'hui payé par l'impôt.

Il n'en reste pas moins que certains biens ou services sont aujourd'hui considérés comme des droits fondamentaux et par conséquent non payants.

Mais ne pourrait-on pas étendre le champ d'application de cette gratuité ?

À y bien réfléchir, l'accès aux musées ne devrait-il pas être possible à tous ?

Et l'eau, ne devrait-elle pas être un droit universel ?

**Le débat est ouvert.**

## Musées : être ou ne pas être gratuits ?

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les collections permanentes de 14 établissements sont en accès libre. Une expérience mise en place pour 6 mois. Mais son instauration, au nom de la démocratie culturelle, suscite toujours des divergences. Deux spécialistes donnent leur avis.*

### POUR

#### Jean-Michel Tobelem

Directeur d'Option Culture, auteur du *Nouvel Âge des musées*.

*Les institutions culturelles au défi de la gestion* (Armand Colin).

« Les musées devraient être considérés comme un outil de politique culturelle, sociale et éducative au même titre que les bibliothèques, qui, elles, sont gratuites. Car les droits d'entrée, en forte augmentation, sont pour certaines personnes un obstacle et ont engendré un phénomène de concentration des visites sur les plus grandes institutions.

La gratuité va accroître la fréquentation. Mais, pour avoir des effets durables, cette mesure doit être accompagnée d'autres dispositifs, dans les domaines de la médiation et de l'accueil, à l'adresse, notamment, des publics qui ne sont pas familiers des lieux. L'enseignement de l'histoire de l'art à l'école serait

également souhaitable.

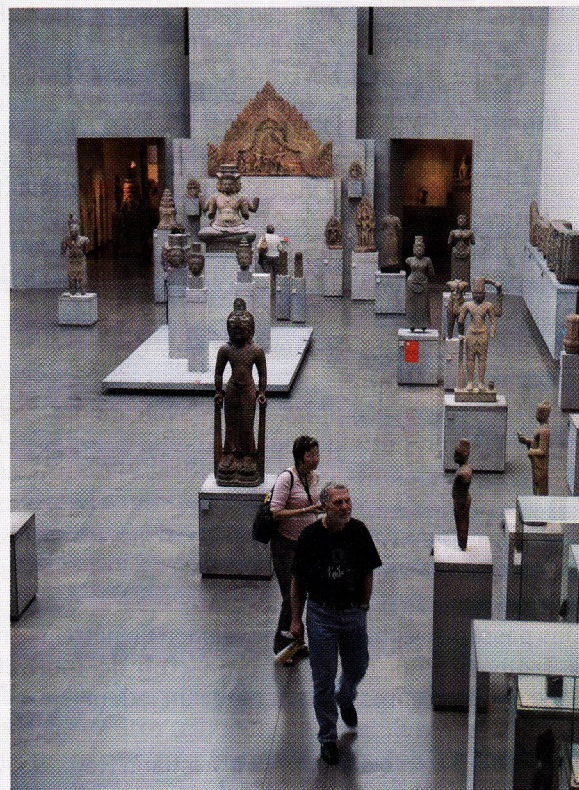
La gratuité priverait, dit-on, les musées de rentrées financières importantes. Mais ce que le visiteur économise aux caisses, il peut le dépenser à la boutique ou à la librairie, à condition qu'elles soient attrayantes. Ajoutons qu'un niveau élevé de fréquentation, preuve de rayonnement d'un établissement, influe sur le mécénat. Les musées anglo-saxons, dont les collections permanentes sont en accès libre, le savent bien. »

### CONTRE

#### Yves Michaud

Philosophe, directeur de l'Université de tous les savoirs.

« Avant d'être économique, la détermination à se rendre au musée est culturelle. Cette mesure n'aura donc aucun effet. Le public non averti ne se déplacera pas, même s'il bénéficie d'un libre accès. Pour de nombreux établissements,



la mise en place de la gratuité constituerait un handicap car les recettes de billetterie représentent des ressources très importantes.

Je regrette en fait qu'on veuille développer le principe du libre accès dans le domaine culturel. Ce qui est gratuit est dévalorisé. Quand je dirigeais l'École des Beaux-Arts, à Paris, j'avais instauré la gratuité des expositions. Mais j'ai dû faire machine arrière, à cause du compor-

tement de certains visiteurs se croyant tout permis. Et la fréquentation n'avait pas augmenté. Pour encourager l'accès au musée, mieux vaut étudier des modulations tarifaires. Mais le problème est simple : tant qu'on n'enseignera pas l'art à l'école, la situation ne changera pas. Si on ne va pas au musée quand on est enfant, on n'y va pas davantage à l'âge adulte. »

Propos recueillis par Annick Colonna-Césari, *L'Express*, 03/01/2008.



## L'eau, un droit universel ?

Jean-Luc Touly, directeur de l'Association pour un Contrat mondial de l'eau, a participé à un débat organisé par l'hebdomadaire L'Express. Voici des extraits de ses interventions.



**L**e fossé entre économies dites « développées » et « pays en voie de développement » n'a jamais été aussi profond. Un Américain utilise chaque jour de 500 à 600 litres d'eau, contre à peine 20 pour un Africain ! Il y a donc un lourd travail d'information à faire auprès des populations les plus favorisées, sans pour autant les culpabiliser. [...]

Pour ma part, je crois qu'il faut extraire l'eau de la sphère marchande. Elle est une ressource essentielle à la vie, au même titre que l'air. En faire un bien marchand, c'est une privatisation de la vie alors que l'eau doit être un droit universel. C'est là le cœur de notre combat à l'Association pour un Contrat mondial de l'eau : faire admettre qu'elle est un bien commun, patrimoine de l'humanité. Cela signifie que sa propriété, sa gestion et sa distribution doivent rester dans le domaine public. Cela sous-entend aussi que son accès doit être gratuit et garanti

à tous, y compris à ceux qui ne peuvent pas payer. Nous fixons ce minimum vital à 40 litres d'eau potable par jour et par habitant.

[...]  
Il faut d'abord que les gouvernements les plus riches s'acquittent chaque année de leur aide au développement, ce qui est loin d'être le cas. Ensuite, il faut trouver d'autres financements collectifs et durables. Nous proposons un impôt mondial de solidarité aux pays de l'OCDE, équivalent à 0,01 % de leur produit intérieur brut. Mais des secteurs bien ciblés qui profitent de la mondialisation pourraient aussi participer à cet effort financier. Nous militons pour taxer le commerce de l'armement, dont le chiffre d'affaires dépasse 1 000 milliards de dollars. Ou celui de l'eau en bouteille, trusté par quelques multinationales (Danone, Nestlé et Pepsi).

Propos recueillis par Bruno D. Cot, L'Express, 23/03/2006.



**Marie Vostal expose le système de la microfinance (ou microcrédit).**

## La gratuité des musées

1. Lisez l'introduction du dossier. Quelle est la proposition qui est faite ? L'auteur justifie-t-il sa proposition ? La nuance-t-il ?

2. Lisez l'introduction du débat sur les musées. La classe se répartit en deux équipes « pour » et « contre » selon la première opinion que l'on se fait du sujet.

- Recherchez les arguments de la personne dont vous défendez la thèse.
- Complétez le cas échéant avec vos propres arguments.
- Chaque équipe présente la défense de son point de vue.
- Votez pour ou contre la gratuité des musées.

## La gratuité de l'eau

1. Faites une lecture collective du premier paragraphe de l'intervention de Jean-Luc Touly. Partagez-vous les deux paragraphes suivants. Notez-en les idées et les arguments. Commentez-les. Donnez un titre à l'extrait étudié.

2. Présentez votre recherche à la classe et discutez.

## L'entretien

1. Définissez en une phrase le microcrédit (ou microfinance).

2. Notez les détails de ces expériences de microcrédit.

	Montant du prêt	À qui ?	Dans quel but ?
Vietnam			
Mali			
Bangladesh			
France			

3. Que pouvez-vous dire sur :

- Mohammad Yunus ? - la Grameens Bank ?
- l'ADIE ?

4. Dans quelles situations le microcrédit est-il :

- utile ? - inutile ?

## Recherche en petit groupe

1. Recherchez d'autres biens ou services qui selon vous devraient être gratuits. Argumentez vos propositions.

Vous pouvez aussi estimer que certains biens ou services qui sont aujourd'hui gratuits devraient être payants.

2. Présentez vos réflexions et débattuez.





## Faire un compte rendu

**1 Apprenez à rapporter des paroles. Lisez l'encadré ci-contre.**

a. Quels verbes de la liste utiliseriez-vous pour rapporter les paroles suivantes ?

adhérer – confirmer – démentir – désavouer – s'exclamer  
– nier – répéter

Exemple : (1) Il a répété que le projet était irréalisable.

Phrases entendues dans les couloirs de l'Assemblée nationale

(1) Je vous l'ai déjà dit. Ce projet est irréalisable.

(2) Je suis entièrement d'accord avec cette politique.

(3) Absolument. Nous déposerons une motion de censure.

(4) Contrairement à ce qu'ont pu écrire certains journaux, je ne serai pas candidat à cette élection.

(5) Non, ce n'est pas moi qui ai écrit cet article dans *Le Canard enchaîné*.

(6) C'est un scandale ! Ce projet de loi est contraire à la constitution.

(7) Mon parti votera la loi contre le téléchargement. Je ne les suivrai pas dans cette voie.

b. Un journaliste interroge une femme politique qui vient d'être élue. Quelque temps plus tard, il rapporte ce dialogue à son rédacteur.

« Je lui ai demandé... »

**Lui :** Alors, vous êtes satisfaite ?

**Elle :** Je suis très heureuse car les électeurs m'ont fait confiance.

**Lui :** Qu'est-ce que vous allez faire maintenant ?

**Elle :** Je vais fêter mon succès avec mes partisans. Puis j'irai dormir parce que je n'ai pas beaucoup dormi ces derniers jours.

**Lui :** Quel sera votre emploi du temps la semaine prochaine ?

**Elle :** En début de semaine, je serai dans les bureaux de mon parti. Puis j'irai me reposer quatre jours en Corse. Mais ne le dites pas et surtout ne l'écrivez pas !

**2 Préparez le compte rendu de la réunion à la mairie de Villeneuve.**

a. Lisez la transcription de la réunion. Notez :

- le but de la réunion ;
- pour chaque participant :  
– sa fonction et sa position face au problème ;  
– ses arguments ;
- la conclusion de la réunion.

b. Sélectionnez les passages que vous comptez citer directement ou indirectement.

**3 Rédigez votre compte rendu en vingt lignes environ.****Rapporter des paroles****1. Formules propres au compte rendu de réunion**

Le directeur (le président) ouvre la séance à...

en rappelant que... Il donne la parole à...

Le conseiller répond (prend la parole... coupe la parole à... laisse la parole à...)

Le président conclut par des remerciements... Il clôture la séance à...

**2. Les différentes façons de rapporter les paroles****• Directement sous forme de citation**

Le directeur a dit : « La situation est préoccupante. »

**• Indirectement grâce aux constructions présentées ci-dessous**

Selon... D'après... Pour le directeur...

Comme (Ainsi que) l'a affirmé le directeur...

**• Indirectement sans faire systématiquement référence à la personne qui parle**

Selon le directeur, la situation est préoccupante.

Plusieurs commandes ont été annulées...

**• Certains procédés qui ont été vus page 155 permettent de ne pas nommer les personnes qui parlent**

Au cours de la réunion, il a été dit que la situation était préoccupante.

**3. Construction et concordance des temps****a. Construction des verbes introducteurs**

• Affirmation. Le directeur **dit** (annonce, déclare, répète, répond, confirme) **que**...

• Interrogation. Le directeur **demande** (cherche à savoir) **si**...

• Phrase impérative. Le directeur (nous) **demande** (prie, ordonne) **de**...

**b. Quand on rapporte des paroles au moment où elles sont prononcées, le temps des verbes ne change pas**

Le directeur ouvre la séance. Il annonce...

... que la situation est préoccupante.

... qu'un gros client a annulé sa commande.

... que l'avenir sera difficile.

**c. Quand on rapporte des paroles passées, le temps des verbes change**

Le directeur a annoncé... Le directeur aurait annoncé (*information incertaine*)...

... que la situation était préoccupante.

(rapporte une phrase au présent)

... qu'un gros client avait annulé sa commande.

(rapporte une phrase au passé composé)

... que les autres clients étaient prudents.

(rapporte une phrase à l'imparfait)

... que l'avenir serait difficile. (rapporte une phrase au futur)



## Transcription d'une réunion à la mairie de Villeneuve

Participaient à cette réunion la conseillère municipale chargée des affaires culturelles (Nicole Perez), le conseiller juridique de la mairie (Fabien Ducret), le directeur du cinéma Comédia (Sébastien Tizzoni) et la présidente de l'association Septième Art (Mary Steven).

**La conseillère municipale :** Monsieur Tizzoni, vous avez demandé cette réunion pour nous exposer la situation de votre cinéma Comédia afin que nous trouvions une solution au problème financier que vous rencontrez. Je vous dis tout de suite que pour moi le Comédia fait partie des institutions de la ville. Nous y sommes très attachés. Nous n'avons dans notre ville que deux cinémas : le Multiplex qui présente des films grand public, certes souvent excellents, mais qui sont toujours choisis en fonction de leur potentiel commercial. Vous, vous avez d'autres critères.

**Le directeur du cinéma :** Exactement. Montrer tout ce que le Multiplex ne montre pas. Des films moins grand public, des premiers films pour donner leur chance aux jeunes réalisateurs, des films anciens et beaucoup de films venant du monde entier. Nous projetons environ deux cents films par an, ce qui permet de voir tous les aspects de la création cinématographique et des films qui ne sont pas formatés. Cela ne nous empêche pas de lancer des films qui rencontreront un large public. Regardez *Amélie Poulain*. Il doit son succès à notre circuit.

**La conseillère municipale :** Et aujourd'hui, vous avez un problème...

**Le directeur du cinéma :** Nous avons eu des frais de fonctionnement imprévus. Il a fallu rénover une des trois salles et changer un appareil de projection. J'ai tenu aussi à augmenter les salaires du personnel qui fait un travail méritoire. Donc frais plus élevés et même recette que l'année dernière car il n'y a pas eu de grand succès style *Amélie Poulain* cette année. Nous avons deux subventions, une de la municipalité et une du conseil général mais cette année nous sommes dans le rouge. Pour combler le déficit et pour poursuivre la rénovation l'année prochaine, il nous faudrait une rallonge de 100 000 euros.

**Le conseiller juridique :** Le problème, c'est que vous avez atteint le maximum de subventions possibles. Vous savez que ce montant est fixé par la loi pour le circuit « Art et Essais ». Si nous dépassons cette somme, le Multiplex va vous faire un procès pour atteinte à la libre concurrence car lui ne peut pas être subventionné.

**La présidente de l'association :** Mais nous ne sommes pas concurrents. Nous ne proposons pas les mêmes produits. Vous ne verrez pas *Terminator 4* au Comédia.

**Le directeur du cinéma :** Ce n'est pas tout à fait vrai. Il nous arrive de programmer une grande production américaine lorsque nous estimons qu'elle apporte quelque chose de nouveau. Et pour les films français, c'est encore plus fréquent. Ce sont nos locomotives et nos produits d'appel.

**La conseillère municipale :** Pourquoi n'augmentez-vous pas le prix des places ?

**Le directeur du cinéma :** Nous l'avons fait l'an dernier. On ne peut pas être plus cher que le Multiplex. Je vous le dis : sans une rallonge, nous coulons.

**La présidente de l'association :** Madame Perez, vous n'allez pas assister les bras croisés à la mort du Comédia. C'est le seul cinéma du centre-ville. De plus, c'est un cinéma qui a toute une histoire, qui est là depuis 1920 avec son style Art Déco, un lieu de convivialité où les jeunes et les moins jeunes, tous les amoureux du cinéma se côtoient. Et je vais vous dire, pour aller au Multiplex, il faut faire quatre kilomètres en voiture et polluer un peu plus. Au Comédia, on y va à pied. Alors fermer le Comédia, c'est un pas de plus vers la désertification du centre-ville et un pas de moins dans le sens de l'histoire.

**Le conseiller juridique :** Il y aurait une solution : inscrire la salle à l'inventaire des Monuments historiques. Les pouvoirs publics prendraient en charge les travaux d'entretien.

**Le directeur du cinéma :** Non merci, les Monuments historiques auraient droit de regard sur tout : la décoration, l'organisation de l'espace. Notre public est habitué à un lieu décontracté, improvisé, un peu soixante-huitard.

**La conseillère municipale :** Attendez, nous avons tout de même un accord avec le Multiplex. Quand nous leur avons donné le permis de s'installer, il y avait une clause dans le contrat, c'est qu'un cinéma serait maintenu dans le centre-ville.

**Le directeur du cinéma :** Ils ne l'oublient pas. Pour respecter cette clause, ils sont prêts à racheter le Comédia.

**La présidente de l'association :** Je ne comprends pas ce qu'ils veulent : couler des films qui ne les intéressent pas, qu'ils ne projeteront jamais dans leurs salles. Je ne vois pas leur intérêt.

**Le directeur du cinéma :** Ils ne veulent plus que nous programmions des films qui ont un potentiel d'un million d'entrées. Et nous, nous en avons besoin pour survivre.

**Le conseiller juridique :** À mon avis, il faudrait faire une réunion avec le directeur du Multiplex. Après tout, nous avons quelques moyens de pression sur lui. C'est nous qui nous chargeons des voies d'accès, de la desserte par bus, de l'éclairage extérieur. Il faudrait qu'il soit conciliant au moins pour cette année, le temps de trouver une solution.

**La conseillère municipale :** Et je crois qu'il faut obliger le gouvernement à revoir la loi. Je vais tout de suite alerter notre député. Ça tombe bien, il fait partie de la commission culturelle à l'Assemblée. J'en parle aussi à l'Association des maires de France.

**Le directeur du cinéma :** Oui, car beaucoup d'autres villes ont le même problème.

**La conseillère municipale :** Donc on se revoit très vite avec le directeur du Multiplex et nous essayons de faire avancer les choses à l'Assemblée nationale.

**Le directeur du cinéma :** D'accord.



# Campagne électorale

Dans les débats participatifs, sur les forums de leur site Internet, les femmes et les hommes politiques sont de plus en plus à l'écoute des aspirations de leurs administrés.

Il n'est pas rare, surtout à l'échelle locale, qu'un projet initié par un particulier ou une association soit adopté par les politiques et se concrétise.

En grand groupe ou en petit groupe, **vous organiserez un échange d'idées pour résoudre un problème de votre choix.**

Vous ferez ensuite **le compte rendu de votre séance de réflexion** que vous conclurez par vos propositions personnelles.



## Choisissez votre sujet de réflexion

**1. Lisez ci-contre le sondage sur les préoccupations des Français.**

**a.** Pour chaque sujet, donnez un exemple concret.

*Exemple :* le chômage. Que faire pour les plus de 50 ans qui ne retrouvent pas de travail en raison de leur âge ?

**b.** Si ce sondage était fait dans votre pays, pensez-vous qu'on obtiendrait les mêmes résultats ?

**2. 🎧 Faites le travail d'écoute du document sonore (p. 163).**

**3. Déterminez votre sujet de réflexion.**

## Définissez les besoins et les aspirations

**1. Lisez l'article de la page 161. Synthétisez le raisonnement de l'auteur Véronique Radier en complétant les débuts des phrases suivantes :**

Dans cet article, Véronique Radier constate ...

Elle analyse ...

Elle conclut ...

Elle plaide pour ...

**2. L'auteur utilise des expressions imagées (soulignées dans le texte). Reformulez-les dans une langue courante.**

un gisement d'emploi (l. 1) – un nouvel eldorado (l. 1) – ce n'est pas le conte de fées (l. 7) – « *La maison brûle et nous regardons ailleurs* » (l. 35) – quelques créneaux (l. 43) – garder la tête hors de l'eau (l. 49) – du pain sur la planche (dernière ligne)

**3. Relevez et classez le vocabulaire qui sert à décrire le développement économique.**

### Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent personnellement le plus ?

(Pourcentage des deux sujets les plus cités)

Le chômage et l'emploi	79
La santé et la qualité des soins	58
L'évolution du pouvoir d'achat	56
Les inégalités sociales	45
L'école et la qualité de l'enseignement	43
L'environnement et la pollution	39
Le financement des retraites	45
Le logement	29
Le financement de l'assurance-maladie	31
La sécurité alimentaire et la qualité de la nourriture	21
Le rôle de la famille	20
La sécurité des biens et des personnes	20
La sécurité routière	16
La mondialisation de l'économie et des échanges commerciaux	19
L'individualisme dans la société	16
L'intégration et les relations entre groupes sociaux	13

Sondage Sofres, avril 2009.

**4. Un ami, inquiet du développement du chômage, vous pose les questions suivantes. Répondez-lui en argumentant vos réponses.**

**a.** Tu connais un secteur créateur d'emplois ?

**b.** Est-ce que ce secteur est développé en France ?

**c.** Et dans d'autres pays ?

**d.** Est-ce que ce secteur correspond à un besoin réel et aux aspirations des gens ?

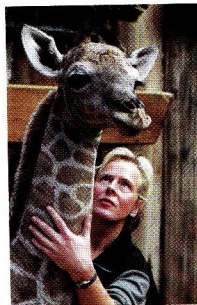
**e.** Que faudrait-il faire pour le développer ?



## Emplois verts : plus de bruit que de jobs

L'environnement est un formidable gisement d'emplois, un nouvel eldorado ! Nicolas Sarkozy<sup>1</sup> et ses ministres le disent et le répètent sur tous les tons, à tout moment. Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, exit les vieilles ampoules, les énergies polluantes, les voitures sales, les grands travaux dévastant la nature, et vive l'économie verte ! Voilà, pour le côté espoir. Côté réalité, malgré quelques bonnes nouvelles, ce n'est pas encore le conte de fées.

Car ces emplois verts ne pousseront pas tout seuls. Il faut les aider à éclore. Pour cela, l'engouement des consommateurs pour l'écologie ne suffira pas. Leur essor est proportionnel au volontarisme des États. Il faut des investissements à long terme, la mise en œuvre de normes strictes. C'est le verdict du BIT (Bureau international du travail). Il a passé au crible des dizaines d'expériences sur les cinq continents, de la Chine aux États-Unis, de l'Afrique du Sud au Bangladesh, du Brésil au Kenya, du Royaume-Uni à l'Australie. Il a examiné des projets liés à l'agriculture, au recyclage, aux énergies renouvelables, à la lutte contre la pollution. Hélas, il n'en cite aucun en France. Et il conclut : « C'est lorsque le soutien politique a été solide et cohérent que les marchés ont le plus prospéré. » La floraison de millions d'emplois à travers la planète



exigera « un cadre d'action solide et la détermination des pouvoirs publics ». Comme chez nos voisins allemands, par exemple. Pendant que Jacques Chirac<sup>2</sup> lançait son vibrant : « La maison brûle et nous regardons ailleurs », eux impulsaient une politique qui a multiplié par quatre les emplois dans les énergies renouvelables. Celles-ci rassemblent aujourd'hui 260 000 salariés outre-Rhin, contre à peine quelques milliers chez nous ! [...] Heureusement quelques créneaux se révèlent porteurs grâce aux coups de pouce gouvernementaux. Ainsi, les nouvelles normes énergétiques des bâtiments décidés lors du Grenelle de l'Environnement<sup>3</sup> devraient permettre au BTP<sup>4</sup> de garder la tête hors de l'eau en ces temps de crise. Les énergies renouvelables profitent de l'obligation faite à EDF<sup>5</sup> en 2006 d'acheter 20 % de kilowatts « verts »

à un prix relativement élevé. Mais les professionnels attendent « de nouvelles mesures, pour passer à la vitesse supérieure », explique Aurélien Lugardon, jeune créateur de Naskeo, une entreprise qui allie recyclage et énergie par « biomasse », c'est-à-dire produite à partir de matières organiques. Peu à peu, en effet, des start-up vertes voient le jour, mais gare aux déceptions. Elles n'attendent guère les 15 000 jeunes engagés dans les cursus en environnement, du CAP à la licence pro. Elles recrutent plutôt des techniciens, des ingénieurs, des vendeurs, des juristes, des chercheurs. Et ces jeunes entreprises se heurtent paradoxalement à une pénurie de compétences soulignée par le rapport du BIT : « La majorité des architectes et des ingénieurs ne connaissent pas les matériaux et les techniques disponibles. » Pour réussir la révolution verte, il faudrait donc que tout un chacun s'y mette, comme ce fut le cas pour l'informatique. Du pain sur la planche ! ■

Véronique Radier,  
Le Nouvel Observateur, 04/12/2008.

1. Président de la République élu en 2007. – 2. Président de la République, prédécesseur de Nicolas Sarkozy. La phrase « La maison brûle... » fut prononcée au Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 – 3. Rencontres publiques organisées en France en 2007 pour définir une politique de développement durable. – 4. Bâtiment et travaux publics – 5. Électricité de France.

5. Lisez l'encadré « Projet et réalisation », page 163. (Ce vocabulaire vous sera utile pour l'échange collectif d'idées que vous allez mener.)

À quel mot ci-dessous correspondent les expressions suivantes ? Reformulez ces expressions.

un abandon – une aide – des dépenses – un échec – de l'habileté – un succès – une tâche impossible – une utopie

Ce projet sera	L'auteur du projet
... un tonneau des Danaïdes	... va casser la baraque
... un travail de Sisyphe	... a jeté l'éponge
... un château en Espagne	... a reçu un coup de pouce
	... a tiré son épingle du jeu
	... a fait un bide

6. Organisez votre échange d'idées dans le secteur que vous avez choisi. Ce débat peut être mené à partir des questions suivantes.

- Quels sont les besoins de votre secteur ?
- Quelles sont les aspirations des gens ?
- Quel besoin ou quelle aspiration pourrait être satisfait(e) par un projet ?
- Quelles difficultés pensez-vous rencontrer ?
- Quelles seraient les conditions de réussite ?

Pendant le débat, prenez des notes.



## Jeunes : le chômage n'est pas forcément une fatalité

En France, beaucoup de jeunes peinent à trouver un emploi, en particulier les moins diplômés. Mais certains pays réussissent mieux que nous à résoudre ce problème.

### L'apprentissage à l'allemande

Automne 2008, le groupe Würth a accueilli une centaine de nouveaux apprentis. Répartis dans presque tous les services et métiers de la société, ces jeunes « azubis » (abréviation de *Auszubildende*, apprenti en allemand), passeront trois ans chez le fabricant allemand de vis et boulons, établi dans la riche région du Bade-Wurtemberg (Sud-Ouest). À la fin de leur formation en alternance, près de 90 % d'entre eux se verront proposer un contrat de travail

à durée indéterminée.

« Cela fait six décennies que Würth fonctionne ainsi, explique Thomas Wagner, responsable du service formation. Nous recrutons presque exclusivement notre personnel parmi nos apprentis, car ils sont exactement formés au métier qu'ils doivent exercer chez nous, et nous savons ce qu'ils valent. »

Würth incarne ce que l'apprentissage à l'allemande peut offrir de meilleur. Outre-Rhin, près des deux tiers d'une classe d'âge passent encore aujourd'hui par ce système « dual » : la moitié

du temps en entreprise, l'autre moitié sur les bancs d'une école professionnelle, pendant environ trois ans. Loin d'être considérées comme un pis-aller réservé aux élèves en échec scolaire, les études en alternance constituent le premier pont vers l'emploi et un rempart efficace contre le chômage des jeunes. De fait, l'Allemagne affiche toujours l'un des taux les plus bas d'Europe.

Marie de Vergès,  
*Le Monde*, 19 mai 2009

décrochent rapidement un travail.

Les – rares – critiques du travail obligatoire parlent d'une « mise à l'emploi hypothétique », sans réelle médiation entre le jeune et l'employeur. Mais, confrontée à une pénurie de main-d'œuvre, l'économie néerlandaise s'est bien accommodée de telles pratiques.

En juillet 2008, le gouvernement décidait, par ailleurs, de limiter à une année au maximum la période de chômage. Au bout de ce délai, le demandeur d'emploi est contraint d'accepter toute proposition qui lui est faite. En compensation d'une éventuelle déqualification, il bénéficie d'un complément salarial versé par les pouvoirs publics.

Objectif affiché par le gouvernement comme par le parti libéral, dans l'opposition : remettre 100 000 personnes au travail et remédier à la carence de main-d'œuvre dans les services et l'industrie, où plus de 250 000 postes sont vacants.

Jean-Pierre Stroobants,  
*Le Monde*, 19 mai 2009.

### Aux Pays-Bas : « Obligation de travailler »

« *Work First* » ou « Travaillez d'abord ». C'est devenu le mot d'ordre aux Pays-Bas. Depuis 2008, les jeunes ne peuvent pas introduire une demande d'allocation de chômage s'ils n'ont jamais eu d'emploi. Les autorités les obligent à reprendre des études ou à accepter un travail, voire à combiner les deux. Les

communes sont tenues de leur faire des propositions. Et si ces jeunes demandeurs refusent ce système dit de « confrontation directe » avec le marché de l'emploi, ils n'auront pas droit aux indemnités légales.

La ville de Groningue (au nord des Pays-Bas) a poussé l'expérience. Elle oblige le jeune demandeur à accepter un travail

manuel à vocation sociale durant six semaines. Et elle estime son bilan plus que positif : 24 % de jeunes chômeurs en moins depuis l'entrée en vigueur de la mesure, pour – 15 % dans le reste du pays, en moyenne. Au bout des six semaines, 60 % des jeunes de Groningue renoncent à demander une allocation et plus de la moitié d'entre eux

## ► Observez ce qui se fait à l'étranger

### 1. Lisez le dossier ci-dessus.

- Quel problème essaie-t-on de résoudre ?
- Quel système a été mis en place :
  - en Allemagne ?
  - aux Pays-Bas ?
- Quels sont les avantages et les défauts de ces systèmes ? (nombre de personnes concernées – préparation à la flexibilité de l'emploi – formation générale et formation spécialisée – adéquation avec les motivations et les goûts)

- Mettez en commun vos expériences. Dans le secteur que vous avez choisi, connaissez-vous des expériences positives (à imiter) ou négatives (à éviter) ?

## ► Rédigez votre compte rendu

Mettez en forme les notes que vous avez prises au cours de vos débats. Ajoutez-y vos réflexions personnelles.



**Projet et réalisation**

• **Les besoins et les manques**

Un besoin de sécurité se fait sentir (se fait jour)  
 Il y a un manque (une insuffisance, une absence) de volonté – une pénurie de main-d'œuvre – des carences (des défauts) dans l'organisation  
 Il manque des logements sociaux – Les logements sociaux font défaut  
 Satisfaire un besoin – combler un manque

• **Les aspirations**

Les gens aspirent à des villes moins polluées. Ils rêvent d'espaces verts.  
 Il y a un engouement (un enthousiasme) pour les produits bio.

• **L'idée et le projet**

Concevoir, projeter... un avant-projet, une ébauche de projet, les grandes lignes (le brouillon) du projet  
 Planifier, développer, élaborer... un projet, un plan, un programme  
 Initier un projet – être à l'origine d'un projet éducatif – porter (impulser, promouvoir) un projet – lancer une idée

• **La réalisation**

Réaliser (mener à bien – faire aboutir) un projet  
 Mettre en œuvre (concrétiser) une idée – donner corps à un projet / abandonner un projet – laisser de côté (laisser en plan)

**[ L'INTERVIEW ]**



Karima Delli, députée européenne appartenant au parti des écologistes, présente les idées qu'elle défend au Parlement européen.

**1. Écoutez la première partie de l'interview. Approuvez ou corrigez les affirmations suivantes :**

- (a) Karima Delli désapprouve les écarts de revenus trop importants.
- (b) Son idée n'a jamais été appliquée.
- (c) Pour elle, ce sont les riches qui polluent le plus.
- (d) Les objectifs de la mesure qu'elle veut faire appliquer sont surtout sociaux.

**2. Pensez-vous que la mesure souhaitée par Karima Delli atteindra ses objectifs ?**

**3. Écoutez la deuxième partie de l'interview. Faites la liste des mesures défendues par la députée.**

	1
Problème à résoudre	Économie d'énergie
Mesure à prendre	Taxe carbone
Justifications et commentaires	.....

**4. Dans les propos de Karima Delli, relevez les formules ou les phrases particulièrement frappantes.**



Réunion de francs-maçons

- **Les associations.** La France compte plus d'un million d'associations en activité. Ces associations peuvent être des lieux de conseil et d'entraide et quelquefois fonctionner comme des réseaux ou des groupes de pression (lobbies). Elles sont diverses :
  - associations politiques de ceux qui adhèrent à un parti ou à un club ;
  - associations professionnelles (dans certains métiers « l'esprit de corps » perdure) ;
  - associations selon l'origine : les Auvergnats, les Corses, les Aveyronnais, les Martiniquais, les Oranais, etc., vivant loin de leur région, ont souvent fondé des associations ;
  - associations spirituelles. Les plus actives sont celles qui émanent des religions minoritaires : juifs (1 million), musulmans (5 millions) et protestants (1 million), ainsi que d'organisations comme la franc-maçonnerie ;
  - clubs apolitiques et non confessionnels comme le Lyon's, le Rotary ou le Kiwanis.



**Le point sur... les gens de pouvoir et d'influence**

Quand un projet personnel ou collectif peine à aboutir, quand les rouages de l'administration bloquent ou que le mérite n'est pas reconnu à sa juste valeur, il est bon de savoir qui pourrait donner un petit coup de pouce décisif. Petit panorama des gens de pouvoir ou d'influence.

- **Les élus.** Le maire et les conseillers municipaux de votre commune, le député ou le conseiller régional de votre circonscription, le conseiller général de votre canton tiennent régulièrement des permanences et tout individu peut obtenir un rendez-vous avec eux. Un de leurs rôles est d'être au service des particuliers pour les conseiller ou les aider.
- **Les syndicats.** Comparés aux autres Européens, les Français sont peu syndiqués. Le taux de syndicalisation n'est que de 2,5 % pour les salariés en CDD, de 10 % pour ceux qui sont en CDI et de 15 % pour les employés du secteur public. On reproche souvent aux syndicats de privilégier l'affrontement à la négociation. Pourtant, ils ont un réel pouvoir, en particulier dans certaines branches comme la fonction publique et les transports. Ils peuvent aider à régler certains problèmes individuels.
- **Le médiateur de la République.** Ses services sont présents dans les préfectures et résolvent les conflits entre particuliers et administrations.



# Évaluez-vous

Répondez aux questions de cette évaluation. Corrigez vos réponses avec l'aide du professeur. Notez-vous selon le barème indiqué.

1

## Compréhension de l'écrit

Total : .../25

1. Lisez le texte ci-dessous.

Cochez les phrases qui correspondent aux intentions de l'auteur.

- donner les intentions d'une enquête
- inciter les gens à aller voter
- constater un fait de société
- critiquer les partis politiques
- expliquer pourquoi certaines personnes ne vont pas voter
- commenter les résultats des élections

.../3

2. Approuvez, nuancez, ou corrigez les affirmations suivantes :

.../7

- (a) Les gens vont de moins en moins voter.
- (b) Ce phénomène touche de la même manière tous les milieux sociaux.
- (c) Certains maires sont élus sans savoir une véritable majorité.
- (d) Ce phénomène a toujours existé en banlieue.
- (e) Les gens vont plus facilement voter quand les candidats ont des programmes très différents.
- (f) Les habitants des banlieues défavorisées sont très politisés.
- (g) Les intérêts des classes défavorisées risquent de ne pas être représentés à l'Assemblée.

3. Lisez le texte en haut de la page 166. En utilisant les deux textes (p. 164 et 166), faites la liste des causes de l'abstention.

.../5

4. Donnez un titre à ce dossier.

.../2

5. Connaissance du vocabulaire. Formulez de manière différente les mots ou expressions suivantes.

.../4

- l. 2 : un scrutin
- l. 37 : une liste d'émargement
- l. 40 : le noyau dur des électeurs
- l. 73 : beaucoup ne savent pas ce que recoupe la distinction entre la droite et la gauche
- l. 76 : *a fortiori*
- l. 78 : un spectacle ésotérique
- l. 83 : les clivages
- l. 110 : le travail précaire

6. Connaissance culturelle.

.../4

a. Notez dans le tableau les différents types d'élections auxquelles les Français participent. Complétez les autres colonnes du tableau.

Nom de l'élection	Qui est élu ?	Pour siéger où ?	Pour combien de temps ?

b. Qu'est-ce qu'une cohabitation dans le domaine politique ?

### Cécile Braconnier et Jean-Yves Dormagen ont enquêté cinq ans sur la démobilisation électorale à Saint-Denis, dans le quartier des Cosmonautes, un quartier populaire.

**En quoi l'abstention de plus en plus importante aux scrutins présidentiels marque-t-elle un tournant ?**

En France, l'abstention progresse fortement à partir de la seconde moitié des années 1980. Dans un premier temps, elle touche principalement les élections de « second ordre » (européennes, cantonales...). Mais jusqu'en 2002, les présidentielles sont relativement épargnées. Le 21 avril

2002 est bien une date importante dans l'histoire électorale de notre pays. En raison de la qualification de Jean-Marie Le Pen<sup>1</sup> au second tour du scrutin. Mais aussi parce que la participation n'avait jamais été aussi faible à un scrutin présidentiel : 71,6 %.

Et cette abstention touche en premier lieu les milieux les plus populaires. Dans une cité comme les Cosmonautes, moins d'un habitant

sur deux s'est déplacé, au premier tour, pour élire le président de la République. Il faut bien se rendre compte de l'état de la démocratie dans un quartier comme celui des Cosmonautes : on compte 1 400 habitants, dont 700 environ sont des Français en âge de voter. Parmi eux, 500 seulement étaient inscrits sur les listes en 2002. Et au premier tour de la présidentielle, moins de 300 de ces inscrits sont allés voter.



Lorsqu'on étudie les listes d'émarcement sur la longue période pour voir qui participe régulièrement, on se rend compte que le noyau dur des électeurs tombe à 150 personnes. Cela se traduit de manière très concrète dans une commune comme Saint-Denis : en 2001, le maire (Patrick Braouezec) a été élu, au premier tour, avec un peu moins de 7 500 voix sur une population de 85 000 habitants ! Son prédécesseur (Marcelin Berthelot) avait, quant à lui, été élu au premier tour en 1977 avec 20 515 voix. Le constat s'impose de lui-même : la France devient une démocratie de l'abstention. Et cette abstention touche en premier lieu les milieux populaires, qui pèsent ainsi de moins en moins sur le résultat des élections.



### **Vous soulignez la dimension « collective » du vote...**

Dans les années 1970, la cité des Cosmonautes votait plus que le reste du pays. À partir du début des années 1980, on assiste à un renversement de tendance avec une très forte progression de l'abstention, deux fois plus rapide dans ce quartier populaire que dans le reste du pays. En milieu populaire, ce qui domine c'est l'indifférence pour la politique. Lorsque nous questionnons les habitants, une partie connaît à peine les noms des candidats à l'élection présidentielle. Beaucoup ne savent pas ce que recoupe la distinction entre la droite et la gauche et, *a fortiori*, ne différencient pas gauche et extrême gauche. Ici, la politique est perçue comme un spectacle assez ésotérique.

Et ce que montrent les études, c'est que plus les affrontements politiques étaient clairs et marqués, plus les clivages étaient forts et plus cet indifférentisme avait des chances de reculer. Les six alternances gauche/droite entre 1981 et 2002 ont été assez largement perçues comme étant

sans alternative, comme n'entraînant aucune amélioration. Ce désenchantement politique a renforcé encore l'indifférentisme.

Plus on est indifférent à la politique, plus on a besoin d'être entraîné, quasi physiquement, pour aller s'inscrire ou voter. Longtemps, les espaces de travail et les quartiers populaires, parce qu'ils étaient encadrés par les syndicalistes et les militants, ont été des territoires où l'on votait beaucoup. Or, l'encadrement partisan et syndical a totalement disparu. En cinq années d'enquête sur le quartier, nous n'avons pas rencontré un seul militant communiste. Pas un seul ! Aujourd'hui, ceux qui votent le font encore souvent en groupe mais la famille et les amis sont désormais les seuls à exercer des pressions civiques. Le travail politise beaucoup moins qu'avant. Et le travail précaire ou l'absence de travail encore moins. Sans compter que les familles elles-mêmes n'échappent pas à la fragilisation et à la déstructuration. Nous avons vu des femmes cesser de voter après un divorce, des enfants

ne voter qu'en présence de leurs parents. L'abstention contemporaine dans les milieux populaires, c'est le prolongement dans l'ordre électoral de la déstructuration des liens sociaux.

### **Quels risques peut présenter cette situation ?**

Une évolution à l'américaine : le basculement dans l'abstention massive et durable des milieux populaires, et l'émergence d'une démocratie au sein de laquelle il n'est plus rentable politiquement de chercher à représenter les employés et les ouvriers. Et dans laquelle, bien évidemment, les programmes et les politiques publiques visent, en priorité, à satisfaire les intérêts de ceux qui votent, c'est-à-dire les plus privilégiés, classes moyennes et supérieures.

En banlieue, « La politique est un spectacle ésotérique ». Interview de C. Braconnier et J.-Y. Dormagen, *Le Monde*, 13/02/2007.

1. Candidat du Front national (extrême droite).



## SCIENTES HUMAINES.COM

**Bruno Cautrès est politologue, chercheur au CNRS et enseignant à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Il commente une enquête sur l'abstentionnisme électoral.**

En France, l'abstention prend racine dans un contexte de crise de confiance majeure dans les élites politiques et d'un relatif manque de différenciation entre les partis de gouvernement (effet possible mais non démontré de la cohabitation). De plus s'est installée en France plus qu'ailleurs une logique d'intermittence de l'abstention : on n'est pas constamment abstentionniste et il faut distinguer parmi ceux qui ne votent pas ceux qui sont « hors jeu » et ceux qui sont « dans le jeu ». Ces derniers se tiennent loin des urnes pour des raisons circonstancielles mais aussi pour des raisons politiquement intéressantes : ils attendent de la politique quelque chose qui ne vient pas et s'abstiennent, ou votent blanc ou nul, autre comportement de vote à la hausse en France plus qu'ailleurs.

*L'abstention, phénomène hexagonal, www.scienceshumaines.com*

2



## Compréhension de l'oral

Total : .../25

**Un journaliste interroge Aïda, une Sénégalaise qui vit en France.**

**1. Choisissez les débuts de phrase qui permettent de résumer cet entretien. Complétez ces phrases.**

Aïda raconte ...	Aïda décrit ...
Aïda explique ...	Aïda réclame ...
Aïda critique ...	Aïda se plaint ...

**2. Complétez dans la mesure du possible cette fiche sur la situation actuelle d'Aïda.**

Origine : ... Études : ...

Situation administrative : ...  
 Situation familiale : ...  
 Situation professionnelle : ...

**3. Notez les principales étapes de la vie d'Aïda.**

**4. Diriez-vous qu'Aïda est :**

- très bien intégrée  
 moyennement intégrée  
 pas du tout intégrée.

**Qu'est-ce qui explique cette situation ?**

3

## Production orale

Total : .../25

**Lisez l'article ci-contre, « La tentation écolo ». Préparez :**

- **une présentation orale des informations apportées par cet article.** Qu'est-ce qui fait évoluer le comportement de beaucoup de Français ? En quoi consiste cette évolution ? Existe-t-elle ailleurs qu'en France ?
- **un bref exposé de vos opinions sur le sujet :** que pensez-vous de l'évolution des Français ? Tenez-vous compte des évolutions écologiques dans votre vie quotidienne ?

4

## Production écrite

Total : .../25

Vous pouvez traiter l'un des deux sujets suivants au choix.

**1. Synthèse des documents des pages 164 à 166.**

Dans une synthèse d'une dizaine de lignes, vous indiquerez le fait de société qui a été observé, l'origine de l'observation, l'évolution de ce fait de société et ses causes. Vous pourrez faire ensuite une comparaison de ce que vous connaissez de la situation dans votre pays et vous développerez dans une dizaine de lignes votre opinion personnelle sur l'abstentionnisme électoral.

**2. Commentaire de l'article « La tentation écolo »**

Vous résumerez les informations de cet article.  
 Vous direz si vous comprenez, approuvez ou désapprouvez les comportements qui sont décrits et vous argumenterez votre position.



## La tentation écolo

La métamorphose n'est pas encore spectaculaire. En matière de vert, les Français restent très en retard par rapport à leurs voisins européens. En Suède, tous les bus de la capitale roulent déjà au bioéthanol. En Allemagne, des dizaines de milliers de maisons sont équipées de panneaux solaires, grâce à des aides de l'État. L'Autriche, elle, consacre 13 % de ses terres cultivables à l'agriculture bio, la Lettonie, 9,4 %, contre 2 % seulement en France. Et pourtant, l'écologie est dans l'air du temps. Certains se contentent du « service minimum » : ils trient leurs déchets (le tri des ordures a doublé en quinze ans). D'autres, plus engagés, se distinguent progressivement : les recycleurs, compacteurs. Et les métropolitains, ces urbains écolos radicalisés, qui quittent la ville pour vivre au vert sans électricité dans des cabanes ou des roulottes, sont de plus en plus nombreux.

« Les gens s'aperçoivent qu'ils auraient dû écouter depuis longtemps ceux qui lancent des alertes sur la pollution ou la biodiversité, explique Yves Michel, éditeur d'ouvrages sur l'écologie et élu des Hautes-Alpes. Ils passent aujourd'hui du statut d'observateurs curieux, mais passifs, à celui d'acteurs. » Ces néo-écolos commencent à consommer autrement. Ainsi, le bio n'est plus l'apanage des bobos. 37 % des Français en achètent régulièrement. Résultat, les moyennes surfaces spécialisées se multiplient. Comme le réseau Biocoop, doté de 320 magasins. « On note de plus en plus de nouveaux venus », explique Denis Geffrault, directeur de deux Biocoop parisiens.

Autre preuve de cet engouement : les Amap, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, sont submergées. Cette formule repose sur un principe simple : les consommateurs adhérents préachètent chaque semaine un panier de légumes ou de fruits bio à un producteur local, pour limiter les transports.



### En matière de vert, les Français restent très en retard par rapport à leurs voisins européens

Autre raison de cette vague verte : « Il y a un effet "réassurance" », ajoute cette militante. Les écolos d'hier ont en effet réussi à mettre en évidence des solutions simples qui marchent. Exemples ? Avoir une clim et un chauffage naturels grâce à un puits canadien (couloir d'air à creuser sous sa maison). Isoler son logement avec du chanvre. Se meubler classe éco en brocante. Vivre vert n'est plus vivre austère. Et surtout, écologie = économie. Parce que, contrairement à une idée reçue, le bio n'est pas inaccessible. De nombreuses chaînes de supermarchés sortent des lignes « AB » à bas prix. L'habitat affiche lui aussi des tarifs très abordables et l'écoconstruction permet de réduire encore les coûts. « Vivre écolo

n'est pas un luxe, explique Frédéric Gens, fondateur d'une société de véhicules électriques. *Consommer moins d'énergie et mieux manger, c'est économique. L'aspect écolo, CO<sub>2</sub>, peut fonctionner en Allemagne, poursuit-il. Mais, en France, on aura gagné le combat uniquement si on parle porte-monnaie.* »

Enfin, si les Français virent au vert, c'est aussi pour des raisons de santé. Par exemple, c'est à la naissance de leur enfant que de nombreuses mères, terrifiées à l'idée que leur bébé boive du lait mélaminé, font entrer l'écologie dans les foyers. Les mêmes craintes poussent les gens à acheter des cosmétiques bio. « On commence à douter des produits super élaborés, explique Violette Watine, fondatrice du site Mademoiselle Bio. Alors on redécouvre des produits plus bruts et sains, comme les huiles. »

L. Mauger et K. Pecnik,  
Le Nouvel Observateur, 30/10/2008.



## Projet

### Cocktail pour un polar

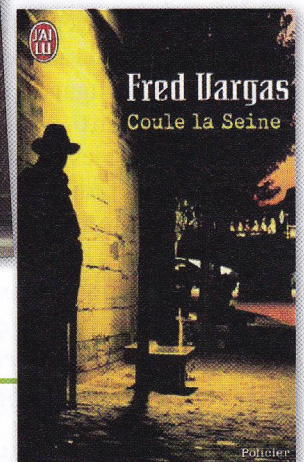
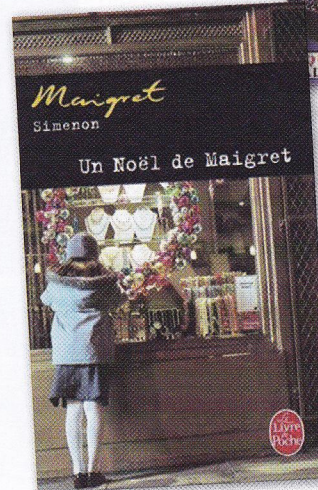
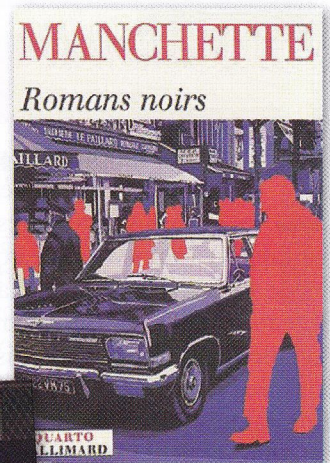
Les romans policiers ne se sont jamais aussi bien vendus et ils séduisent tous les publics. La recette du succès est simple. Choisissez un milieu social, professionnel ou culturel que vous connaissez bien et à propos duquel vous avez des choses à dire. Car le roman policier aujourd'hui doit faire réfléchir.

Prenez un enquêteur original comme l'ont été en leur temps Sherlock Holmes, Hercule Poirot ou Jules Maigret.

Pour cela, il suffit de regarder autour de vous. Organisez un crime. Tous les milieux sociaux ou professionnels sont porteurs de crimes en puissance et pour cela aussi il suffit de regarder autour de vous.

Ajoutez une enquête bien ficelée, une pincée d'imagination et vous aurez la matière du succès de l'année.

Quelques extraits de romans policiers récents vous aideront à chaque étape de ce projet.



## ► Un cadre propice

### Balles de charité, de Gérard Delteil

*Les deux extraits se situent au tout début du roman.*

« Derrière l'ancien Front de Seine, vous trouverez pas mal de pauvres », m'avait dit mon chef de secteur. Bon, je tournais depuis déjà un quart d'heure et je n'avais rencontré que des immeubles de rupins. En désespoir de cause, je rangeai ma bagnole et accrochai le premier passant. Ou plus  
5 exactement la première passante. Une petite mémé couverte de trucs brillants qui promenait son chien.

– Des pauvres, fit-elle, je crois que vous en rencontrerez par là-bas...

Du bras elle me désigna une tour.

– Il me semble bien que celle-là vient d'être déclassée. Ils avaient promis de la démolir, mais  
10 ils ne l'ont pas fait...



Elle prononçait « pôvres », avec la bouche en cul de poule.  
Elle me toisa de la tête aux pieds. Je ne portais pas l'uniforme de la Compagnie. Mes vêtements étaient propres et corrects, sans plus.

– Qu'est-ce que vous leur voulez donc à ces pauvres ?

15 [...]

J'émargeais<sup>1</sup> depuis quatre ans à la Compagnie [...]. Tout le monde connaissait. Depuis la Grande Crise, les organismes de charité avaient pris une extension fabuleuse, jusqu'à devenir de puissants trusts. Leur influence dépassait celle des banques et leur chiffre d'affaires représentait deux fois ceux de la défense et de l'éducation nationale réunis.

20 L'État leur attribuait chaque année des subventions réparties en fonction du nombre de nécessiteux secourus. Divers impôts et taxes inspirés du fameux amendement Coluche<sup>2</sup> permettaient de les financer, mais elles avaient su trouver toutes sortes d'autres sources de revenus : collectes, récupération de déchets et surtout émissions et jeux télévisés sponsorisés par les plus gros annonceurs du pays. Mon job consistait donc à démarcher<sup>3</sup>

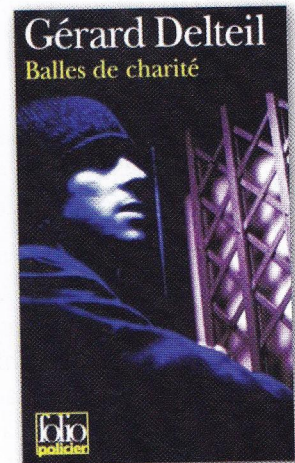
25 des contrats d'assistance dans les zones déclassées. La Compagnie me versait un fixe mensuel et une prime pour chaque contrat signé. Il ne suffisait pas de se pointer avec des formulaires tout prêts. Je devais chaque jour me creuser les méninges pour trouver mieux que les concurrents, appâter<sup>4</sup> à la fois les pauvres et les sponsors, sans pour autant laisser croire aux gens qu'on allait les sortir de leur zone.

30 Le siège de la Compagnie occupait la plus grande partie de la surface de l'ex-musée du Louvre. Il présentait l'apparence d'une sphère d'aluminium surmontée d'une croix dorée phosphorescente qui faisait office d'antenne satellite. Jules Werther, l'architecte qui a conçu le bâtiment, avait reçu une demi-douzaine de prix et décorations. Il avait fait don de ses honoraires à la Compagnie, il pouvait se le permettre. On venait des quatre coins du monde admirer son œuvre que nous surnommions la Sainte-Boule, ou plus

35 simplement la Boule. Cette Boule était garantie à l'épreuve du feu, des roquettes et des armes chimiques – ce qui est toujours agréable à savoir pour le personnel du siège, car les entreprises humanitaires sont une des cibles privilégiées des terroristes.

© Éditions Gallimard, 1990.

1. Littéralement : signer un document (dans les marges) ; recevoir un salaire de quelqu'un. Donc être employé par... – 2. Humoriste populaire qui, dans les années 1980, s'intéressa à la cause des personnes défavorisées et fonda les « Restaurants du cœur ». – 3. Rechercher des marchés. – 4. Attirer.



### 1. Lisez le premier paragraphe.

a. Trouvez, d'après le contexte, le sens des mots familiers suivants : un rupin – une bagnole – une mémé – une bouche en cul de poule.

b. Reformulez l'histoire : « Le narrateur se trouve ... il cherche ... ». Qu'a-t-on envie de savoir ?

### 2. Lisez la suite.

a. Quel est le sens des mots familiers suivants : se pointer (ligne 26) – se creuser les méninges (ligne 27).

b. À quelle époque se passe l'histoire ?

c. Complétez cette fiche technique de la Compagnie :

- Financement : ...
- Importance : ...
- Siège : ...
- Raison de sa création : ...
- Rôle et fonction : ...

d. Quel est le métier du narrateur ? En quoi consiste ce métier ?

e. Faites un dessin rapide du siège de la Compagnie. À quoi vous fait penser ce lieu ?

3. Donnez votre opinion sur ce début de roman policier. Que pensez-vous du cadre de l'action ? D'après vous, quels sont les crimes qui vont être commis ?

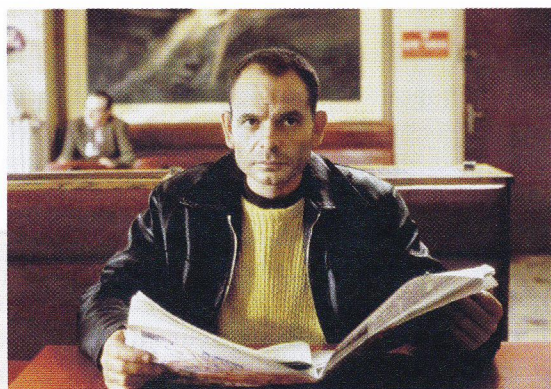
4. Individuellement ou en petit groupe, recherchez des environnements sociaux, professionnels, etc., qui pourraient servir de cadre à des romans policiers.



## ► Un héros bien typé

**Le Poulpe, *La petite écuyère a cafté*<sup>1</sup>,  
de Jean-Bernard Pouy**

*La série de romans policiers « Le Poulpe » compte une centaine de titres. Le personnage qui va mener l'enquête apparaît très souvent au début du roman dans le café où il a ses habitudes.*



Jean-Pierre Darroussin dans le rôle du Poulpe.

Gérard pérerait, comme à son habitude. Il régnait sur son bar-restaurant comme Théodora<sup>2</sup> sur Byzance. Il servait en salle comme au comptoir, tenait le crachoir et la caisse, veillait sur son petit monde, accueillait les nouveaux, respectait les anciens, et s'occupait de la santé morale et physique de ses habitués.

Dont Gabriel, qui, chaque matin depuis le début du monde, venait prendre son double express et ses trois tartines à la même table. Aujourd'hui serait un jour spécial, s'était même dit Gérard quand l'autre lui avait demandé des croissants. Et Gabriel passait invariablement trois quarts d'heure à lire le journal et les faits divers. Là-dessus s'enclenchait toujours une âpre discussion sur la portée de ces événements macabres, l'un traitant l'autre d'abruti qui n'y connaissait rien et l'autre assénant à l'un qu'il était trop con pour ne pas avoir lu entre les lignes. Pour Gérard, ces tranches de malheur étaient le signe de la connerie des gens, pour Gabriel, c'était la preuve que le monde allait très mal. Les clients, habitués ou non, assistant à ces joutes verbales, avaient la délicieuse impression d'être au Palais Bourbon<sup>3</sup>, un jour de grand débat. Ils comptaient les points et rigolaient souvent, ne prenant jamais parti, car l'un était le patron de leur rade préféré et l'autre un type costaud de presque deux mètres de haut et un rien ombrageux, avec des bras d'une longueur un peu anormale.

Et Gabriel, on pouvait le voir là, tous les matins, à peu près à la même heure, près de la vitrine. Parfois, il disparaissait pendant des jours, quelquefois des semaines, mais on avait des nouvelles, des cartes postales, il voyageait, et n'avouait jamais ce qu'il pouvait bien foutre dans toutes ses pérégrinations. Quand il revenait, les habitués, soulagés, voyaient sa grande carcasse dégingandée traverser l'avenue Ledru-Rollin, avec ses bras trop longs dont il ne savait pas quoi faire, et s'écriaient :

– Tiens, revoilà le Poulpe !

– Avec deux bras de plus, rigolait Gérard, content de revoir ce client de plus de vingt ans. [...]

© Éditions Baleine 1997.

1. Ce titre est construit sur un jeu de mots absurde : « une écuyère » (jeune fille qui monte à cheval) et « cafter » (*fam.* ; dénoncer quelqu'un) → une cuillère à café. – 2. Impératrice de l'Empire d'Orient (527-548) dont la ville principale était Byzance (aujourd'hui Istanbul). – 3. Sièges de l'Assemblée nationale.

### 1. Lisez cet extrait du début du roman de Jean-Bernard Pouy.

#### 2. Relevez les détails du portrait de Gabriel :

- caractéristiques physiques
- traits de caractère
- comportement avec les gens en général
- comportement avec Gérard
- habitudes quotidiennes
- habitudes passagères
- âge approximatif

#### 3. Inspirez-vous de la fiche sur le commissaire Maigret (p. 171).

Imaginez les caractéristiques d'un héros de roman policier (commissaire, inspecteur, détective privé, journaliste, etc.).



Un autre héros célèbre de roman policier : le journaliste détective Rouletabille dans le film *Le Mystère de la chambre jaune*, adapté du roman de Gaston Leroux.



## FICHE D'IDENTITÉ

**Nom et prénom :** MAIGRET Jules

**Date et lieu de naissance :** 1887, à Saint-Fiacre dans l'Allier

**Père :** régisseur du château de Saint-Fiacre, décédé à l'âge de 54 ans

**Mère :** sans profession, décédée lors de l'accouchement de son deuxième enfant

**Carrière :** à 22 ans il commence comme agent cycliste dans la police puis gravit tous les échelons jusqu'à commissaire au Quai des Orfèvres.

**Surnom :** le raccommodeur de destinées

**Famille :** une épouse, femme au foyer, discrète et patiente. Une fille décédée très jeune.

**Signes particuliers et goûts :** il fume la pipe, porte un chapeau, ne sait pas conduire, adore la blanquette de veau (surtout quand elle est préparée par son épouse), la bière et le vin blanc, va une fois par semaine au cinéma et joue au billard.



**Caractère :** passionné par son métier qui absorbe toute sa vie, bougon, timide, mal à l'aise dans les milieux de la grande bourgeoisie.

**Relations non professionnelles :** un seul couple d'amis, que M. et Mme Maigret voient une fois par mois.

**Méthode de travail :** ne privilégie aucune hypothèse au début de ses enquêtes. S'immerge dans le milieu, observe, écoute, enquête dans les cafés et les brasseries sans faire aucune déduction jusqu'à ce que la vérité s'impose à lui.

## ► Un crime inattendu

*Trois carrés rouges sur fond noir, de Tonino Benacquista*

Le narrateur, Antoine, est accrocheur de tableaux dans une galerie. Un jour, il surprend un cambrioleur en train de voler une toile. Dans sa fuite, ce dernier renverse sur Antoine une grande statue métallique qui lui sectionne la main. Persuadé que l'individu avait l'intention de l'éliminer et intrigué par la toile sans valeur apparente qu'il a dérobée, Antoine se lance à sa recherche. Une plongée dans l'univers de l'art contemporain qui le conduit sur les traces d'un groupe éphémère des années 1960 : les Objectivistes. Ce groupe était composé de Julien Bettrancourt, le maître à penser, de Claude Reinhard devenu commissaire-priseur, d'Étienne Morand et d'Alain Linel qui sont restés artistes. Le galeriste Edgar Delarge s'était joint au groupe.

Le passage suivant se situe à la fin du roman. Le narrateur a éclairci le mystère. Il se trouve face à Alain Linel qui lui raconte comment le groupe s'est constitué.

– Julien disait toujours : il n'y a que trois arts majeurs : la peinture, la sculpture et la barre à mine<sup>1</sup>. Il nous parlait déjà de Rothko et de Pollock<sup>2</sup>, de l'expressionnisme abstrait, pendant que nous, nous en étions encore à nous pâmer sur les délicats mystères du *Déjeuner sur l'herbe* de Monet. Il invectivait les petits studieux de notre espèce, fallait voir... « les Objectivistes » c'était lui, et personne d'autre. Il a tôt fait de nous embrigader.

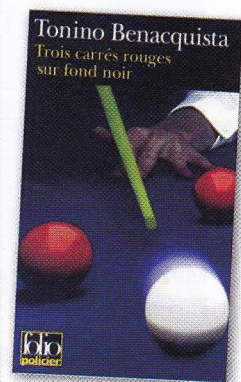
– Et Delarge est venu foutre la merde.



- Oh ça, c'est le monde réel qui nous a tout de suite ramenés au concret et au palpable. Julien l'a tout de suite senti venir. Mais nous, c'était facile de nous embobiner, il était venu visiter notre atelier, à Étienne et à moi. Il a tout fait pour que nous laissions tomber Julien.
- 20 Et à la longue, on a fini par se poser des questions, surtout quand on a vu les moyens qu'il mettait à notre disposition. Il nous a présenté Julien comme une sorte de fasciste qui nous empêcherait à jamais de nous exprimer. C'est lui qui nous a suggéré l'idée de l'accident.
- Ce que vous appelez pudiquement un accident est un meurtre en bonne et due forme. Ne jouez pas sur les mots. Ensuite il y a eu le remords de Morand et la trouille de Reinhard.
- 25 – Le plus étrange c'est la manière dont cette mort s'est répercutée dans notre peinture, à Étienne et à moi. Lui, c'était le noir et moi, tout le reste.
- Le vert de l'espérance ?
- Non, celui de la moisissure.
- Comme quoi, une main peut servir à un tas de choses différentes, peindre, bricoler une
- 30 voiture, tuer un copain. Et d'autres choses encore.
- Il trempe ses doigts dans un gobelet et continue de jouer avec la toile humide. Ça dégouline de plus en plus.
- Vous savez ce n'est pas nouveau, en cherchant bien on peut mêler l'histoire de la criminalité à celle de la peinture. Au début, on peignait comme on tue, à main nue. L'art brut, on pourrait
- 35 dire. L'instinct avant la technique. Ensuite est intervenu l'outil, le pinceau, le bâton, on s'est aperçu de la redoutable efficacité d'avoir ça au bout du bras. Et puis, on a sophistiqué le matériel, on s'est mis à peindre au couteau. Regardez le travail d'un Jack l'Éventreur. Ensuite, avec l'avènement de la technologie, on a inventé le pistolet. Peindre au pistolet
- 40 apportait quelque chose de nouveau et de terriblement dangereux. Pas étonnant que ça ait plu autant aux Américains. Et maintenant, à l'ère terroriste, on peint à la bombe, dans la ville, dans le métro. C'est une autre conception du métier. Le graffiti anonyme, qui saute au coin de la rue.
- Il essuie ses doigts en jetant un œil sur le hachoir<sup>3</sup>.
- C'est pour ça qu'avec votre engin, vous faites un peu... Un peu passéiste. Un artisan du dimanche.
- J'ai souri.
- Dites, vous... vous n'allez pas vous en servir...

© Éditions Gallimard, 2004.

1. Barre de fer utilisée par les mineurs pour détacher les fragments de roche. – 2. Mark Rothko et Paul Jackson Pollock sont des peintres américains appartenant au courant de l'expressionnisme abstrait. – 3. Antoine (le narrateur) est armé de cet instrument de cuisine qui sert à trancher.



### 1. Lisez l'introduction et l'extrait de la fin du roman. Pour la compréhension des mots difficiles aidez-vous des définitions suivantes :

- lignes 11 à 20 : s'extasier – injurier – rassembler autour d'une autorité ou d'une idée – mettre le désordre et la confusion (*fam. et vulg.*) – tromper quelqu'un (*fam.*).
- lignes 21 à 32 : champignon microscopique qui pousse sur une matière en décomposition – couler.

### 2. Relevez ce qui vous permet de faire des hypothèses sur :

- les débuts du groupe des Objectivistes ;
- le rôle d'Edgar Delarge ;
- l'événement dramatique ;
- ce qui s'est passé après cet événement.

### 3. À quoi Linel compare-t-il l'histoire de la peinture ?

Notez les différentes étapes de cette histoire.



## Les pronoms personnels compléments

Voici le tableau des pronoms qui représentent des personnes ou des choses compléments d'un verbe.

		je	tu	il - elle	nous	vous	ils - elles
Le nom représenté est introduit sans préposition.	personnes	me	te	le - la l' (devant voyelle)	nous	vous	les
	choses			le - la - l'			les
Le nom représenté est introduit par la préposition « à » (au, à la, aux).	personnes	me	te	lui	nous	vous	leur
	choses			y			y
Le nom représenté est introduit par la préposition « de » ou un mot de quantité.	choses			en			en
	personnes	moi	toi	lui - elle - en	nous	vous	eux - elles - en
Le nom représenté est précédé d'une préposition autre que « à » et « de ».	personnes	moi	toi	lui - elle	nous	vous	eux - elles

### Remarques

#### 1. Le pronom se place avant le verbe sauf dans les cas suivants :

a. Le pronom représente un nom de personne précédé d'une préposition autre que « à » :  
*J'ai besoin de Pierre. - J'ai besoin de **lui**.*  
*Je pars avec Marie. - Je pars avec **elle**.*

b. Le verbe est à l'impératif affirmatif :  
*Nos amis sont seuls ce week-end. Invitons-**les**. Ne **les** laissons pas seuls.*

#### 2. Cas des noms de personnes compléments indirects précédés de la préposition « à »

a. Si le verbe exprime une idée de communication et d'échange :

*Tu as écrit à Marie ? - Oui, je **lui** ai écrit.*

b. Dans les autres cas :

*Tu penses à Marie ? - Oui, je pense à **elle**.*

#### 3. Quand le nom représenté est introduit par un (une) ou un mot de quantité

*Tu as un frère ? - Oui, j'**en** ai un.*

*Il a beaucoup de temps libre ? - Il **en** a beaucoup.*

#### 4. Constructions

• Aux temps simples : *Pierre **m'**envoie des courriels. Il ne **me** téléphone plus.*

• Aux temps composés : *Je **lui** ai dit bonjour. Elle ne **m'**a pas répondu.*

• À l'impératif : *Parlez-**lui** ! Prenez-**en** ! Ne **lui** dites rien ! N'**en** buvez pas !*

• Avec deux pronoms, trois constructions :  
 - me/te/nous/vous + le/la/les  
*Agnès n'a pas besoin de sa voiture ce soir. Elle **me la** prête.*

- le/la/les + lui/leur  
*Pierre ne sait pas qu'on prépare une fête pour son anniversaire. Personne ne **le lui** a dit.*

- m'/t'/lui/nous/vous/leur + en  
*Marie fait de la peinture. Elle m'**offre** souvent un de ses tableaux. Elle **m'en** a offert un à Noël.*

## Accord des participes passés

### ■ Accord du participe passé après l'auxiliaire être

Le participe passé s'accorde avec le sujet du verbe.

*Pierre est parti. Marie est restée. Pierre et Louise sont sortis. Les amies de Pierre sont venues.*

### ■ Cas du participe passé des verbes pronominaux

Le participe passé s'accorde avec le sujet quand l'action porte directement sur ce sujet.

*Marie s'est lavée.*

*Marie s'est lavé les mains. (l'action porte sur « les mains »)*

*Marie et Pauline se sont parlé. (la construction de « parler » est indirecte)*

### ■ Accord du participe passé après l'auxiliaire avoir :

Le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct quand celui-ci est placé avant le verbe.

*J'ai vu les amies de Pierre. (le complément est placé après le verbe)*

*Je les ai invitées au restaurant. (« les » représente les amies. Il est placé avant le verbe.)*

*Sabine, que j'ai invitée, est l'amie de Marie.*



## Les constructions relatives

Les propositions relatives servent à caractériser un nom. Elles sont introduites par un pronom relatif. Le choix du pronom relatif dépend de sa fonction dans la proposition relative.

Fonctions du pronom relatif	Pronoms relatifs	Exemples
Sujet	<b>qui</b>	<i>Daniel Auteuil est un acteur <b>qui</b> peut jouer tous les rôles.</i>
Complément d'objet direct	<b>que – qu'</b>	<i>En Corse, il y a un village <b>que</b> j'aime beaucoup.</i>
Complément indirect introduit par « à »	<b>à qui</b> (pour les personnes) <b>auquel – à laquelle</b> <b>auxquels – auxquelles</b> (plutôt pour les choses) <b>à quoi</b> (chose indéterminée)	<i>Caroline est une amie <b>à qui</b> je me confie. L'éducation est un sujet <b>auquel</b> je m'intéresse beaucoup. Je sais <b>à quoi</b> tu penses.</i>
Complément indirect introduit par « de »	<b>dont</b>	<i>Caroline est l'amie <b>dont</b> je t'ai parlé. Le Larousse est un dictionnaire <b>dont</b> je me sers souvent.</i>
Complément introduit par un groupe propositionnel terminé par « de » (à cause de, auprès de, à côté de, etc.)	<b>de qui</b> (personnes) <b>duquel – de laquelle</b> <b>desquelles – desquelles</b>	<i>Caroline est une amie <b>auprès de qui</b> je me sens bien. Comment s'appelle le parc <b>à côté duquel</b> vous habitez ?</i>
Complément indirect introduit par une préposition autre que « à » et « de »	<b>avec (pour...) qui</b> (personnes) <b>avec (pour...) lequel – laquelle</b> <b>lesquels – lesquelles</b>	<i>Pierre est le garçon <b>avec qui</b> je m'entends le mieux. Voici la société <b>pour laquelle</b> je travaille.</i>
Complément d'un nom ou d'un adjectif	<b>dont</b>	<i>Nous allons dans un restaurant <b>dont</b> le chef est marseillais comme moi. Le <sup>XI<sup>e</sup></sup> arrondissement est un quartier <b>dont</b> je suis amoureuse.</i>
Complément de lieu	<b>où</b> (peut être précédé d'une préposition)	<i>La Bourgogne est la région <b>où</b> il passe ses vacances. C'est la région <b>par où</b> je passe quand je vais dans le Jura.</i>

## Les constructions pour rapporter des paroles et des pensées

Paroles rapportées (par Marie)	Les paroles rapportées sont prononcées au moment présent	Les paroles rapportées ont été prononcées dans le passé
Pierre étudie l'italien.	Marie (me) dit que Pierre <b>étudie</b> l'italien. (présent de l'indicatif)	Marie (m')a dit que Pierre <b>étudiait</b> l'italien. (imparfait)
Pierre a étudié l'espagnol.	Elle (me) dit que Pierre <b>a étudié</b> l'espagnol. (passé composé)	Elle (m')a dit que Pierre <b>avait étudié</b> l'espagnol. (plus-que-parfait)
Pierre étudiait à la Sorbonne.	Elle (me) dit que Pierre <b>étudiait</b> à la Sorbonne. (imparfait)	Elle (m')a dit que Pierre <b>étudiait</b> à la Sorbonne. (imparfait)
Pierre va partir en Italie.	Elle (me) dit que Pierre <b>va partir</b> en Italie. (futur proche)	Elle (m')a dit que Pierre <b>allait partir</b> en Italie. (« aller » à l'imparfait + infinitif)
Il y restera un an.	Elle (me) dit que Pierre y <b>restera</b> un an. (futur)	Elle (m')a dit que Pierre y <b>resterait</b> un an. [conditionnel présent (valeur de futur dans le passé)]
Va le voir.	Elle (me) dit <b>d'aller</b> le voir.	Elle (m')a dit <b>d'aller</b> le voir.
Tu parles italien ?	Elle (me) demande <b>si je parle</b> italien.	Elle (m')a demandé <b>si je parlais</b> italien.
Qui tu connais ? Qu'est-ce que tu fais ? Où tu vas ?	Elle (me) demande <b>qui je connais, ce que je fais, où je vais.</b>	Elle (m')a demandé <b>qui je connaissais, ce que je faisais, où j'allais.</b>

**N.B.** Ces formes permettent aussi de rapporter des pensées.  
*Je croyais qu'il ne viendrait pas.*



## L'interrogation

### ■ L'interrogation porte sur toute la phrase

- Intonation : *Tu viens ?*
- Forme « Est-ce que » : *Est-ce que tu viens ?*
- Inversion du pronom : *Viens-tu ? - Arrive-t-elle ? - Charlotte arrive-t-elle ?*
- Interrogation négative : *Ne viens-tu pas ? - N'arrive-t-elle pas ? - Charlotte n'arrive-t-elle pas ?*

### ■ L'interrogation porte sur un élément de la phrase

L'interrogation porte sur...	Fonction du mot sur lequel porte l'interrogation	Mots interrogatifs	Exemples
les personnes	Sujet	<b>qui - qui est-ce qui</b>	<b>Qui</b> veut venir au cinéma avec nous ?
	Complément	<b>qui</b> préposition + <b>qui</b>	<i>Vous emmenez <b>qui</b> ?</i> <i>Vous partez <b>avec qui</b> ?</i>
les choses	Sujet	<b>qu'est-ce qui</b>	<b>Qu'est-ce qui</b> fait ce bruit ?
	Complément d'objet direct	<b>que - qu'est-ce que - quoi</b>	<b>Que</b> faites-vous ? - Vous faites <b>quoi</b> dimanche ?
	Autres compléments	préposition + <b>quoi</b>	<b>À quoi</b> penses-tu ? - <b>De quoi</b> as-tu besoin ?
un choix entre des personnes ou des choses	Sujet ou complément	• <b>quel - quelle - quels - quelles</b> • <b>lequel - laquelle - lesquels - lesquelles</b>	<b>Quels</b> films aimez-vous ? <b>Lesquels</b> préférez-vous ?
	Complément introduit par « à »	• <b>à quel (quelle, quels, quelles)</b> + nom • <b>auquel - à laquelle - auxquels - auxquelles</b>	<b>À quels</b> sujets vous intéressez-vous ? <b>Auxquels</b> consacrez-vous beaucoup de temps ?
	Complément introduit par « de »	• <b>de quel (quelle, quels, quelles)</b> + nom • <b>duquel - de laquelle - desquels - desquelles</b>	<b>De quel</b> dictionnaire as-tu besoin ? <b>Duquel</b> te sers-tu le plus ?
	Complément introduit par une autre préposition	• préposition + <b>quel (quelle, etc.)</b> + nom • préposition + <b>lequel (laquelle, lesquels, lesquelles)</b>	<b>Avec quels</b> amis sortez-vous ? <b>Avec lesquels</b> préférez-vous sortir ?

## La négation

Cas général	• <b>ne (n') ... pas...</b> <i>Elle <b>ne</b> sort <b>pas</b>. Elle <b>n'</b>aime <b>pas</b> la pluie.</i>
La négation porte sur un complément introduit par un article indéfini, un article partitif ou un mot de quantité.	• <b>ne(n') ... pas de (d')...</b> <i>Pierre <b>ne</b> fait <b>pas de</b> ski en février.</i> <i>Il <b>ne</b> prend <b>pas beaucoup de</b> vacances.</i>
Comme dans le cas précédent, la négation porte sur un complément introduit par un article indéfini ou partitif mais elle introduit une opposition.	• <b>ne (n') ... pas un (une, des, du, etc.)</b> <i>Ce <b>n'est pas du</b> vin. C'est <b>du</b> jus de fruits.</i> <i>Pierre <b>n'a pas un</b> frère, il en a deux.</i>
Cas des constructions « verbe + verbe » et « auxiliaire + verbe »	• Le « <b>pas</b> » se place après le premier verbe ou l'auxiliaire. <i>Elle <b>ne peut pas</b> partir en vacances. Elle <b>n'a pas</b> fini son travail.</i>
Cas des constructions avec pronom complément placé avant le verbe	• Le « <b>ne</b> » se place avant les pronoms. <i>Il m'a demandé de l'argent. Je <b>ne</b> lui en ai <b>pas</b> donné.</i>
La négation porte sur l'infinitif.	• <b>ne pas</b> + infinitif <i>Mets ce pull pour <b>ne pas</b> avoir froid. - Je te demande de <b>ne pas</b> crier.</i> • Cas de l'infinitif passé. <i>Il a été puni pour <b>n'avoir pas</b> fait son travail.</i>
La double négation	<i>Il <b>n'</b>aime <b>ni</b> le théâtre <b>ni</b> le cinéma. <b>Ni</b> l'art <b>ni</b> la musique <b>ne</b> l'intéressent.</i>
Pronoms indéfinis négatifs	<b>Personne</b> n'est venu. Je <b>n'</b> ai vu <b>personne</b> . <b>Rien</b> n'intéresse Pierre. Il <b>ne</b> fait <b>rien</b> . Il <b>n'a rien</b> fait de la journée. <i>Il a cherché à joindre ses amis au mois d'août. <b>Aucun (pas un)</b> n'était à Paris.</i> <i>Il <b>n'</b>en a vu <b>aucun</b>. Il <b>n'</b>en a <b>pas</b> vu <b>un seul</b>.</i>



► La conjugaison des verbes : Avoir – Être – Regarder

	Le présent		Le passé			
	Présent	Passé composé	Imparfait	Plus-que-parfait	Passé simple	Passé antérieur
<b>A VO I R</b>	j'ai tu as il/elle a nous avons vous avez ils/ elles ont	j'ai eu tu as eu il/elle a eu nous avons eu vous avez eu ils/elles ont eu	j'avais tu avais il/elle avait nous avions vous aviez ils/elles avaient	j'avais eu tu avais eu il/elle avait eu nous avions eu vous aviez eu ils/elles avaient eu	j'eus tu eus il/elle eut nous eûmes vous eûtes ils eurent	j'eus eu tu eus eu il/elle eut eu nous eûmes eu vous eûtes eu ils eurent eu
<b>Ê T R E</b>	je suis tu es il/elle est nous sommes vous êtes ils/elles sont	j'ai été tu as été il/elle a été nous avons été vous avez été ils/elles ont été	j'étais tu étais il/elle était nous étions vous étiez ils/elles étaient	j'avais été tu avais été il/elle avait été nous avions été vous aviez été ils/elles avaient été	je fus tu fus il/elle fut nous fûmes vous fûtes ils/elles furent	j'eus été tu eus été il/elle eut été nous eûmes été vous eûtes été ils eurent été
<b>R E G A R D E R</b>	je regarde tu regardes il/elle regarde nous regardons vous regardez ils/elles regardent	j'ai regardé tu as regardé il/elle a regardé nous avons regardé vous avez regardé ils ont regardé	je regardais tu regardais il/elle regardait nous regardions vous regardiez ils/elles regardaient	j'avais regardé tu avais regardé il/elle avait regardé nous avions regardé vous aviez regardé ils/elles avaient regardé	je regardai tu regardas il/elle regarda nous regardâmes vous regardâtes ils/elles regardèrent	j'eus regardé tu eus regardé il/elle eut regardé nous eûmes regardé vous eûtes regardé ils eurent regardé

	Le futur		L'hypothèse		La subjectivité	
	Futur	Futur antérieur	Conditionnel présent	Conditionnel passé	Subjonctif présent	Subjonctif passé
<b>A VO I R</b>	j'aurai tu auras il/elle aura nous aurons vous aurez ils/elles auront	j'aurai eu tu auras eu il/elle aura eu nous aurons eu vous aurez eu ils/elles auront eu	j'aurais tu aurais il/elle aurait nous aurions vous auriez ils/elles auraient	j'aurais eu tu aurais eu il/elle aurait eu nous aurions eu vous auriez eu ils/elles auraient eu	que j'aie que tu aies qu'il/elle ait que nous ayons que vous ayez qu'ils/elles aient	que j'aie eu que tu aies eu qu'il/elle ait eu que nous ayons eu que vous ayez eu qu'ils/elles aient eu
<b>Ê T R E</b>	je serai tu seras il/elle sera nous serons vous serez ils/elles seront	j'aurai été tu auras été il/elle aura été nous aurons été vous aurez été ils/elles auront été	je serais tu serais il/elle serait nous serions vous seriez ils/elles seraient	j'aurais été tu aurais été il/elle aurait été nous aurions été vous auriez été ils/elles auraient été	que je sois que tu sois qu'il/elle soit que nous soyons que vous soyez qu'ils/elles soient	que j'aie été que tu aies été qu'il/elle ait été que nous ayons été que vous ayez été qu'ils/elles aient été
<b>R E G A R D E R</b>	je regarderai tu regarderas il/elle regardera nous regarderons vous regarderez ils/elles regarderont	j'aurai regardé tu auras regardé il/elle aura regardé nous aurons regardé vous aurez regardé ils/elles auront regardé	je regarderais tu regarderais il/elle regarderait nous regarderions vous regarderiez ils/elles regarderaient	j'aurais regardé tu aurais regardé il/elle aurait regardé nous aurions regardé vous auriez regardé ils/elles auraient regardé	que je regarde que tu regardes qu'il/elle/on regarde que nous regardions que vous regardiez qu'ils/elles regardent	que j'aie regardé que tu aies regardé qu'il/elle ait regardé que nous ayons regardé que vous ayez regardé qu'ils/elles aient regardé



## Principes de conjugaison

Modes et temps	Principes de conjugaison
Présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les verbes en <b>-er</b> se conjuguent comme <b>regarder</b> sauf :               <ul style="list-style-type: none"> <li>le verbe <b>aller</b> ;</li> <li>les verbes en <b>-yer, -ger, -eler, -eter</b>, qui présentent quelques différences.</li> </ul> </li> <li>Pour les autres verbes, la seule règle générale est la terminaison <b>-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent</b>. Mais il y a des exceptions (<b>vouloir, pouvoir</b>, etc.). Il faut donc apprendre les conjugaisons de ces verbes par types.</li> </ul>
Passé composé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il se forme avec les auxiliaires <b>avoir</b> ou <b>être</b> + <b>participe passé</b>.</li> <li>Les verbes utilisant l'auxiliaire <b>être</b> sont :               <ul style="list-style-type: none"> <li>les verbes pronominaux ;</li> <li>les verbes suivants : <b>aller - arriver - décéder - descendre - devenir - entrer - monter - mourir - naître - partir - rentrer - retourner - rester - sortir - tomber - venir</b>, ainsi que leur composés en <b>-re</b> : <b>redescendre - redevenir</b> - etc.</li> </ul> </li> </ul>
Imparfait	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il se forme à partir de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel du présent : nous faisons → <b>je faisais, tu faisais</b>, etc.</li> <li>Exception : <b>être</b> → <b>j'étais</b>. Ensuite, la conjugaison est la même pour tous les verbes : <b>-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient</b>.</li> </ul>
Plus-que-parfait	<b>avoir</b> ou <b>être</b> à l'imparfait + <b>participe passé</b>
Passé simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les verbes en <b>-er</b>, partir de l'infinitif : <b>parler</b> → <b>il/elle parla - ils/elles parlèrent</b>.</li> <li>Pour les autres verbes, il y a souvent une ressemblance avec l'infinitif ou le participe passé mais ce n'est pas une règle générale : <b>finir</b> → <b>il/elle finit - ils/elles finirent</b> ; <b>pouvoir</b> (participe passé : <b>pu</b>) → <b>il/elle put - ils/elles purent</b>.</li> </ul>
Passé antérieur	<b>avoir</b> ou <b>être</b> au passé simple + <b>participe passé</b>
Futur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les verbes en <b>-er</b> (sauf <b>aller</b>) se conjuguent comme <b>regarder</b>.</li> <li>Pour les autres verbes, il faut connaître la 1<sup>re</sup> personne du futur. Ensuite, seule la terminaison change : je <b>ferai</b>, tu <b>feras</b>, il/elle <b>fera</b>, nous <b>ferons</b>, vous <b>ferez</b>, ils/elles <b>feront</b>.</li> </ul>
Futur antérieur	<b>avoir</b> ou <b>être</b> au futur + <b>participe passé</b>
Passé surcomposé	<b>avoir</b> ou <b>être</b> au passé composé + <b>participe passé</b>
Conditionnel présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il se forme à partir de la 1<sup>re</sup> personne du singulier du futur : <b>je ferai</b> → <b>je ferais</b>.</li> <li>Ensuite, la terminaison est la même pour tous les verbes : je <b>ferais</b>, tu <b>ferais</b>, il/elle <b>ferait</b>, nous <b>ferions</b>, vous <b>feriez</b>, ils/elles <b>feraient</b>.</li> </ul>
Conditionnel passé	<b>avoir</b> ou <b>être</b> au conditionnel + <b>participe passé</b>
Subjonctif présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour beaucoup de verbes, partir de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel du présent de l'indicatif. <b>Ils finissent</b> → <b>il faut que je finisse</b> ; <b>ils regardent</b> → <b>que je regarde</b> ; <b>ils prennent</b> → <b>que je prenne</b> ; <b>ils peignent</b> → <b>que je peigne</b>. Mais il y a des exceptions : <b>savoir</b> → <b>que je sache</b>, etc.</li> <li>Ensuite, la terminaison est la même pour tous les verbes : que je <b>regarde</b>, que tu <b>regardes</b>, qu'il/elle <b>regarde</b>, que nous <b>regardions</b>, que vous <b>regardiez</b>, qu'ils/elles <b>regardent</b>.</li> </ul>
Subjonctif passé	<b>avoir</b> ou <b>être</b> au présent du subjonctif + <b>participe passé</b>
Impératif présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la plupart des verbes, on utilise les formes de l'indicatif. Le « s » de la deuxième personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en <b>-er</b> et du verbe <b>aller</b> disparaît sauf quand une liaison est nécessaire : <b>Parle !</b> → <b>Parles-en !</b> - <b>Va !</b> → <b>Vas-y !</b></li> <li>Les verbes <b>être, avoir</b> et <b>savoir</b> utilisent les formes du subjonctif : <b>Sois gentil !</b> - <b>Aie du courage !</b> - <b>Sache que je t'observe !</b></li> </ul>
Impératif passé	<b>Formes du subjonctif passé</b>
Participe présent et gérondif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ils se forment généralement à partir de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel du présent de l'indicatif : <b>nous allons</b> → <b>allant</b> - <b>nous pouvons</b> → <b>pouvant</b></li> </ul>



## Conjugaison par types de verbes

Mode de lecture des tableaux ci-dessous (les verbes sont classés selon la terminaison de leur infinitif)		
Infinitif	1 <sup>re</sup> personne du futur	Verbes ayant une conjugaison identique (sauf dans le choix de l'auxiliaire)
Conjugaison du présent	1 <sup>re</sup> personne du singulier du subjonctif	
	3 <sup>e</sup> personne du singulier du passé simple	
	Participe passé	

### Verbes en -er

Ils se conjuguent comme *parler*.

#### Cas particuliers : les verbes en -yer

PAYER			
	je paierai	appuyer	nettoyer
Je paie	que je paie	balayer	renvoyer
Tu paies		bégayer	
Il/elle paie	il/elle paya	déblayer	
Nous payons	payé	envoyer	
Vous payez		essayer	
Ils/elles paient		essuyer	

APPELER		
	j'appellerai	Tous les verbes en <b>-eler</b> et <b>-eter</b> sauf les verbes du type « acheter »
j'appelle	que j'appelle	
tu appelles	il/elle appela	
il/elle appelle	appelé	
nous appelons		
vous appelez		
Ils/elles appellent		

ACHERER		
	j'achèterai	congeler
j'achète	que j'achète	déceler
tu achètes	Il acheta	démanteler
il/elle achète		geler
nous achetons	acheté	modeler
vous achetez		peler
Ils/elles achètent		racheter

#### Le verbe *aller* est irrégulier.

ALLER	
	j'irai
je vais	que j'aille
tu vas	il /elle alla
il/elle va	allé
nous allons	
vous allez	
Ils/elles vont	

### Verbes en -ir

FINIR		
	je finirai	abolir - accomplir - affirmer - agir - applaudir - assainir - s'assoupir - avertir - choisir - démolir - dépérir - éblouir - frémir - guérir - haïr <sup>(1)</sup> - jaillir - obéir - périr - punir - réagir - réfléchir - réjouir - remplir - répartir - réunir - subir - unir
je finis	que je finisse	
tu finis	il/elle finit	
il/elle finit	fini	
nous finissons		(1) présent : je hais, nous haïssons - passé simple : il haït, ils haïrent
vous finissez		
Ils/elles finissent		

VENIR		
	je viendrai	appartenir - advenir
je viens	que je vienne	- contenir - convenir
tu viens	il/elle vint	- entretenir - devenir -
il/elle vient	venu	maintenir - intervenir
nous venons		- obtenir - parvenir
vous venez		- prévenir - provenir
Ils/elles viennent		- retenir - se souvenir
		- soutenir - tenir

COURIR		
	je courrai	accourir
je cours	que je coure	
tu cours	il/elle courut	
il/elle court	recourir	
nous courons	secourir	
vous courez		
Ils/elles courent		



<b>OUVRIR</b>	j'ouvrirai	couvrir - découvrir - recouvrir - entrouvrir - rouvrir - offrir - souffrir
j'ouvre tu ouvres il/elle ouvre nous ouvrons vous ouvrez ils/elles ouvrent	que j'ouvre	
	il/elle ouvre	
	ouvert	

<b>PARTIR</b>	je partirai	consentir mentir repartir ressentir ressortir se repentir sentir sortir
je pars tu pars il/elle part nous partons vous partez ils/elles partent	que je parte	
	il/elle partit	
	parti	

<b>ACQUÉRIR</b>	j'acquerrai	conquérir quérir requérir
j'acquires tu acquies il/elle acquiert nous acquérons vous acquérez ils/elles acquièrent	que j'acquière	
	il/elle acquit	
	acquis	

<b>CUEILLIR</b>	je cueillerai	accueillir recueillir assaillir tressaillir
je cueille tu cueilles il/elle cueille nous cueillons vous cueillez ils/elles cueillent	que je cueille	
	il/elle cueillit	
	cueilli	

<b>DORMIR</b>	je dormirai	(s')endormir (se) rendormir
je dors tu dors il/elle dort nous dormons vous dormez ils/elles dorment	que je dorme	
	il/elle dormit	
	dormi	

<b>SERVIR</b>	je servirai	desservir resservir
je sers tu sers il/elle sert nous servons vous servez ils/elles servent	que je serve	
	il/elle servit	
	servi	

<b>FUIR</b>	je fuirai	s'enfuir
je fuis tu fuis il/elle fuit nous fuyons vous fuyez ils/elles fuient	que je fuie	
	il/elle fuit	
	fui	

<b>MOURIR</b>	je meurs	
je meurs tu meurs il/elle meurt nous mourons vous mourez ils/elles meurent	que je meure	
	il/elle mourut	
	mort	

**Verbes en -dre**

<b>VENDRE</b>	je vendrai	corrompre, interrompre - rompre (sauf : il rompt au présent) - tordre - mordre - perdre - tondre - correspondre - pondre - répondre - fondre - confondre - défendre - descendre - fendre - pendre - dépendre - suspendre - tendre - attendre - entendre - étendre - prétendre - vendre - revendre - répandre
je vends tu vends il/elle vend nous vendons vous vendez ils/elles vendent	que je vende	
	il/elle vendait	
	vendu	

<b>PRENDRE</b>	je prendrai	apprendre comprendre entreprendre repandre surprendre
je prends tu prends il/elle prend nous prenons vous prenez ils/elles prennent	que je prenne	
	il/elle prenait	
	pris	

<b>PEINDRE</b>	je peindrai	atteindre contraindre craindre éteindre êtreindre plaindre teindre
je peins tu peins il/elle peint nous peignons vous peignez ils/elles peignent	que je peigne	
	il/elle peignait	
	peint	

<b>JOINDRE</b>	je joindrai	adjoindre rejoindre
je joins tu joins il/elle joint nous joignons vous joignez ils/elles joignent	que je joigne	
	il/elle joignit	
	joint	

<b>COUDRE</b>	je coudrai	
je couds tu couds il/elle coud nous cousons vous cousez ils/elles cousent	que je couse	
	il/elle cousit	
	cousu	



## Verbes en -uire

<b>CONDUIRE</b>	je conduirai	construire – cuire – déduire – détruire – induire – instruire – introduire – luire – nuire – produire – reconduire – réduire – reluire – reproduire – séduire – traduire
je conduis	que je conduise	
tu conduis	il/elle conduisit	
il/elle conduit nous conduisons vous conduisez ils/elles conduisent	conduit	

## Verbes en -ire

<b>ÉCRIRE</b>	J'écrirai	décrire inscrire prescrire proscrire souscrire transcrire
j'écris	que j'écrive	
tu écris	il/elle écrivit	
il/elle écrit nous écrivons vous écrivez ils/elles écrivent	écrit	

<b>LIRE</b>	je lirai	élire réélire relire
je lis	que je lise	
tu lis	il/elle lut	
il/elle lit nous lisons vous lisez ils/elles lisent	lu	

<b>DIRE</b>	je dirai	redire contredire interdire médire prédire	2° pers. du plur. du présent : vous contredisez, interdisez, etc.
je dis	que je dise		
tu dis	il/elle dit		
il/elle dit nous disons vous dites ils/elles disent	dit		

<b>RIRE</b>	je rirai	sourire
je ris	que je rie	
tu ris	il/elle rit	
il/elle rit nous rions vous riez ils/elles rient	ri	

<b>SUFFIRE</b>	Je suffirai
je suffis	que je suffise
tu suffis	il/elle suffit
il/elle suffit nous suffisons vous suffisez ils/elles suffisent	suffi

## Verbes en -re

<b>FAIRE</b>	je ferai	défaire refaire satisfaire
je fais	que je fasse	
tu fais	il/elle fit	
il/elle fait nous faisons vous faites ils/elles font	fait	

<b>PLAIRE</b>	je plairai	déplaie (se) taire
je plais	que je plaie	
tu plais	il/elle plut	
il/elle plaît nous plaisons vous plaisez ils/elles plaisent	plu	

<b>VIVRE</b>	je vivrai	revivre survivre
je vis	que je vive	
tu vis	il/elle vécut	
il/elle vit nous vivons vous vivez ils/elles vivent	vécu	

<b>CONCLURE</b>	je conclurai	exclure inclure (participe passé : inclus/incluse)
je conclus	que je conclue	
tu conclus	il/elle conclut	
il/elle conclut nous concluons vous concluez ils/elles concluent	conclu	

<b>SUIVRE</b>	je suivrai	poursuivre
je suis	que je suive	
tu suis	il/elle suivit	
il/elle suit nous suivons vous suivez ils/elles suivent	suivi	

<b>CROIRE</b>	je croirai
je crois	que je croie
tu crois	il/elle crut
il/elle croit nous croyons vous croyez ils/elles croient	cru

<b>BOIRE</b>	je boirai
je bois	que je boive
tu bois	il/elle but
il/elle boit nous buvons vous buvez ils/elles boivent	bu



**Verbes en -oir**

<b>DEVOIR</b>	je devrai	apercevoir concevoir décevoir percevoir recevoir	} (sans accent sur le « u » du participe passé)
je dois tu dois il/elle doit nous devons vous devez ils/elles doivent	que je doive		
	il/elle dut		
	dû, due		

<b>VOIR</b>	je verrai	entrevoir revoir prévoir (sauf au futur : je prévoirai)
je vois tu vois il/elle voit nous voyons vous voyez ils/elles voient	que je voie	
	il/elle vit	
	vu	

<b>POUVOIR</b>	je pourrai
je peux tu peux il/elle peut nous pouvons vous pouvez ils/elles peuvent	que je puisse
	il/elle put
	pu

<b>VOULOIR</b>	je voudrai
je veux tu veux il/elle veut nous voulons vous voulez ils/elles veulent	que je veuille
	il/elle voulut
	voulu

<b>SAVOIR</b>	je saurai
je sais tu sais il/elle sait nous savons vous savez ils/elles savent	que je sache
	il/elle sut
	su

<b>VALOIR</b>	je vaudrai	équivaloir
je vaux tu vaux il/elle vaut nous valons vous valez ils/elles valent	que je vaille	
	il/elle valut	
	valu	

<b>S'ASSEOIR</b>	je m'assiérai	NB : autre conjugaison du verbe « asseoir » : présent : je m'assois, futur : je m'assoirai passé simple : je m'assis
je m'assieds tu t'assieds il/elle s'assied nous nous asseyons vous vous asseyez ils/elles s'asseyaient	que je m'asseye	
	il/elle s'assit	
	assis	

**Verbes en -tre**

<b>BATTRE</b>	je battrai	abattre combattre débattre s'ébattre
je bats tu bats il/elle bat nous battons vous battez ils/elles battent	que je batte	
	il/elle battit	
	battu	

<b>METTRE</b>	je mettrai	admettre commettre émettre omettre permettre promettre remettre soumettre transmettre
je mets tu mets il/elle met nous mettons vous mettez ils/elles mettent	que je mette	
	il/elle mit	
	mis	

<b>CONNAÎTRE</b>	je connaîtrai	paraître apparaître disparaître transparaître  méconnaître reconnaître
je connais tu connais il/elle connaît nous connaissons vous connaissez ils/elles connaissent	que je connaisse	
	il/elle connut	
	connu	

<b>CROÎTRE</b>	je croîtrai	accroître décroître
je crois tu crois il/elle croît nous croissons vous croissez ils/elles croissent	que je croisse	
	il/elle crût	
	crû	

<b>NAÎTRE</b>	je naîtrai
je nais tu nais il/elle naît nous naissons vous naissez ils/elles naissent	que je naisse
	il/elle naquît
	né



## ▶ Leçon 1

### P. 7 – L'interview – Une Irlandaise compare l'école en Irlande et en France.

**Mary** : Moi j'étais dans un collège assez petit et on avait quatre classes de collège et dans ces quatre classes donc on faisait les sujets de base par classe. Par contre avec les mathématiques, l'anglais et l'irlandais donc le gaélique, on le faisait par niveau. Donc dans ces classes-là on était à quatre niveaux les plus forts jusqu'aux plus faibles et quand on passait l'équivalent de votre brevet on le faisait avec un niveau normal pour tous les sujets, histoire, géographie, les sciences, etc. et pour ces trois sujets qu'on faisait par niveau on avait un papier supérieur et un papier inférieur.

**Le journaliste** : Quels sont les avantages ou les inconvénients de ce système par rapport au système français ?

**Mary** : Moi, personnellement, je vois que des avantages c'est-à-dire que ceux qui étaient un peu en difficulté, en maths par exemple, n'étaient pas obligés d'être en difficulté tout le temps pour essayer de comprendre les choses qui étaient très, très difficiles pour eux. Par contre, au niveau des maths de base, ils avaient tout ce qu'il fallait. Ils comprenaient les maths de base, les pourcentages, les fractions, etc. et ceux qui étaient plus doués ben ils étaient tirés vers le haut. Donc, pour moi, c'est un petit peu ce que je vois en France, là où ça peut me déranger c'est qu'on a tendance, je pense, à niveler vers le bas. On voit beaucoup d'enfants qui s'ennuient parfois.

**Le journaliste** : C'est un système finalement qui valorise chaque enfant quel que soit son niveau et quelles que soient ses difficultés éventuelles.

**Mary** : Exact, parce que dans ces classes on n'est pas le nul de la classe parce qu'on est avec les enfants qui ont à peu près le même niveau et donc on peut être valorisé dans une classe même si on fait la classe de base.

**Le journaliste** : Est-ce qu'il y a des choses dans cet esprit-là aussi au lycée ?

**Mary** : Alors, au lycée, ça se généralise pour tous les sujets.

**Le journaliste** : Et de quelle manière, alors ceux qui vont vers les sujets les plus difficiles, de quelle manière c'est valorisé au niveau du diplôme ?

**Mary** : Au bac, on a un système de points et donc par exemple pour un A en maths, au bac, ça peut valoir une vingtaine de points et un B, ça peut valoir quinze points, etc. Et pour l'entrée à l'université c'est un système de points. Donc un élève qui veut faire médecine ou ingénieur ou quelque chose où on a besoin de beaucoup de maths etc. il aura besoin d'un gros coeff. pour ces sujets-là. Ça continue, c'est-à-dire qu'à l'université on n'a pas le taux d'échec qu'on a en France en première année parce que c'est ouvert à tout le monde.

**Le journaliste** : Est-ce qu'il y a aussi ce système,

je dirai, plus proche et plus à l'écoute du niveau de chacun dans le travail au quotidien entre étudiant et professeur ?

**Mary** : Alors moi, je suis maman de deux enfants qui sont à l'école primaire encore et quand j'ai mis mes enfants dans le système français au début j'étais très choquée par la porte fermée pour garder les parents à l'extérieur. Il me semblait qu'on ne faisait pas équipe avec la maîtresse ou le maître à l'école. Et en Irlande il y a beaucoup plus, les parents sont invités beaucoup plus à participer dans la classe, à entrer dans la classe, même le matin pour voir un travail de l'enfant aurait pu faire la veille, etc. Et ça, je trouvais vraiment qu'on était coupé au début.

**Le journaliste** : L'école est un peu sanctuarisée en fait.

**Mary** : Et oui.

**Le journaliste** : Pendant les études supérieures est-ce qu'en Irlande le système de tutorat entre professeur et étudiant est différent du système français ?

**Mary** : Le relationnel entre un prof et l'élève est moins formel en Irlande qu'en France. Je pense qu'en France on a encore cette distance, peut-être parce qu'on a des grands amphithéâtres avec des centaines d'élèves ce qui se fait moins en Irlande donc on n'est pas qu'un chiffre. Parfois, j'ai l'impression que les élèves qui se trouvent à la fac se trouvent perdus et un chiffre parmi tant d'autres.

**Le journaliste** : Est-ce que les étudiants irlandais découvrent plus tôt ou différemment le monde de l'entreprise ?

**Mary** : En Irlande, depuis peut-être une dizaine d'années, entre le brevet et le début des études pour le bac on fait une année entre les deux où on fait plusieurs stages, où on fait une éducation plus globale, plus culturelle avant de réattaquer les matières propres pour le bac et donc ils font plusieurs stages cette année-là. Je pense que c'est très sympa. C'est très intéressant pour les élèves.

**Le journaliste** : C'est-à-dire que là où les élèves de Troisième en France font un stage d'une semaine pour les Irlandais c'est une année entière entre la Troisième et la Seconde, enfin l'équivalent.

**Mary** : Exactement.

### P. 8 – Exercice 1 – « L'orientation en France »

Alors, l'orientation scolaire, c'est un système qui a pour but d'informer les élèves, de les guider dans le choix de leur futur métier et dans les études qu'ils doivent faire pour obtenir les qualifications nécessaires.

En France, cette orientation se fait en trois étapes. La première, c'est en fin de la classe de Troisième. Je rappelle que la 3<sup>e</sup>, c'est la dernière année du collège ; les élèves ont environ 15 ans. Donc là, les élèves vont choisir soit de faire des études courtes s'ils ne réussissent pas au collège et s'ils sentent

qu'ils sont plutôt faits pour un métier manuel... soit de continuer dans des études longues, au moins jusqu'au baccalauréat. Ils entreront dans un lycée général ou technologique.

La deuxième étape de l'orientation se fait en fin de classe de Seconde – la Seconde, c'est la première année du lycée, puis il y a la Première et la Terminale. Là les étudiants vont opter soit pour un bac général soit pour un bac technologique et ils choisiront aussi leur option, littéraire, scientifique, économique et sociale.

Et enfin, dernière étape de l'orientation, en Terminale. Les élèves préparent le baccalauréat, ils ont 18 ans. Ils choisissent ce qu'ils vont faire après le bac : entrer à l'université, dans une école professionnelle, préparer les concours d'entrée aux grandes écoles, etc.

Cette orientation peut se faire de différentes manières. D'abord il y a des centres d'information et d'orientation un petit peu partout en France. Il y en a six cents répartis sur tout le territoire. Il y a aussi d'autres organismes qui publient des informations et qui ont des sites Internet, c'est l'Onisep (l'Office national sur les enseignements et les professions) ou le Cereq (le Centre d'études et de recherches sur les qualifications).

Par ailleurs les collèges et les lycées orientent aussi les élèves. Le professeur principal a son rôle à jouer. Le conseil de classe donne son avis. Dans chaque établissement il y a un centre de documentation et d'informations : le CDI.

Enfin, les entreprises, les écoles ou les centres de formation organisent des salons de l'orientation. Là, les élèves peuvent recueillir des informations. Et puis, bien sûr, les parents, les amis, les relations peuvent aussi donner des conseils.

Mais je voudrais souligner l'importance de l'orientation scolaire. Aujourd'hui, le monde bouge très vite, des métiers disparaissent, d'autres changent ou se créent. Le marché de l'emploi évolue très rapidement. Les services de l'orientation suivent ces évolutions et connaissent bien les emplois de demain.

D'autre part, les jeunes connaissent mal la réalité des métiers. Ils les connaissent d'après ce qu'ils voient à la télé et souvent la télé déforme la réalité ou, tout simplement, ils ne les connaissent pas. Quel collégien sait aujourd'hui en quoi consiste le travail d'un contrôleur de gestion ? L'orientation permet donc de mieux connaître les métiers.

### P. 13 – Le témoignage

**Patrick** : Après le bac, en fait, j'ai envoyé mon dossier dans une école d'ingénieurs, en fait, avec une prépa intégrée et donc, je suis arrivé là-dedans, ça s'appelait l'Institut national des sciences appliquées. C'est une école qui est assez cotée. Et donc, je me suis retrouvé là-dedans alors que je n'avais pas vraiment envie d'y être. En fait, je me suis rendu compte assez rapidement que ce n'était pas mon truc... de faire ça, des maths et de la physique toute la journée. Alors, par contre, je suis parti de là où j'habitais chez mes parents.



Donc l'école se trouvait à Lyon. Au point de vue organisation j'ai trouvé ça assez, assez bien fait, quoi. C'est-à-dire... C'était un campus, j'avais ma chambre sur le campus, dans la cité U et tout était à côté... C'est-à-dire, je me levais, par exemple, à huit heures moins le quart pour aller en cours à huit heures parce que les cours étaient en bas de l'immeuble, dans les locaux qui étaient en bas de l'immeuble. Le réfectoire était juste à côté, aussi. Et ce qui fait que, pendant un certain temps comme ça, enfin disons que les étudiants finalement, dans ce genre d'endroit, vivent un petit peu en autarcie. Ils ont pas tellement besoin de sortir parce que tout est là, quoi. Il y a même des bars le soir où il y a des musiciens qui sont accueillis, où on peut sortir, où on peut se retrouver, etc. Donc c'est un système un peu autonome... Les cours, les profs étaient... C'est pas du tout la fac... donc on était assez encadrés, avec le travail à la maison qu'il y avait à faire, c'était très encadré, très planifié et c'était pas tellement... on n'était pas vraiment livrés à nous-mêmes donc c'est vrai que pour ce qui est de l'apprentissage de l'autonomie, alors c'était pas vraiment ça, en tout cas par rapport aux études. Par contre l'apprentissage de la vie en société, les étudiants entre eux, etc., ça oui, ça m'a apporté quelque chose de positif.

## ▶ Leçon 2

### P. 15 - Le micro-trottoir - Deux adolescents parlent d'Internet.

**Léopold** : Je trouve qu'Internet c'est pratique. On a beaucoup d'informations assez facilement mais tout le monde y met ce qu'il veut donc c'est pas forcément des informations fiables et je préfère quand même aller chercher dans les livres quand j'ai ce qu'il faut.

**Le journaliste** : Est-ce que tu as déjà récolté de fausses informations sur Wikipédia ou sur d'autres sites ?

**Léopold** : Oui enfin des fois c'est tourné de façon pas claire et les sites sont contradictoires. Ils ne disent pas tous la même chose.

**Julie** : Parfois je compare les informations de plusieurs sites et je vois si y en a... Si je regarde cinq sites par exemple, et qui en a quatre qui disent la même information et qui y en a un qui en dit une différente je vais plutôt me fier à ceux qui disent la même chose parce que c'est plus vraisemblable. Quand j'ai fait des recherches en histoire sur des inventeurs ben il y a des sites où ils donnaient des dates différentes et... pour un des premiers vols d'aviation, sur ce coup-là, Wikipédia disait faux.

**Le journaliste** : Est-ce que tu vas aller plus facilement vers des sites dont tu sais qu'ils sont spécialement conçus pour les enfants ou les adolescents ?

**Julie** : Ben oui, bien sûr parce que c'est toujours plus clair à comprendre, parce que le vocabulaire y est plus simple.

**Léopold** : Par exemple, là, j'ai fait un devoir sur la fécondation *in vitro*. Pour ce travail il y avait des sites sur Planning familial et c'est mieux fait parce que c'est adressé aux adolescents, aux enfants donc c'est plus pratique.

**Le journaliste** : Et comment tu libelles ta recherche alors pour aller sur des sites dont tu sais que ça va être plutôt pour les étudiants ou les ados ?

**Léopold** : J'essaie de préciser un peu ma recherche quand je lance quelque chose sur le moteur de recherche.

**Julie** : Ben souvent c'est marqué quand on fait la recherche dans les noms des sites, sur les liens. C'est marqué 12/18 ans, il y a des tranches d'âge parfois et puis même quand on rentre sur le site on voit tout de suite si la présentation elle est plus pour les adolescents ou pour les adultes.

**Le journaliste** : Qui est derrière ce type de sites en général ?

**Julie** : Ben la plupart du temps soit enfin pour des recherches d'histoire, parfois ce sont des musées qui sont spécialisés là-dedans ou sinon l'organisme de l'État souvent pour pas qu'il y ait de problème avec de fausses informations.

**Le journaliste** : Pour vous informer sur l'actualité par exemple est-ce que vous utilisez Internet ?

**Julie** : Euh oui, au lieu d'acheter le journal c'est plus pratique. Donc on tape le nom d'un journal comme *Le Parisien* ou *Le Figaro* et on tombe directement sur la page d'accueil et c'est assez simple pour s'informer.

**Le journaliste** : Et là aussi tu vas sur des sites qui sont à destination d'un public plus jeune ou là tu restes vraiment sur des sites adossés à des grands médias ?

**Julie** : Ben je reste plutôt sur les grands médias. Je cherche pas à aller sur des sites pour les personnes plus jeunes parce que, dans l'actualité, ben, c'est bien de rester, enfin d'être au bon niveau.

**Léopold** : Alors moi je vais jamais sur Internet. Je préfère la télévision ou la radio ou encore les journaux. Par exemple, quand on est à table, ou on écoute la radio ou la télévision. C'est beaucoup plus simple que d'aller sur Internet. Et les journaux, ben, quand je suis en vacances je préfère lire des journaux que d'aller sur Internet.

### P. 21 - Le document sonore - Un touriste interroge une habitante de Gisors.

**Le touriste** : Depuis quand il est fermé le château ?

**L'habitante** : Depuis 1984. Il était en trop mauvais état à cause de tous les gens qui fouillaient, qui cherchaient le fameux trésor des Templiers. Il y en a plusieurs qui se sont blessés. C'était devenu impossible.

**Le touriste** : C'est une légende ou quoi, ce trésor des Templiers ?

**L'habitante** : Pas tout à fait. Il y a des choses

vraies comme le fait que les Templiers ont habité le château au Moyen Âge. Et puis, il y a l'histoire d'un ancien gardien du château qui aurait trouvé un trésor.

**Le touriste** : Et qui l'a gardé pour lui ?

**L'habitante** : Non, c'est une histoire assez bizarre. En fait, en 1941, les Allemands qui occupaient la France ont fermé le château et en ont fait un centre de réparation de leur matériel. Et alors c'est à ce moment-là que le gardien, un Français, a commencé des fouilles. Il faut dire que depuis toujours, il y avait eu une rumeur sur un trésor des Templiers, ici. Ce gardien, un certain Roger Lhomoy, a fouillé pendant des années et un jour de 1946, il va voir le maire de Gisors et il lui dit : « J'ai trouvé une salle souterraine et, dans cette salle, il y a des coffres métalliques énormes. Il y en a trente. Ça ne peut être que le trésor des Templiers ».

**Le touriste** : Et alors ?

**L'habitante** : Ben les gens de la mairie y sont allés mais ils n'y croyaient pas trop. En plus, le passage était difficile, il y a eu un éboulement... Ils ont rebroussé chemin.

**Le touriste** : Bref, ce n'était pas très sérieux !

**L'habitante** : Tout de même, ce qui est étrange c'est qu'en 1947, Roger Lhomoy écrit au général de Gaulle qui avait été à la tête du gouvernement provisoire après la guerre. Et il lui dit qu'il y a un trésor et qu'il lui faudrait de l'aide pour reprendre les fouilles mais de Gaulle ne le croit pas... Et après, Lhomoy abandonne ses fouilles.

**Le touriste** : Mais j'ai entendu dire qu'il y avait eu des fouilles officielles.

**L'habitante** : Oui mais ce n'était pas des fouilles pour le trésor. C'est en 1960 et en 1961, il y a eu deux campagnes archéologiques pour étudier le château et ils n'ont rien trouvé de particulier... Et l'année suivante, il y a un livre qui sort, d'un certain Michel de Sède et qui raconte toute l'histoire des Templiers, du trésor, des fouilles et de la découverte de Lhomoy. Et alors là, dans la France entière, on se met à parler de Gisors. De sorte qu'en 1964, pour en avoir le cœur net, le ministre de la Culture envoie l'armée pour fouiller les souterrains du château... Et eux, c'étaient pas des archéologues. Ils ont fouillé sans aucune précaution. Résultat : en 1966, le donjon s'est fendu...

**Le touriste** : Et ils n'ont rien trouvé ?

**L'habitante** : Officiellement on n'a rien trouvé mais bon, pendant plusieurs nuits on a vu des camions de l'armée quitter le château et ils paraissaient chargés...

## ▶ Leçon 3

### P. 23 - Le micro-trottoir - Peut-on se passer d'un professeur ?

**Béatrice** : Je crois que c'est un peu le même



problème que pour le livre, le livre ne disparaîtra jamais parce que c'est un bel objet et je pense qu'on ne peut pas se passer des professeurs parce que on ne peut pas se passer du rapport humain et certains professeurs, si je parle pour mon compte, m'ont donné envie de travailler. Alors, ce n'est pas un écran d'ordinateur qui me donnera envie d'apprendre ou de travailler.

**Patrick :** Moi, je trouve qu'en fait, la disparition des profs c'est... Je trouve qu'en fait l'intérêt d'apprendre devant un ordinateur, en fait, c'est vrai que ça peut isoler les gens mais en même temps il y a des tas de problèmes pratiques qu'on pourrait résoudre comme ça : les problèmes de transport des étudiants, les problèmes de logement des étudiants, tous ces problèmes pratiques qui font que ça... Y aurait quand même un intérêt là-dedans et puis ça apprend aux gens à s'organiser par eux-mêmes et puis ça leur permet de travailler un petit peu quand ils ont envie et puis, à la limite, de revoir les cours, de revoir les conférences qui ont été filmées, etc.

**Émilie :** Moi, c'est un système qui me conviendrait pas mal finalement parce que je me suis tellement ennuyée à l'école et j'ai trouvé les profs tellement, enfin qui manquent tellement de pédagogie que finalement ça me permettrait sans bouger de chez moi de récupérer des informations assez rapidement et de faire un choix. Maintenant, évidemment, il n'y a pas la dimension humaine et ça, ça me pose un problème.

**Bertrand :** Moi aussi c'est la dimension humaine qui me pose aussi problème. C'est que je pense qu'on ne peut pas se passer des profs surtout au début quand on commence à apprendre. Mais je pense que c'est un plus qui est plutôt pas mal à prendre en considération : le e-learning. C'est comme si on prenait des cours de rattrapage à côté, finalement. Moi, je le prendrais plutôt comme ça mais je ne me passerai pas des profs.

**Valérie :** Moi, je pense qu'Internet doit rester un outil, un outil, une prolongation peut-être des professeurs, quelque chose qui vient compléter mais ne se suffit pas à lui-même parce qu'on aura toujours besoin de la dimension humaine et il faut absolument pouvoir s'exprimer aussi. Avec Internet tout n'est pas blanc, tout n'est pas noir. Enfin si on veut, ne serait-ce que discuter ou si on veut plus d'explications tout ne se résout pas avec un simple clic. Donc ça doit rester un outil à mon avis.

## P. 29 – Le témoignage – Parcours professionnel.

**Bertrand :** Moi, j'ai envie de vous parler de mon activité professionnelle, c'est un peu spécial... J'ai pas fait énormément d'études... Étant jeune je ne savais pas trop ce que je voulais faire donc j'ai passé un brevet d'électricien... Donc pendant plus de dix ans j'ai travaillé en tant qu'électricien dans des maisons, pour des particuliers, pour des boîtes spécialisées et tout. Mais à côté de

ça, j'ai toujours aimé écrire, créer, inventer des choses... et surtout dans la publicité. Je regardais souvent la télé et je me disais « Tiens, si moi je pouvais inventer un slogan, qu'est-ce que je pourrais faire ? » Et du coup, ça a toujours été une passion mais j'ai jamais cherché plus que ça à travailler dans ce milieu-là... J'étais bien en tant qu'électricien, j'avais mon petit appartement, ma petite copine, voilà tout allait bien. On passait du bon temps... Et, un jour, j'ai eu la chance d'aller... de travailler chez un particulier qui travaillait dans le monde de la publicité. Du coup je lui ai posé quelques questions, je lui ai parlé comme ça de ce milieu-là et je lui ai raconté un peu ma passion. Et finalement, un jour, il m'a dit « Tiens, j'ai un produit et j'ai beaucoup de mal à trouver quelque chose sur ce produit-là et il faut que je cherche un slogan mais je ne sais pas quoi. » Et je lui ai demandé, je lui ai dit : « Et ben, écoutez. Si ça ne vous dérange pas, moi, ce soir, c'est quelque chose qui m'amuse, je peux essayer de vous créer deux, trois choses et vous les proposer demain. » Et finalement ce que j'ai proposé a été retenu. Du coup, cette personne-là m'a demandé si ça m'intéressait de venir passer un entretien dans sa boîte de publicité qui était une énorme boîte qui m'impressionnait beaucoup, et tout. Donc, finalement, j'y suis allé et maintenant j'ai arrêté mon travail d'électricien et ça fait huit ans que je travaille dans cette boîte de publicité en tant que créateur, voilà.

**Émilie :** Incroyable ! On peut dire que tu es veinard, toi !

**Bertrand :** Totalement !

**Émilie :** La bonne maison !

**Bertrand :** Ah, oui, oui. C'est quelque chose qui a totalement bouleversé ma vie. Mais en mieux, donc... Mon amie... Tout va bien avec mon amie, mon appartement est plus grand...

**Émilie :** C'est toujours la même ?

**Bertrand :** Oui, c'est toujours la même. Donc, voilà, c'était une histoire assez spéciale et finalement c'est vraiment par la rencontre des gens qu'il peut se passer plusieurs choses, quoi.

**Émilie :** Tu es épanoui ?

**Bertrand :** Totalement.

## ▶ Leçon 4

### P. 31 – Les informations du 17 mars 2009.

**Le présentateur :** Bonjour ! Et à la une, ce matin, la pression qui monte pour le gouvernement. J-2 avant la grande journée de grève et de manifestations jeudi. Mobilisation pour l'emploi et les salaires, mobilisation rarement aussi soutenue, 74 % des Français la trouve justifiée. Dans ce contexte, faut-il oui ou non revenir sur le bouclier fiscal ? Question posée, y compris dans la majorité. Le député UMP Michel Dupuis émet de sérieuses réserves : « Moi, je pense qu'il

faudrait une mesure de bon sens qui consisterait simplement à suspendre le projet... Il est très mal ressenti dans l'opinion et les personnes à bas revenu, effectivement, critiquent beaucoup cette mesure. Donc, il me semble que ce serait un signe que le gouvernement comprenne ces personnes. » C'est hors de question a répondu le président du groupe. Jeudi les salariés du public et du privé seront dans la rue et aussi les étudiants et enseignants-chercheurs. Ils ne désarment pas, bien au contraire. Le ton va monter. « Si au 24 nous n'avons toujours pas obtenu satisfaction à nos demandes, alors nous allons appeler au blocage des universités voire des blocages de routes, de gares, de péages. » Autre sujet où le ton va monter, la réintégration de la France dans l'OTAN. Cet après-midi à l'Assemblée, le débat sera animé... Et, puis l'actualité ce matin, c'est aussi ce coup d'État en direct à Madagascar, le président Marc Ravalomana a quitté la capitale désormais totalement isolée. Dans ce journal, encore, l'ouverture cet après-midi du procès de Xavier Fortin, ce père de famille accusé d'avoir enlevé ses deux fils il y a onze ans et puis, nous évoquerons aussi le pape du pop art, « Le Grand Monde » d'Andy Warhol, exposition qui s'ouvre aujourd'hui même à Paris.

### P. 37 – Les témoignages – Trois chercheurs français et la tentation de l'étranger.

« Le secteur est en tête des priorités stratégiques de la France. En débattre c'est tout simplement débattre de ce qui sera demain notre rang dans le monde et le niveau de vie dont nos enfants hériteront. »

La formule est signée Nicolas Sarkozy à propos de la recherche. C'est par ces mots que l'ancien ministre de l'Économie avait ouvert les assises des états généraux de la recherche à l'automne dernier. La recherche, un secteur en crise en France, le parent pauvre du budget de l'État quoi qu'en dise le ministre. Pas de vrai statut pour les chercheurs, des laboratoires délabrés, des budgets qui fondent comme neige au soleil et des salaires de miséreux après parfois plus de dix années d'études. Alors, dans ce contexte comment ne pas résister à l'appel des sirènes. Une fois diplômées en France, nos têtes bien remplies s'en vont ensuite penser, chercher et trouver bien sûr, pour le compte de puissances étrangères.

Illustration de cette fuite des cerveaux. Ils ont entre 25 et 30 ans. Leur baccalauréat est déjà loin. Beaucoup de ces jeunes chercheurs n'envisagent pas leur avenir avec optimisme à l'image de Philippe Kieffer-Kwon. Il termine sa thèse en Alsace à l'institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire. « Dans notre situation c'est des contrats à durée déterminée ou des bourses de deux à quatre ans qui se succèdent et on peut comme ça pendant des années et des années faire des post-doc sans avoir de cotisation de charge, sans avoir l'espoir d'avoir un poste parce que le nombre de places est très peu élevé



en France. Et généralement ce qui se produit, c'est que, une fois qu'on est parti à l'étranger, on revient plus. »

L'étranger, c'est justement ce qui attend Hervé Seitz. Actuellement il achève sa thèse dans un laboratoire du CNRS à Toulouse. Dans quelques semaines il commencera un stage de post-doctorant à Boston et il n'a pas eu de mal pour le trouver.

**Hervé Seitz** : « Les trois labos qui travaillaient sur le sujet qui m'intéressait se trouvaient tous les trois aux États-Unis. J'ai fait la visite des trois et on m'a proposé un contrat de travail. On a une couverture, on a un salaire convenable, on travaille dans des conditions correctes et il y a de grandes chances que j'ai envie d'y rester peut-être même plus que le strict nécessaire. Là-bas, aux États-Unis, j'ai déjà trois ans de financement assuré, je vais pouvoir développer un vrai axe de recherche sans me préoccuper de formalités administratives pour espérer renouveler mon salaire tous les six mois par exemple. »

Les jeunes chercheurs partiraient donc sans aucun état d'âme. Non, et c'est même le contraire. Beaucoup partage l'avis de Thibaud Lemarteleur. Il achève sa thèse à la faculté de pharmacie de Reims. « Je suis pas partisan pour partir à l'étranger parce que, bon, j'ai une vie de famille en France. Il est vrai que j'aimerais bien dans l'avenir avoir un poste d'enseignant-chercheur dans une université française. Ce qui va devoir m'imposer quand même de faire un post-doc. Alors, je vais essayer de le faire en France parce qu'il y a quand même des possibilités mais qui sont relativement faibles. Je peux pas vraiment en dire plus. »

Pour limiter cette fuite des cerveaux le gouvernement a prévu dans son projet de loi de finances 2005 plusieurs mesures pour inciter les post-doctorants français à revenir en France et pour permettre aux organismes de recherche de recruter davantage de jeunes thésards.

## ▶ Leçon 5

### P. 49 – Le témoignage – Une Française parle de la société vietnamienne.

**Sophie** : Au Vietnam il ne me viendrait pas du tout à l'idée d'aller faire la bise à une personne que je rencontre dans la rue ou à une collègue, encore moins d'ailleurs à un collègue. Ça la mettrait vraiment dans l'embarras. Ce serait déplacé. Tout simplement parce qu'au Vietnam faire la bise, ça n'est pas une coutume.

**Le journaliste** : Et vous me disiez également qu'on évite de se toucher.

**Sophie** : Pas exactement. C'est pas qu'on évite de se toucher, c'est qu'on touche différemment. Par exemple, un enfant on va pas lui mettre la main sur la tête, ou bien pour un nourrisson ou un bébé, mais pas pour un enfant alors qu'en France,

mettre la main sur la tête d'un enfant, c'est une marque de protection, de sympathie, de... même de reconnaissance. En revanche, au Vietnam, il est très fréquent de voir deux femmes se tenir par la main. Ça ne choquera personne, c'est quelque chose de coutumier. En France, vous voyez deux hommes ou deux femmes se tenir par la main, immédiatement, les gens vont se dire : « Tiens, voilà deux homosexuels. »

**Le journaliste** : Et alors, au Vietnam, ça signifie quoi se tenir par la main ?

**Sophie** : Ça signifie tout simplement que ce sont deux personnes qui ont une grande confiance l'une envers l'autre et c'est une marque de complicité, d'une grande complicité.

**Le journaliste** : Au Vietnam, le cercle familial est très soudé, très fort. Il n'est pas rare que plusieurs générations vivent sous le même toit.

**Sophie** : Oui, effectivement, c'est un mode de vie très communautaire. On retrouve souvent trois générations sous un même toit. Donc, les grands-parents, les parents et les enfants même si, aujourd'hui, c'est un petit peu moins vrai qu'auparavant puisque les jeunes cherchent à partir de plus en plus à la ville où ils vont s'installer dans un petit appartement pour suivre leurs études ou pour travailler. Néanmoins ça reste toujours très vrai dans les campagnes où les générations restent très mélangées sous un même toit.

**Le journaliste** : Est-ce que ce mode de vie très communautaire implique qu'il y ait des moments dans la semaine où toute la famille se retrouve à la même table pour un grand repas ?

**Sophie** : Oui, c'est toujours le week-end, soit le samedi soit le dimanche, toute la famille se réunit. Alors on retrouve les frères et sœurs, les beaux-frères, les belles-sœurs, tout le monde vient avec ses enfants et c'est un moment très, très agréable. C'est en fait le moment le plus joyeux de la semaine. C'est d'ailleurs, à ce moment-là, le moyen d'éduquer les enfants et l'occasion de leur transmettre beaucoup de choses sur l'histoire de leur famille. C'est aussi le moyen de perpétuer les coutumes.

**Le journaliste** : Et les amis on les voit où et quand, alors ?

**Sophie** : Alors, plutôt après le travail et au café.

**Le journaliste** : Et vous qui faites souvent la navette entre la France et le Vietnam, avez-vous le sentiment qu'au fil des ans les coutumes vietnamiennes se perdent au profit d'une occidentalisation de la culture vietnamienne ?

**Sophie** : Un peu oui, parce que le pays s'ouvre de plus en plus à l'international.

### P. 55 – Le document sonore – Extrait d'une conférence sur la dépendance à Internet.

**La psychologue** : Alors, évidemment, la question c'est à partir de quel moment on peut parler de cyberdépendance. Est-ce que c'est quand on passe

5 heures par jour devant son ordinateur, 6 heures ou davantage. Je crois que la durée n'est pas le seul critère à prendre en compte : un musicien ou un peintre peut très bien passer des journées entières à exercer son art sans pour autant qu'il soit dépendant. On dit, à ce moment-là, qu'il est passionné.

Je crois qu'il y a trois critères de la dépendance. Le premier, c'est quand la personne veut arrêter et qu'elle ne peut pas.

Le deuxième, c'est quand la personne, plutôt jeune en général, supprime des moments importants de sa vie sociale et familiale. Il ne voit plus ses amis, ou pire, il perd ses amis. Il ne part pas en vacances. Il annule un rendez-vous professionnel pour pouvoir rester devant son ordinateur. Autrement dit, il se désocialise.

Et le troisième critère, c'est l'apparition de signes physiques. Le cyberdépendant a des troubles du sommeil, son alimentation est déséquilibrée, il a des problèmes de dos, des douleurs cervicales, sans parler de la fameuse tendinite du pouce ou du poignet. Voilà... je crois qu'il faut prendre tout cela en compte pour déterminer si on est cyberdépendant ou non.

Cela dit, je pense qu'un jeune qui passe 50 heures par semaine devant son ordinateur et qui le fait depuis plus d'un an est à surveiller.

En fait, ce n'est pas Internet qui est la cause de la cyberdépendance. À l'origine, il y a toujours un problème psychologique.

Ce peut être, par exemple, pour un adolescent, des mauvais résultats au collège ou au lycée, ou bien un ado qui souffre de solitude, qui n'a pas de copains, qui n'est pas intégré, qui a une mauvaise image de lui-même. Le soir ou le week-end il va trouver refuge dans un monde virtuel. Il se console avec sa console.

J'ai aussi connu des cas où il y avait un problème avec la famille, un parent alcoolique ou tout simplement gravement malade. Et là, l'ado se réfugie dans Internet pour évacuer son anxiété...

D'après mon expérience il y a trois types de cyberdépendants :

Celui qu'on peut appeler « le compilateur ». Il passe son temps à faire des recherches, à télécharger tout ce qui passe. Bien souvent, c'est un signe d'anxiété profonde. J'ai connu un ingénieur qui était marié avec trois enfants et qui passait ses soirées à faire des recherches dans sa spécialité. Il n'avait plus aucune vie sociale et sa femme l'a quitté.

Il y a aussi « le transgresseur ». Celui-là veut se prouver qu'il est plus puissant que les autres. Alors il pénètre des systèmes protégés, fait circuler des virus, quelquefois d'ailleurs pour une bonne cause. J'en ai connu un qui traquait des sites pédophiles.

Et puis enfin, il y a « le communicateur ». Lui, de jour ou de nuit, il faut qu'il soit en contact avec les autres. Il passe son temps à échanger des mails



ou à chatter. Cela apaise son besoin d'amour car il pense qu'il est mal aimé.

## ▶ Leçon 6

### P. 57 – L'interview – Un ingénieur en environnement parle du réchauffement climatique.

**Le journaliste :** Depuis une dizaine d'années, le moindre événement météorologique d'envergure est mis sur le compte du réchauffement climatique, tempête, cyclone, blizzard ou canicule. Et, aussitôt, on invoque le réchauffement de la planète. Mais qu'en est-il exactement ? Quel temps fera-t-il en 2100 ? Bien malin qui pourrait le savoir mais pour comprendre les changements climatiques à venir, un livre vient de paraître, *L'Atlas de la menace climatique*, aux éditions Autrement. Son auteur, Frédéric Denhez, ingénieur en environnement, fait le point sur les scénarii possibles. Et premier constat, la Terre se réchauffe. Le processus est en route et rien ni personne ne pourra l'arrêter.

**Frédéric Denhez :** On ne peut pas l'enrayer compte tenu de l'inertie des écosystèmes, c'est-à-dire que l'air se réchauffe lentement, la mer se réchauffe encore plus lentement donc si demain on arrêta toute émission de gaz à effet de serre, on ne stabiliserait l'atmosphère à nouveau en gaz à effet de serre que d'ici 2200 ou 2300. Donc le processus est engagé, il est irrémédiable.

**Un journaliste :** Faisons maintenant un peu de météo-fiction. Quelle sera dans 100 ans, en France, la météo de nos enfants et petits-enfants ?

**Frédéric Denhez :** Le climat méditerranéen gagne le Nord, va de plus en plus vers la Loire. Le pourtour méditerranéen devient aride, un peu comme le Maghreb, la Lozère devient une steppe, la mer monte donc on pense de façon quasi certaine que la Camargue va disparaître, que le littoral du Languedoc-Roussillon va disparaître. La Pointe du Raz en Bretagne qui est connue pour la violence de ses tempêtes en connaîtra encore plus.

**Le journaliste :** Davantage de tempêtes en Bretagne et moins de neige en montagne. Nos forêts vont changer d'aspect. Le hêtre ne poussera plus en Normandie et le renard roux aura quitté nos campagnes. Les étés seront de plus en plus secs, de plus en plus chauds.

**Frédéric Denhez :** La canicule de 2003 ne sera rien par rapport aux étés qu'on connaîtra en 2100. À Nice, par exemple, on atteindra les 50 degrés facilement au mois d'août. Par contre les hivers seront plus humides et l'humidité dans l'air va déclencher des maladies respiratoires, c'est inévitable. Les médecins s'y attendent tous, une plus grande mortalité dans la vieillesse à l'horizon 2100.

**Le journaliste :** Et si maintenant on regarde à l'échelle du globe, on s'aperçoit que le réchauffement climatique ne va pas créer d'inégalités mais qu'il va les exacerber.

**Frédéric Denhez :** Donc le risque climatique c'est aussi, et peut-être même surtout, un risque géopolitique et si on ne le gère pas ce sera évidemment un risque de conflits.

**Le journaliste :** Économie, agriculture, politique, tout change si le climat continue de se réchauffer. Le Canada et la Russie deviennent les greniers à blé de la planète pendant que l'Europe et les États-Unis font face à une pression migratoire sans précédent. D'ailleurs le Pentagone ne s'y est pas trompé en plaçant le risque climatique au deuxième rang des menaces qui planent sur l'Amérique, au deuxième rang derrière le risque terroriste.

### P. 63 – Le témoignage – Une scientifique explique les causes de la détérioration de la grotte de Lascaux.

**La scientifique :** Vous comprenez, dans la grotte de Lascaux – je parle de la véritable grotte de Lascaux – il y a eu des erreurs énormes. D'abord, quand ils ont installé ce système de climatisation juste avant l'année 2000, ils ont fait des travaux de terrassement, ils ont agrandi des passages... Ça a soulevé les micro-organismes qui étaient dans le sol et qui avaient été laissés par les premiers visiteurs de la grotte et ces micro-organismes ont été projetés sur les parois... Et puis cette climatisation a été choisie en dépit du bon sens. D'une part elle était trop puissante et d'autre part elle était inadaptée à l'humidité de la grotte. Résultat, elle est tombée en panne quinze jours après son démarrage. Du coup ça a modifié la température dans la grotte et ça a favorisé le développement des champignons. Et qu'est-ce qu'on a fait quand on a vu ça ? On a répandu de la chaux vive sur le sol pour neutraliser les micro-organismes. Encore une erreur, ça a fait encore monter la température de la grotte ! Et là-dessus, on a voulu faire un état des lieux ; des photographes sont arrivés pour photographier les peintures en 3D ; pendant des centaines d'heures des projecteurs ont été braqués sur les parois alors que le cahier des charges limitait l'éclairage à 35 minutes par jour. Là, ça a provoqué l'apparition de la mélanine qui continue à se développer ! Voilà ce qui arrive quand on n'écoute pas les spécialistes de la conservation ! En 2002, le ministère de la Culture a voulu nommer un comité scientifique international composé de personnalités certes éminentes mais qui n'étaient pas compétentes dans la conservation des grottes ornées. Au lieu de nous écouter ils ont essayé différentes solutions. Ça marchait dans un premier temps et puis c'était la rechute...

Ça, c'est comme pour Lascaux II... parce que Lascaux II se détériore très vite aussi ! Et qu'a fait la société qui gère le site ? Elle a investi de l'argent dans les infrastructures pour qu'il y ait encore plus de visiteurs chaque année. On en est à 300 000 mais on n'a rien fait pour restaurer les fresques. Parce que là, c'était facile de les restaurer. Il suffisait de faire appel à l'artiste qui

avait peint les reproductions. Aujourd'hui, il paraît que ce n'est pas rattrapable...

Vous voulez que je vous dise, il n'y a qu'une seule solution : il faut redonner à la grotte son climat d'origine. Tant que l'on ne l'aura pas fait tout le reste ne servira à rien !

## ▶ Leçon 7

### P. 65 – L'interview – Voyageurs de l'espace.

**Bruno Des Rubeaux :** Le vaisseau qui a été imaginé par le milliardaire britannique Richard Branson permettra de vivre une expérience unique, avoir son corps qui flotte dans l'espace pendant quelques minutes. On appelle cela être en micropesanteur, une sensation qu'il est possible de découvrir à bord d'un avion qui effectue des paraboles, créant un état proche de ce qui est vécu dans l'espace. Dans l'avion, ça ne dure que 22 secondes, une durée qui a été suffisante pour que Thomas Garnier, un étudiant de l'école d'ingénieurs Estaca près de Paris, vive un moment intense.

**Thomas Garnier :** C'est la plus belle sensation que j'ai ressentie de toute ma vie, je pense. Et on flotte vraiment comme on voit les astronautes flotter dans la station internationale et c'est vraiment magnifique. C'est pas tant la légèreté, c'est le fait de pouvoir évoluer en trois dimensions dans l'avion et de ne plus être fixé par rapport au sol qui est totalement déroutant. C'est sublime. J'ai adoré.

**Bruno Des Rubeaux :** Le touriste spatial qui partira à bord du SpaceShipTwo, le vaisseau privé de la société Virgin Galactic, montera à 80 kilomètres d'altitude. Par les hublots il aura une vue étonnante de la Terre que décrit l'astronaute français Jean-François Clairevoy. Il est parti trois fois dans l'espace.

**Jean-François Clairevoy :** L'environnement spatial, c'est quoi ? C'est le ciel noir, noir et ça, c'est impressionnant parce qu'on se rend compte que la Terre est un astre qui est vraiment isolé dans l'immensité de l'univers. La deuxième caractéristique, c'est l'apesanteur, spectaculaire sur les sensations du corps. Et puis la troisième, c'est la vue sur notre planète. On voit que la Terre est courbe et on voit sur plusieurs centaines de kilomètres à la ronde, ou milliers de kilomètres lorsqu'on est encore plus haut. Et donc ça nous donne une perspective sur la relation entre les océans, les déserts, les montagnes comme on n'a jamais pu le voir même d'avion.

**Bruno Des Rubeaux :** En France, ce voyage spatial est commercialisé par l'agence Voyageurs du monde. Cinq Français se sont déjà inscrits, une femme et quatre hommes dont un ancien pilote de l'avion mythique Concorde. Ils vont vivre des moments intenses selon Jean-Luc Wibaux, consultant de l'agence de voyages.

**Jean-Luc Wibaux :** Le vol lui-même, il va durer 2 heures 30. Les candidats qui sont dans l'avion fusée vont subir une pression sur le corps



d'environ trois fois le poids de leur corps sur eux-mêmes. Arrivé à peu près à une altitude de 70, 75 kilomètres, le moteur s'arrête, les corps vont se retrouver dans un état où ils peuvent flotter. Ils ne sont plus soumis à une quelconque pesanteur pendant 4-5 minutes environ.

**Bruno Des Rubeaux** : Les Européens préparent la riposte. L'industriel EADS Astrium a, lui aussi, un projet de vaisseau spatial. La construction du prototype prendra 4 à 5 ans.

### P. 71 - L'interview - Une diététicienne donne des conseils.

**La diététicienne** : Les aliments, en fait, c'est vraiment la contraction entre un aliment et puis un médicament, donc on peut retrouver tout à fait des yaourts à base de ferments lactiques. On retrouve également tout ce qui est margarines enrichies en oméga 3 et puis vous retrouvez aussi tout ce qui est pour améliorer le transit intestinal. C'est surtout un avantage marketing, ça permet de vendre le produit. Maintenant, ils ne sont pas mieux que les autres produits. Effectivement, il faut faire attention également à la composition de l'aliment : c'est pas parce qu'il y a marqué « enrichi en tel nutriment » qu'effectivement il est mieux qu'un autre. Il faut vraiment regarder la composition nutritionnelle.

**Le journaliste** : Est-ce que la composition peut justement cacher des choses un peu perverses, je pense notamment à tout ce qui est « soupes froides », les gaspachos et compagnie. Il n'y a pas que des légumes, il y a parfois beaucoup de graisse.

**La diététicienne** : Tout à fait, en fait. Vous avez peut-être, il y a des moments où on vous dit il y a cinq fruits et légumes dans un petit tube. Effectivement, vous avez 5 à 10 % de sucre, de sel, etc. Alors qu'effectivement si vous faites votre soupe vous-même vous allez mettre que des légumes dedans.

**Le journaliste** : Un des phénomènes de l'été c'est les smoothies, les purées de fruits, c'est plutôt sain ou alors, là aussi, il y a des choses dont il faut se méfier ?

**La diététicienne** : Penser uniquement une purée de fruits pas de souci, c'est un fruit qu'on mixe donc il n'y a pas de problème, c'est compté comme un fruit. Maintenant si on ajoute avec du sucre, tout ça, effectivement, là, ça compte en plus, alors là, il faut faire plutôt attention et limiter la consommation.

**Le journaliste** : On peut rester en bonne santé sans ingurgiter tous ces nouveaux aliments, toutes ces nouvelles choses.

**La diététicienne** : Tout à fait. En fait il suffit d'une alimentation variée et équilibrée, manger de tout en quantité limitée avec le sucre et les matières grasses. Maintenant vous vous faites plaisir et puis c'est bon.

**Le journaliste** : Par rapport à 20 ou 30 ans la

superficie des grandes surfaces a augmenté de manière considérable, les rayons se sont enrichis d'énormément de produits que l'industrie agroalimentaire a créés, des produits transformés. Quel est votre regard de professionnelle là-dessus ?

**La diététicienne** : Il faut s'en méfier parce qu'effectivement, maintenant, les gens n'ont plus le temps de cuisiner, n'ont plus le temps de préparer à manger, le temps du repas est vraiment très diminué donc c'est manger en 5 minutes, sur le pouce, soit au travail donc effectivement il faut faire très attention. Ils sont, en plus, très riches en matières grasses, très riches en sucres donc moi je les recommande au niveau des patients pour dépanner, sinon il vaut mieux revenir à la cuisine qu'on préparait avec les différents aliments et puis, surtout, être maître de sa matière grasse, être maître de ses propres aliments et non pas avec tous les additifs qu'il y a à l'intérieur.

**Le journaliste** : Et pourquoi, d'ailleurs, il y a autant d'additifs ?

**La diététicienne** : Pour conserver en fait.

**Le journaliste** : Donc on ne peut pas préparer la même chose sans avoir des additifs qui sont écrits en tout petit sur l'emballage et qui sont là, vraiment, des pièges pour la nutrition.

**La diététicienne** : Tout à fait, certaines études disent même que ça peut provoquer pas mal d'autres maladies, cancers et compagnie. Donc effectivement il faut vraiment s'en méfier et puis le consommer le moins possible.

## ▶ Leçon 8

### P. 73 - L'interview - Éric Quénard, premier adjoint au maire de Reims, explique la politique de rénovation des anciens quartiers de la ville.

**Éric Quénard** : D'abord l'idée principale derrière c'est de penser aux habitants. Quand on entame une démarche aussi large que celle-ci qui vise à démolir mais surtout à réhabiliter, changer le cadre de vie c'est d'abord pour les habitants. Et c'est comment faire en sorte que les habitants de ces quartiers s'approprient ces projets, ce soient pas des projets qui soient définis dans un bureau très lointain y être associés. Donc c'est à travers des réunions de concertation, avec les habitants. Par exemple, nous en avons fait plusieurs sur ce secteur-là, en particulier, quand il s'est agi de démolir cette passerelle commerciale qui existait depuis une trentaine d'années et qui aujourd'hui va donner lieu à de nouveaux commerces en rez-de-rue, avec de nouveaux logements construits pour transformer, changer le cadre de vie dans ces quartiers qui ont été, faut-il le rappeler, des quartiers construits dans les années 70 et qui se sont petit à petit dégradés.

**Le journaliste** : Qu'est-ce qu'ils vous ont réclamé ?

**Éric Quénard** : Les habitants souhaitent une amélioration de leur cadre de vie, ça veut dire quoi ? Ça veut dire à la fois, d'abord, puisque la rénovation urbaine c'est d'abord le logement. Donc c'est comment on réhabilite, comment on démolit, comment on reconstruit des logements qui sont aujourd'hui adaptés à leurs besoins. Donc c'est la taille des logements, c'est aussi le coût sur les loyers demain qui seront proposés à ces habitants mais c'est aussi toutes sortes de services. Comment améliorer dans un lieu qui était dépourvu de commerces, c'est-à-dire développer une offre commerciale plus importante. Comment faire en sorte que les équipements de proximité que peuvent être, par exemple, une maison de quartier où l'on trouve des activités pour les habitants et, en particulier, pour les jeunes de ce quartier. C'est, puisque c'est aussi la spécificité rémoise, c'est que c'est quatre grands quartiers qui sont concernés par la rénovation urbaine, mais c'est aussi un nouveau moyen de transport pour les relier à travers la réalisation d'un tramway et donc, on est sur des effets de levier, entre deux grandes opérations structurantes qui permet d'améliorer la mobilité des habitants tout en repensant complètement les espaces publics puisque après ça va être donné à la piétonisation avec des espaces beaucoup plus grands pour les habitants, un embellissement à travers de la verdure, à travers de nouveaux logements, à travers de nouvelles activités, à travers de nouveaux commerces. Il est loin le temps où chaque zone géographique d'une ville avait une destination particulière, le lieu où on étudiait, le lieu où on travaillait, le lieu où on consommait, où on avait les commerces. Aujourd'hui ce qu'on veut faire à travers cette rénovation urbaine, eh bien, c'est de faire des petites villes, que dans un quartier on ait une petite ville, un lieu où on puisse travailler, où on puisse exercer une activité, aller pratiquer des loisirs mais aussi avoir des commerces de proximité.

**Le journaliste** : Et les énergies renouvelables, il y en a aussi dans ces nouveaux quartiers ? Je ne vois pas d'éoliennes on est en ville. Est-ce que cette dimension est prise en compte également ?

**Éric Quénard** : Oui, alors, nous sommes ici sur un quartier qui est rattaché à un réseau de chauffage urbain, du charbon, on brûle les déchets ménagers donc avec la dimension développement durable. Elle est alimentée par cela. Pour autant, on ajoute sur certains projets un petit peu plus loin des panneaux photovoltaïques, de la récupération d'eau de pluie.

### P. 79 - L'interview - Le journaliste Sylvain Besson présente l'organisation politique et administrative de la Suisse.

**Sylvain Besson** : Le pouvoir législatif s'organise autour d'un Parlement constitué de deux chambres comme dans pratiquement tous les pays démocratiques, donc il y a une chambre qui représente le peuple, comme on dit en Suisse,



donc le souverain et une chambre qui représente les cantons qui sont les états constitutifs de la Suisse. Donc il y a une chambre haute et une chambre basse.

**Le journaliste :** L'exécutif ensuite ?

**Sylvain Besson :** L'exécutif est un gouvernement composé de sept membres. C'est un exécutif qui n'a pas de chef, c'est-à-dire il y a un président de la Confédération qui est nommé chaque année mais qui n'a pas de pouvoir particulier, donc c'est un président honorifique et, en fait, le pouvoir exécutif réside dans le gouvernement composé de sept membres qui sont désignés par le Parlement. C'est très important de le noter, c'est pas le peuple qui les élit c'est le Parlement qui les désigne et c'est un des pouvoirs les plus importants du Parlement. Il a aussi le pouvoir de les réélire chaque année ce qu'il fait de façon tout à fait pratiquement automatique. Il arrive quand même dans des cas exceptionnels, et c'est arrivé ces dernières années, que des membres du gouvernement ne soient pas réélus.

**Le journaliste :** Les électeurs élisent donc les membres du Parlement, chambre basse et chambre haute. Comment s'organise ensuite la vie quotidienne en Suisse ? Qui a les pouvoirs ?

**Sylvain Besson :** Alors il y a deux éléments qui sont très importants. D'une part c'est la démocratie directe c'est-à-dire le fait que énormément de décisions se prennent dans des référendums ou des initiatives populaires où au fond tous les électeurs votent sur un sujet bien précis, par exemple est-ce qu'il faut adhérer, je sais pas, à l'Organisation des Nations unies, par exemple. C'était un sujet qui a fait beaucoup débat pendant beaucoup d'années. Bon, ben, finalement, très, très tardivement la Suisse a adhéré à l'ONU, il y a quelques années, par un vote populaire. Mais ça peut être énormément de sujets sont traités comme ça, pratiquement tous, en fait. Alors, la deuxième chose, c'est le système fédéral, la Suisse est un pays fédéral donc à l'origine il n'y avait pas de pays « Suisse », il y avait en fait des mini-États d'origine médiévale, on va dire, qui étaient des villes ou des petits territoires montagneux qui étaient souverains pour absolument tout. Donc c'étaient des États qui décidaient de leurs propres affaires qui se sont regroupés à partir du Moyen Âge disons, pour finalement créer l'État suisse moderne qui date du XIX<sup>e</sup> siècle. Les cantons restent quand même très puissants aujourd'hui puisqu'ils ont notamment la haute main sur la police. Chaque canton a sa police. Chaque canton a sa justice, son système de santé, son système scolaire, etc., etc. En fait tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément dévolus au pouvoir fédéral reviennent au canton. Donc les cantons ont tous les pouvoirs sauf ceux qui sont expressément donnés par la Constitution à l'État fédéral.

**Le journaliste :** Quels sont-ils alors ces pouvoirs qui relèvent du niveau fédéral ?

**Sylvain Besson :** Ce sont les pouvoirs régaliens

de tous les États fédéraux en fait, la défense, la monnaie, la politique sociale revient aussi à l'État fédéral. De manière générale, on observe que, de plus en plus, l'État fédéral suisse qui est quand même, toujours, un petit pays a de plus en plus de pouvoirs au détriment des cantons. C'est un problème qui existe dans tous les États fédéraux, en fait.

**Le journaliste :** On peut dire que ça ressemble plus à une organisation type américaine qu'à une organisation française.

**Sylvain Besson :** Ça ressemble énormément aux États-Unis de sorte que, même, on parle parfois de République sœur. Bon, on en parle plutôt côté suisse, la disproportion de taille est quand même absolument massive mais en termes d'organisation constitutionnelle il y a une réelle ressemblance sauf qu'en Suisse il n'y a pas de président très puissant, etc. Les choses sont quand même organisées un peu différemment mais l'existence d'États souverains en fait qui composent le pays ça fait ressembler énormément aux États-Unis. Il y a d'autres pays fédéraux quand même en Europe qui ressemblent à la Suisse. C'est le cas de l'Autriche qui est devenu un État fédéral après la Seconde Guerre mondiale sur le modèle suisse. C'est le cas de l'Allemagne aussi qui était de longue date un État décentralisé et qui ressemble par beaucoup, disons par la puissance des *Länder*, ressemble beaucoup à ce qu'on observe en Suisse avec les cantons.

## ▶ Leçon 9

### P. 91 – L'interview – Caroline a une passion, la couture.

**Caroline :** Comme beaucoup de petites filles de mon âge, à l'époque, nos mamans, pour certaines, étaient encore quelques-unes à la maison et donc moi j'ai vu ma maman coudre des coussins, des rideaux. Je l'ai vue se coudre une robe à l'occasion d'un mariage. Elle avait flashé dans les magazines sur la robe de Caroline de Monaco et elle avait voulu se refaire la même, voilà.

**Le journaliste :** Est-ce que c'est pour ça que vous vous appelez Caroline ?

**Caroline :** Je sais pas mais bon, en l'occurrence, je sais que la robe en tout cas lui avait beaucoup plu. Et elle l'avait très, très bien réussie. Donc il y avait effectivement l'image de ma maman et ensuite très pratiquement j'ai fait de la danse classique pendant de longues années et pour les galas de fin d'année il fallait évidemment avoir des costumes pour monter sur scène et ça coûte très cher de faire fabriquer des costumes par des couturières. Ma maman n'avait pas les moyens de me financer tout ça ; donc au départ elle a cousu pour moi et puis j'ai grandi, j'ai des petites sœurs qui sont arrivées et elle m'a dit : « Écoute, là j'ai plus le temps. Donc c'est très simple tu vas voir. Tu vas te mettre derrière la machine. Je vais te montrer et tu vas faire. » Et

ben voilà, je m'y suis mise comme ça, en fait. Bon des costumes comme ça c'est génial parce qu'il y a un côté un petit peu princesse, un petit peu fée aussi par moments. Les matières sont amusantes, sont rigolotes, sont pailletées, brillantes donc c'était très sympa et puis fini, plus rien pendant de nombreuses années.

**Le journaliste :** Comment c'est revenu alors ?

**Caroline :** Je suis partie en Chine et je demande à mon accompagnatrice sur place de m'amener dans un marché de tissus et j'ai retrouvé des tissus traditionnels chinois qu'on voit depuis de nombreuses années à Paris, dans des boutiques un petit peu bobo branché, ce fameux tissu rouge aux pivoines avec des fleurs... et j'en ramène plusieurs mètres dans toutes les déclinaisons de couleurs, le rouge, le bleu, le vert, etc., et donc je suis rentrée en plus chez mes parents donc j'ai récupéré la vieille machine à coudre que m'avait donnée une grand-tante et j'ai réussi à fabriquer ces fameux coussins, plus quelques bêtises et il y a quelque chose qui m'a énormément aidé, c'est Internet.

### P. 97 – Le témoignage – Un moment de peur.

**Patrick :** Alors moi, un jour, j'étais sur le périph, en voiture et puis, y a un camion, derrière, qui me colle et qui me fait des appels de phares parce que je roulais pas assez vite. Klaxon, etc. Et, puis moi, il commençait vraiment à m'énerver. Donc, à un moment, j'ai donné un coup de frein, un coup de frein pour lui faire comprendre qu'il me collait trop et que c'était trop dangereux, qu'il avait une conduite dangereuse. Et puis j'accélère et puis je redonne un coup de frein et puis il me colle et puis, etc. Enfin, on s'est un petit peu titillé comme ça sur... pendant deux minutes et je voyais que le mec était fou dans son camion. Et puis, un moment plus tard, donc il sort du périphérique et puis, moi aussi je sors un petit peu plus loin de lui, comme ça. Et puis, je commence à descendre sur la bretelle de sortie et puis qu'est-ce que je vois, au feu rouge, au bout de la bretelle. Le poids lourd était arrêté au feu rouge et je vois le chauffeur descendre de son camion et se diriger vers moi, vers ma voiture alors que moi j'étais encore dans la voiture en train de rouler. Et alors là j'ai commencé... j'ai été pris de panique et je me suis dit : « Mais qu'est-ce que je fais ? » Alors je commence à ralentir... Je freine, je regarde dans mon rétroviseur. Je me dis « Je peux pas faire marche arrière » « Je peux pas retourner en marche arrière sur le périph. Ça va être trop dangereux. Ça va... Je vais provoquer un accident. » Et puis je vois le mec, qui faisait deux mètres de haut, qui devait faire 150 kg, qui me fonce dessus, sur la route, tout seul et puis moi, j'étais là, dans ma petite voiture et je me dis « Qu'est-ce que je fais ? » Alors, au dernier moment, j'ai pris une décision un peu, un peu idiote. Je me suis dit : « Et bien, je lui fonce dessus ! » Voilà, j'ai commencé à accélérer, je lui ai foncé dessus, mais comme un fou comme ça dans ma voiture et au dernier moment, ouah... Je me



suis déporté vers la droite et lui, il s'est jeté comme un malade sur le toit de ma voiture. J'ai entendu un gros « brou », un gros bruit comme ça et j'ai regardé dans le rétroviseur. Il était encore debout et il me courait après ! Et alors donc, et il y avait un feu et il y avait plein de voitures arrêtées et le mec me courait après derrière. Alors moi, j'arrive en bas, je commence à klaxonner partout pour que les gens me laissent passer mais personne me laissait passer parce que tout le monde était arrêté au feu rouge. Il a fallu que je monte sur les trottoirs avec ma voiture. J'ai renversé une poubelle et tout ! Mais c'était un truc de fou, quoi... J'étais terrorisé dans ma voiture et j'ai réussi à griller le feu en passant sur les trottoirs et en doublant les voitures. Et puis, mais alors, pendant après, pendant au moins une demi-heure j'avais le cœur qui battait à 150 et puis je regardais sans arrêt dans mes rétroviseurs pour savoir où était le mec. Alors après je l'ai plus vu, évidemment et puis, je suis rentré chez moi mais, hou... J'ai eu très, très peur, quoi. Et puis, ah oui, et à la fin, je me suis aperçu, en fait, finalement, il y avait un petit trou sur le toit de la voiture, voilà, qu'il avait provoqué en se jetant dessus.

## ▶ Leçon 10

### P. 99 - L'entretien - Un fan de séries télévisées.

**Le journaliste :** Qu'est-ce qu'ont ces séries américaines et que les producteurs et réalisateurs français n'ont pas réussi à recréer ?

**Mattéo :** Je pense qu'il y a des réalités assez terre à terre de moyens qui font que peut-être en France les chaînes ont pas forcément le même budget à consacrer aux séries et puis elles sont plus frileuses à l'idée de financer des séries un petit peu actualisées, on va dire. Donc c'est vrai comme le succès de « Plus belle la vie, par exemple, en France, même si je le respecte totalement, à la fois je le comprends parce que ça fait appel à des choses assez simples et puis ça passe à une heure où on n'a pas forcément envie de réfléchir et à la fois je trouve que, effectivement, ça laisse dominer une impression un peu ringarde dans la création française qui peut aussi avoir cours dans les films policiers par exemple. Quand on regarde un film policier américain et un film policier français on voit tout de suite la différence. Ça vaut également un peu pour les séries même si avec des séries comme « La Commune » ou comme « Mafiosa » on progresse un petit peu, je trouve, au niveau français. Donc ça vient d'un côté formel mais également sur le fond, je trouve que les Américains ont beaucoup de défauts mais ils sont capables de regarder leur passé récent et leur présent avec des yeux complètement honnêtes alors que nous, en France, il a fallu attendre l'année dernière pour que apparaissent les premiers films sur les « Indigènes de la République » ou sur la guerre d'Algérie. Alors, la guerre d'Algérie il y en a eu avant. Le film le plus marquant c'est *La Bataille*

*d'Alger*. C'est un film qui a été fait par un Italien, c'est pas un Français. Donc c'est... Voilà, je pense qu'en France il y a ça. Sur la forme, le côté manque de moyens et, peut-être d'imagination, manque de prise de risque et le côté où l'on n'ose pas trop s'attaquer à des choses qui sont encore des plaies dans l'imaginaire de beaucoup de Français.

### P. 105 - Le témoignage - Le métier de scénariste.

**Le journaliste :** Les projets vous les apportez à qui ? À des réalisateurs, à des distributeurs ?

**Alain Le Henry :** Ah, on trouve d'abord, on essaye, on cherche un réalisateur et souvent, et, ou un producteur. Ce sont les deux partenaires de départ, l'un pour la pensée, l'autre pour l'argent et puis, quelquefois, voilà, pour un ensemble. Très bêtement, on va se dire, voilà, pour faire un enfant il faut deux personnes. Ben, voilà, il y a un réalisateur, il y a un scénariste et c'est souvent, d'ailleurs, une vie de couple c'est-à-dire que, on peut démarrer très, très fort dans une vie de couple. On fait un film, un deuxième film, un troisième film et, en ce qui me concerne en tout cas, et peut-être aussi mes camarades, au bout d'un moment, voilà, on se sent un peu usé, on sent qu'on est allé jusqu'au bout peut-être de quelque chose, jusqu'au bout d'une collaboration, jusqu'au bout d'un couple entre guillemets, et on passe à quelqu'un d'autre.

**Le journaliste :** Un scénario, ça se présente comment ? Ça ressemble à quoi ? C'est comme un bouquin, c'est une histoire ? C'est que du texte ou il y a déjà des images ?

**Alain Le Henry :** Non, non, en général, il n'y a pas d'images. C'est que du texte. C'est quelquefois assez aride à lire parce que ça n'est pas une nouvelle, ça n'est, bien entendu, pas un roman. Il y a des numéros, il y a des nombres. Il y a déjà une certaine forme de découpage. Il faut être synthétique, comme ici, donc par conséquent, il faut essayer de suggérer comme ça une image, une ambiance en quelques lignes, parce que, on va dire qu'un scénario, ça tourne autour de 80, 90, 100 pages, à peu près, un film d'une heure et demie, quoi. Et, en même temps avoir déjà dans l'écriture le sens de l'image. Parce que, je pense qu'il n'y a pas d'un côté l'écriture et d'un autre côté la mise en image. Finalement, un scénario c'est pas uniquement raconter une histoire c'est aussi se poser déjà en racontant cette histoire le problème du film à venir. Quel film va naître de cette réflexion, de cette imagination ? Quel type de film ?

**Le journaliste :** Le scénario que vous auriez aimé signer mais c'est pas vous qui avez eu l'idée.

**Alain Le Henry :** Ah oui, ça c'est une jolie question. Il y a beaucoup, là pour le coup il y en aurait énormément. Ben j'aurais aimé écrire *Laurence d'Arabie*.

## ▶ Leçon 11

### P. 107 - Le document sonore - Les informations du 25 août 2009.

**Le présentateur :** Nous sommes le mardi 25 août. Bonne journée à tous.

- Nicolas Sarkozy reçoit les banquiers cette après-midi, les bonus accordés aux traders passent mal, les entreprises, elles, attendent un assouplissement du crédit : « J'espère que le président de la République n'oubliera pas de parler du crédit aux PME. La rentrée va être difficile en terme de trésorerie. Il ne faudrait pas que des entreprises meurent... » Dans ce contexte économique difficile les entreprises ont souvent besoin d'un coup de pouce des banques mais très souvent cette aide n'arrive pas. Ainsi le médiateur du crédit, André Ricol, a pu constater que les banques n'allaient pas assez loin dans leur octroi de crédits à court terme.
- Les incendies en Grèce sous contrôle mais les dégâts sont dramatiques : habitations détruites et forêts calcinées. La Grèce continue de voir sa végétation partir en fumée et même si la situation est moins catastrophique qu'hier, tout n'est pas encore sous contrôle mais voilà que maintenant le gouvernement s'attaque à la presse étrangère, l'accusant de dramatiser les événements. Mais la presse locale et les présentateurs des journaux télévisés grecs s'en prennent ouvertement au gouvernement. Le porte-parole du gouvernement essaie de minimiser un bilan qui s'avère déjà catastrophique et promet des indemnisations aux agriculteurs et aux propriétaires des 150 maisons qui ont brûlé.
- Grippe A. En Nouvelle-Calédonie on contient l'épidémie mais on se prépare malheureusement à d'autres cas mortels. « On a encore un nombre important de cas qui se déclarent chaque jour. » Roseline Bachelot, ministre de la Santé, va se rendre sur place. Toujours grippe A, qui frappe aussi les sportifs. Notamment trois joueurs du Stade français dont les noms n'ont pas été révélés souffrent du virus. Ils ont fait le déplacement le week-end dernier pour affronter Bayonne. Pour l'instant aucun autre joueur n'a été contaminé.
- L'adolescente disparue près de Perpignan a été retrouvée à Toulouse ce matin. La jeune fille, âgée de 14 ans avait disparu du camping où elle séjournait en compagnie de ses grands-parents. Hier, la police penchait déjà pour l'hypothèse de la fugue.
- Un ministre dans un sous-marin. Dans le cadre du Grenelle de la mer, Jean-Louis Borloo est allé visiter au large de Cassis un canyon poissonneux et protégé. Le ministre est venu admirer le travail de l'Agence des aires marines protégées.
- Les socialistes ont rendez-vous à La Rochelle pour leur université d'été en fin de semaine. On y parlera bien entendu des primaires à gauche pour la prochaine élection présidentielle mais aussi de l'alliance éventuelle avec le MoDem.



Le maire de Lyon Gérard Colomb se déclare favorable à une alliance avec le parti de François Bayrou du moment où François Bayrou réaffirme son opposition à la politique menée par Nicolas Sarkozy

- Michael Jackson est mort après injection d'un puissant anesthésiant, c'est le *Los Angeles Times* qui l'affirme, citant un rapport de police transmis à la justice. Des doses mortelles ont été retrouvées dans le sang de la star qui était traitée depuis des semaines pour des insomnies.

- Et enfin, football, match retour de la Ligue des champions. Les Lyonnais en déplacement à Bruxelles, avec quatre buts d'avance, ne devraient pas connaître de souci.

## P. 113 – Le micro-trottoir – Réactions après l'exposition « Our body, à corps ouvert ».

**Le journaliste :** Avant de voir cette expo vous soupçonniez qu'on puisse conserver les corps de cette manière ?

– Non, pas du tout. Je ne savais pas que ça existait.

– Surprenante, inattendue, un peu effrayant au début mais on s'y habitue à la fin.

– Ça me paraît être quelque chose de très difficile à préparer et puis très impressionnant.

**Le journaliste :** Vous allez vous regarder vous-même différemment maintenant ?

– Oui, oui. Je vais m'ausculter un petit peu, un petit peu mieux.

**Le journaliste :** Qu'est-ce qui vous a effrayé ?

– Déjà le fait que ce soit des vraies personnes humaines.

– Moi, ce qui m'a impressionné c'est toutes les ramifications sanguines. Et tout ça au niveau du corps, tout ça... C'est très impressionnant...

**Le journaliste :** Il y a des choses qui vous ont choqué dans ce que vous avez vu ?

– Peut-être le crâne du bébé mais sinon dans l'ensemble il n'y a rien qui m'a choqué en particulier.

– J'amènerais pas forcément des enfants de tout âge ou vraiment il faut bien les préparer et leur expliquer.

**Le journaliste :** Vous y avez amené des enfants, vos enfants, qui sont plutôt jeunes. Vous saviez exactement ce qu'ils allaient voir et ce que vous alliez voir.

– Oui, oui, j'avais vu... J'étais allée sur le site Internet. J'en avais entendu parler donc je m'étais documentée avant. Enfin, ils savaient à quoi ils s'attendaient parce qu'ils, elles avaient vu les images.

**Le journaliste :** Elles ont souhaité venir ou vous avez souhaité les amener ?

– C'est plutôt moi qui ai proposé, oui, oui...

**Le journaliste :** Et sur un plan cette fois un peu éthique, sur le principe même de conserver les corps de cette manière, de les disséquer ensuite pour les présenter au public... quel avis vous avez sur cette question ?

– Je pense... j'espère qu'au départ les personnes qui sont exposées là ont signé un accord. Alors, évidemment, quand on signe un accord pour donner son corps à la science on ne s'imagine pas forcément qu'on sera exposé dans une salle. À partir du moment où c'est fait dans un respect... le comportement du public est assez respectueux donc... Mais, on y pense... Moi j'y pense, en voyant les corps, à ces personnes-là mais je ne suis pas choquée. Je ne suis pas persuadée qu'elles s'imaginaient être exposées à Paris, comme ça.

**Le journaliste :** Vous-même, vous envisageriez de donner votre corps à la science.

– C'est vrai quand on signe pour ça il faut signer... on ne s'imagine pas forcément où on va finir. J'ai déjà fait de la dissection en salle d'anatomie donc... C'est sûrement plus choquant en salle de dissection avec des étudiants en médecine que là.

**Le journaliste :** Donc ça ne vous a pas fait changer d'avis ?

– Je ne pense pas.

**Le journaliste :** Qu'est-ce qui vous a donné envie de venir ?

– Je devais aller visiter les catacombes, c'était fermé. Ça s'appelle un plan B.

**Le journaliste :** Un plan B dans les catacombes du corps humain.

– Voilà !

## ▶ Leçon 12

### P. 115 – L'interview – La préparation des coquilles Saint-Jacques.

**Anne Hudson :** Elle tient son nom d'un lointain passé lorsque les premiers pèlerins se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle. Au retour de leur pèlerinage ils rapportaient une coquille ramassée lors de leur passage sur les côtes de la Galice. Cette coquille leur servait non seulement de récipient pour boire et se nourrir mais aussi de sébile pour quêmander quelques oboles. Si les coquilles Saint-Jacques n'étaient pas très appréciées à l'époque pour leurs qualités gustatives, elles se sont bien rattrapées. Elles font maintenant partie des plus beaux produits de la gastronomie. Yvan, le plus parisien des chefs belges, l'accommode avec deux produits de son pays, la bière et les endives ou chicons.

**Yvan :** Je pense que c'est un joli mariage entre la bière qui est une boisson du Nord, l'endive, le chicon, création belge, et la Saint-Jacques qui vient vraiment de la mer du Nord. Alors, ben, c'est simple, on émince les chicons. On les lave bien, bien sûr, on les sèche. On les poêle au beurre avec un petit peu de sel, du poivre, de la muscade.

**Anne Hudson :** On les émince, heu...

**Yvan :** On les émince au couteau ou en fine julienne ou grossièrement et donc dans une poêle antiadhésive une belle noix de beurre. On fait colorer les endives avec du sel, du poivre, le

petit secret c'est une pointe de muscade pour qu'il caramélise encore mieux que la normale, une petite pincée de sucre.

**Anne Hudson :** Voilà.

**Yvan :** C'est ce qui donnera le côté un petit peu croustillant. Donc on réserve nos endives qui sont colorées, braisées si on peut employer l'expression.

**Anne Hudson :** Ça cuit très vite, hein.

**Yvan :** Ça cuit très vite, en quatre-cinq minutes. Et nos coquilles Saint-Jacques sont ébarbées, on enlève le corail. Elles sont bien lavées, bien séchées. On les poêle moitié beurre, moitié huile. Ça, c'est un petit secret aussi, moitié beurre, moitié huile, coloration sans que ça brûle donc une minute de chaque côté avec un petit peu de sel et poivre. On réserve un petit peu de fumet de poisson. On en trouve maintenant tout fait dans les grandes surfaces.

**Anne Hudson :** Et pour nous c'est plus facile quand même.

**Yvan :** C'est plus facile, voilà. Donc je vais dire pour quatre personnes 25 centilitres de fumet de poisson, la même quantité en quantité de bière, une bière blonde parce qu'elle est moins amère que la bière brune. On fait réduire le tout et on monte avec une petite noix de beurre au fouet. On dresse au milieu de l'assiette les endives braisées, les quelques coquilles Saint-Jacques qu'on dispose dessus et on nappe avec la petite sauce et je peux vous assurer que c'est un régal.

### P. 121 – L'interview – Les vins de Bordeaux.

**Le journaliste :** Ils comptent parmi les meilleurs ambassadeurs du raffinement français. Je veux parler des vins de Bordeaux. Leurs noms résonnent au creux de nos oreilles comme une caresse de velours sur la joue. Fermez les yeux et écoutez : Château Pétrus, Château Lafite, Mouton-Rothschild, à votre santé mesdames - messieurs mais à côté de ces bordeaux prestigieux il y a aussi les petits bordeaux. 85 % de la production, des vins qui s'écoulent à moins de 5 euros la bouteille. Le problème, c'est que ces petits bordeaux se vendent de moins en moins bien, notamment à l'étranger. Moins 40 % d'exportation en 2003. Et à cause de quoi ? Eh bien à cause de la concurrence étrangère, australienne notamment qui vinifie des nectars gorgés de soleil, plus ronds, plus sucrés et donc plus faciles d'accès. Du coup certains spécialistes préconisent tout simplement de faire évoluer le goût des vins de Bordeaux pour les rendre plus accessibles aux palais les moins aguerris et notamment aux palais de ces nouveaux consommateurs zappeurs séduits par les vins du Nouveau Monde.

Laurent Martéo est allé prendre l'avis d'un spécialiste, l'œnologue Patrick Léon qui a longtemps présidé aux destinées de Mouton-Rothschild.

**Patrick Léon :** On trouve des goûts simples sur



les climats d'ailleurs chauds de l'hémisphère Sud ou méditerranéens. C'est parce que c'est plus sucré, c'est plus rond, c'est plus charnu. Le vin se... rentre plus facilement en discussion, je dirais, avec le consommateur. On trouve des vins plus complexes dans des terroirs atlantiques comme chez nous à Bordeaux, océaniques, qui sont le résultat de l'assemblage de nos différents cépages et de nos différents terroirs. Et le goût des gens évolue. Le nouveau consommateur commence par des vins rosés et des vins blancs et souvent sucrés. Ensuite, au fur et à mesure où sa culture augmente il passe par des rouges, des rouges légers, fruités et au fur et à mesure où sa connaissance et son goût évoluent il va vers des rouges de garde qui ont plus de structure, un petit peu plus de tanin. Ils ont plus d'harmonie, ils sont plus complexes. Vous gardez les perceptions en bouche plus longtemps et ils demandent des moments un petit peu plus privilégiés que le vin sucré, simple, rond, fruité qu'on peut boire plus facilement tous les jours. Alors Bordeaux doit pouvoir être capable de répondre aux différentes strates du marché et aux différents types de vin. Bordeaux, c'est cent vingt mille hectares, c'est plus de six millions d'hectolitres de vin donc Bordeaux doit pouvoir répondre à toutes ces exigences.

▶ **Leçon 13**

**P. 133 – L'interview – Karima Delli, députée européenne, donne son opinion sur la politique des quotas.**

**Karima Delli :** Je trouve que la politique dans laquelle on est, est complètement scandaleuse. C'est-à-dire qu'on ne prend pas la souffrance des gens, on met à la place des chiffres c'est-à-dire que toutes ces personnes qui sont sur notre territoire, la France qui a toujours été un pays d'immigrés d'Europe, d'Afrique, etc., qui a un visage multiculturel, aujourd'hui on l'enferme dans quelque chose qui ne lui ressemble pas. Je suis contre cette politique des quotas et moi je suis pour la régularisation de tous les sans-papiers. Aujourd'hui on se sert un petit peu justement des immigrés, des sans-papiers comme des boucs émissaires. Le chômage, c'est les sans-papiers, la précarité, c'est les sans-papiers, la pauvreté, c'est eux. C'est faux de dire ça. Ce sont un apport merveilleux, d'une multitude de cultures, de pratiques, de valeurs, de traditions auxquelles on n'a pas le droit de renoncer. Je suis contre cette politique des quotas quels qu'ils soient.

**Le journaliste :** Même quand il s'agit de quotas de « discrimination positive », que ce soit pour la parité ou autre.

**Karima Delli :** Quand on dit « discrimination positive » ça induit qu'il y a toujours une discrimination négative donc, il y a de la discrimination quand même. C'est vrai que les femmes ont dû se battre et c'est tant mieux.

Cette parité aujourd'hui dans le droit mais elle n'est toujours pas appliquée. Où sont les 50 % de femmes dans nos instances que ce soit à l'Assemblée nationale ou le Sénat ? Par rapport au quota sur la diversité moi, je n'aime pas le mot diversité parce que ça voudrait dire que vous avez sur des listes des divers et de reste des non-divers. Qu'est-ce que ça veut dire ? On est des personnes avant tout quelles que soient nos compétences, nos parcours, nos luttes. Moi, j'ai eu tendance à dire pendant la campagne la diversité sur la liste Europe Écologie, notamment en Île-de-France. Il y avait un Dany Cohn-Bendit, un Franco-Allemand, une Franco-Norvégienne avec Éva Joly et deux Franco-Chtis que soient Pascal Canfin et moi. Eh ben voilà, on est unis dans la diversité. La diversité, aujourd'hui, je crois, c'est un outil qui est beaucoup utilisé pour se donner bonne conscience. Dire diversité c'est-à-dire, moi je veux qu'on lutte contre toutes les discriminations, qu'on énonce réellement les discriminations et puis à partir de ce bilan, qu'est-ce qu'on fait ? Voilà, et ce débat-là, ben, on ne l'a pas, malheureusement.

**P. 139 – L'interview – Définition de la laïcité.**

**Monique Vézinet :** Il y a des tenants de la laïcité qui utilisent le terme avec des adjectifs de type laïcité « ouverte », laïcité « plurielle » qui signifie en réalité que ils souhaitent qu'on donne une place aux communautés et notamment aux communautés religieuses. C'est une tendance qui s'est fait jour bien souvent, malheureusement, pour acheter la paix sociale et confier à des groupements privés en l'occurrence confessionnels des tâches que le service public ne pouvait plus assumer. Et on peut craindre que l'Éducation nationale avec les difficultés qu'elle traverse n'ait tendance à se décharger de plus en plus sur les écoles confessionnelles à l'avenir.

**Le journaliste :** Qu'est-ce qui vous fait dire que la laïcité ne doit pas évoluer dans cette direction, plurielle, ouverte, etc. ?

**Monique Vézinet :** Vraiment ce principe de séparation entre les sphères privée et publique mais aussi entre les financements car, normalement, l'argent public ne devrait aller qu'à des entreprises publiques. Or, dans de multiples domaines il y a des infractions à cette règle et ça reste le cas pour le financement public de l'école privée.

**Le journaliste :** Vous parliez d'atteintes parfois locales, très isolées au principe de la laïcité. Est-ce que, par exemple, de réserver un gymnase pendant quelques heures à un certain public, à des femmes voilées c'est remettre en cause le principe de la laïcité ? Ça va vers ce que certains appellent la laïcité plurielle ou ouverte.

**Monique Vézinet :** Ah, tout à fait, tout à fait. C'est le cas des horaires, des jours séparés dans les piscines. Effectivement, il y a des difficultés qui apparaissent dans les gymnases, dans toutes sortes de lieux où le principe de laïcité n'est pas

bien compris. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas respecter, dans certains cas, la sensibilité de tel ou tel public mais les choses doivent être distinguées selon le lieu dont on parle : s'il s'agit de lieux publics il ne doit y avoir aucune distinction entre les publics, s'il s'agit de lieux privés par contre, un règlement intérieur peut prévoir que les femmes portant telle ou telle tenue ne seront pas admises mais il faut que ce soit dit à l'avance. Il y a eu un jugement à ce sujet concernant un gîte dans les Vosges dont la propriétaire avait souhaité faire partir des locataires voilées. Elle a été condamnée assez lourdement, on peut le penser, mais de fait elle n'avait pas le droit de les refuser sans avoir affiché par avance cette règle du jeu dans son gîte.

▶ **Leçon 14**

**P. 141 – L'entretien – Le bénévolat en France.**

**Olivier Mathurin :** On dit souvent que les Français sont solidaires et qu'ils sont nombreux à donner de leur temps gratuitement pour venir en aide aux autres. Nombreux c'est vite dit, les bénévoles réguliers, ceux qui adhèrent à une association et qui s'investissent au minimum deux heures par semaine ne sont pas plus de trois millions et ce nombre n'augmente pas, au contraire les grandes associations nationales (Restos du cœur, Secours catholique, Médecins du monde et autres) constatent une érosion de 5 % de leurs effectifs réguliers depuis les années 99-2000. Ceux qui prédisaient un essor de l'engagement bénévole avec la mise en place des 35 heures se sont trompés. Pour Jacques Mallet, l'auteur de l'étude, c'est une question d'état d'esprit qui a changé.

**Jacques Mallet :** Évidemment le temps disponible est plus important depuis la réduction du temps de travail mais les personnes qui reçoivent les candidats bénévoles s'aperçoivent qu'il y a chez ces candidats un peu plus d'exigences qu'avant, de la même façon qu'on veut planifier son emploi du temps par rapport à la vie professionnelle, on veut également planifier son emploi du temps par rapport à la vie disponible, et de façon paradoxale on arrive à cette situation de personnes plus disponibles en volume mais moins disponibles sur les créneaux qui intéressent les associations.

**Olivier Mathurin :** Autre enseignement de cette étude, c'est dans les départements ruraux que l'engagement bénévole est proportionnellement le plus fort, la Manche, la Mayenne, les Deux-Sèvres ou encore le sud du Massif central alors que les grandes régions urbaines, Île-de-France entre autres, arrivent loin derrière. Le temps de trajet dans les grandes agglomérations y est sûrement pour quelque chose, mais Jacques Mallet y voit aussi le résultat d'une certaine accoutumance des citoyens aux différentes formes d'exclusion.

**Jacques Mallet :** En région parisienne la misère, les difficultés qu'éprouvent les autres se banalisent,



alors qu'en milieu rural elles sont identifiées. On connaît la personne, on sait d'où elle vient, on sait ce qui lui arrive et je pense que de ce fait la solidarité est plus forte, donc le bénévolat se mobilise plus facilement.

**Olivier Mathurin** : Pour renforcer l'engagement bénévole là où il faiblit il faut, dit Jacques Mallet, rendre plus lisible les besoins des associations pour que chaque Français désireux de s'engager puisse offrir le meilleur de lui-même là où il sera le plus utile.

## P. 147 - L'interview - La loi 101 au Québec.

**Patrice Dallaire** : Cette Charte-là, comme le dit le nom donc c'est une loi importante, c'est une loi qui fait du français la seule langue officielle du Québec, la langue de l'administration et la langue du gouvernement, la langue de la société essentiellement

**Le journaliste** : Qu'est-ce que ça a changé que cette Charte soit adoptée par l'Assemblée nationale, c'était le 26 août 1977.

**Patrice Dallaire** : Ça a changé beaucoup de choses, ça a changé par exemple au niveau de l'immigration, il y avait des dispositions qui ont fait en sorte par exemple que les enfants d'immigrants ont été légalement obligés de fréquenter l'école française, parce qu'avant on avait ce qu'on appelait le libre choix, et on avait une situation où 90 % des immigrants choisissaient le secteur anglophone, et avec l'importance du niveau d'immigration on pouvait avec certains modèles prévoir une situation où dans une ou deux générations au maximum les francophones dans la région de Montréal auraient été minoritaires, et sans le Montréal français, Montréal qui est le cœur et le poumon culturel du Québec, qui est la deuxième ville française du monde, sans le Montréal français, à mon avis il n'y a plus de Québec français.

**Le journaliste** : Cette Charte a été accompagnée d'une loi célèbre au Québec, la loi 101, mise en place par le gouvernement de René Lévesque. Qu'est-ce que cette loi 101 a changé ?

**Patrice Dallaire** : Elle a changé, je pense, justement la perception que les Québécois avaient d'eux-mêmes. Vous savez on revenait de loin en 77. Dans les années 60 on se disait, on a besoin des Anglais, on n'osait pas trop s'affirmer, les gens pensaient que, bon, l'éducation bilingue qui est une machine à assimiler, on pensait : bon, c'est la meilleure façon parce qu'il faut que nos enfants apprennent l'anglais parce qu'ils vont réussir en affaires. Alors on a changé finalement notre mentalité. On sait qu'on peut très bien réussir, on a construit par exemple tous les grands barrages au Québec qui sont les principaux symboles économiques de notre réussite avec Hydro-Québec, tout ça c'est fait en français. Alors ça a changé beaucoup notre façon de percevoir notre propre pouvoir politique.

**Le journaliste** : Avant cette Charte, qu'est-ce que vous disaient les anglophones dans les rues de Montréal, parfois ?

**Patrice Dallaire** : Ben écoutez, il y a eu des choses qui étaient un peu désobligeantes qui étaient dites à l'occasion mais essentiellement des gens se faisaient dire dans certains grands magasins : « Speak white », on se faisait dire des trucs comme ça.

**Le journaliste** : Qui veut dire ?

**Patrice Dallaire** : Qui veut dire « Parlez le langage des Blancs » essentiellement. Le français était considéré comme une langue indigène par certaines personnes, une minorité sans doute mais c'est le genre de choses qui était très très choquant, donc en obligeant qu'il y ait de l'affichage en français, en obligeant que les services soient donnés en français, en obligeant par exemple les infirmiers ou les gens qui pratiquent certaines professions à avoir un minimum de compétences en français, on s'assurait que les Québécois francophones qui forment la majorité pouvaient partout au Québec recevoir des services en français.

## ▶ Leçon 15

### P. 149 - Le reportage - Menace de privatisation de La Poste.

**Gaël Letanneux** : Entre grève des enseignants et manifestations des fonctionnaires, l'automne a été chaud et s'il y a une réforme qui ne passe pas comme une lettre à la poste, c'est bien celle du courrier. Précisons qu'au moment où nous enregistrons cette émission le gouvernement n'en fait plus une priorité à court terme en raison de la crise. Mais il considère cette réforme comme nécessaire et promet de la mettre en œuvre car la France a pris des engagements au niveau européen pour libéraliser ses services postaux d'ici à 2011. Et ça coince. Pourquoi ? Parce que les syndicats craignent une privatisation pure et simple de La Poste. Une idée qui fait bondir les habitants des communes rurales car c'est évidemment dans les campagnes que les bureaux de poste sont menacés de fermeture faute de rentabilité. Exemple dans le Massif central, à Saint-Amand-Roche-Savine, un petit village de 500 habitants. Là-bas, la mobilisation est forte. « Touche pas à ma poste », c'est un reportage de Victor Honnet.

**Victor Honnet** : La petite agence installée au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien est encore ouverte 6 jours sur 7. Son activité est en hausse et pourtant c'est une agence comme beaucoup d'autres en France menacée de déclassement. Le bureau de poste de Saint-Amand deviendrait alors un bureau annexe ouvert moins souvent avec moins de personnel et des services revus à la baisse. Le premier pas vers la fermeture définitive d'après le député-maire, le communiste André Chassaigne.

**André Chassaigne** : Avec l'ouverture de La Poste à des capitaux et la privatisation de La Poste, il est bien évident que demain les actionnaires qui seront comme des loups dans la bergerie n'accepteront

pas que l'on finance une commune pour maintenir un relais-poste, un point-contact. Au final on sait très bien que ce sera la disparition pure et simple de ce service public qui est au service d'une population chez nous rurale, dispersée, âgée. Les services rendus ne seront plus les mêmes.

**Victor Honnet** : Une pétition lancée par la mairie a déjà recueilli plus de 600 signatures. C'est vraiment tout un village qui est mobilisé, à l'image de Monique, une retraitée, très inquiète.

**Monique** : Franchement, notre poste, ça compte comme compte notre boulanger, comme compte le boucher qui venait et qui ne va plus venir. Alors vraiment, c'est, je vous assure, c'est, c'est dramatique pour des personnes âgées comme moi qui ont connu ce village vivant et la poste fait partie intégrante de la vie d'un village.

**Victor Honnet** : Les habitants du canton ont d'ailleurs décidé de se rassembler dans un collectif de citoyens pour la défense de La Poste et des services publics en général. L'inquiétude est d'autant plus vive que dans la petite ville d'Ambert à 15 kilomètres de Saint-Amand la maternité a déjà fermé en 2007 et la sous-préfecture pourrait également disparaître.

**Gaël Letanneux** : Reportage signé Victor Honnet à Saint-Amand-Roche-Savine dans le Puy-de-Dôme.

### P. 155 - Le micro-trottoir : Les cachets des joueurs de football sont-ils trop élevés ?

- Ah moi je trouve que c'est démesuré par rapport à la masse générale de la population. Ils en profitent, tant mieux parce qu'il faut déjà être d'un haut niveau. Mais moi, je suis dépassée de cet argent, au temps où nous vivons et tant de gens qui n'ont pas à manger... Alors moi ça me dépasse mais j'y peux rien...

- C'est un petit peu comme pour les vedettes de cinéma ou du show-biz, c'est une bourse aux talents, à la notoriété et puis aux acquis de leurs exploits passés.

- Tout cela paraît très excessif.

- Je pense que le montant des transactions pour les footballeurs est le reflet de l'intérêt que portent les gens pour le football et donc de toute la machinerie commerciale qui a derrière et de ce fait, voilà, les montants des transferts pour les footballeurs sont maintenant plus importants que la course à pied parce qu'il n'y a pas le même business derrière, donc voilà.

- Vous m'auriez posé la question de savoir ce que je pensais du bonus pour les traders...

**Le journaliste** : Vous trouvez ça aussi déconnecté de la réalité, aussi indécent, je dirai.

- Totalement ! Voilà, alors après, je ne sais pas si le G20 va légiférer sur la limitation des montants des transferts pour les footballeurs mais je pense que c'est à peu près la même chose pour moi.

- Ça répond à une certaine logique dans laquelle nous vivons aujourd'hui et c'est pas forcément choquant par rapport à l'ensemble des choses



dans lesquelles nous vivons aujourd'hui.

- Pour Cristiano Ronaldo, c'est une somme démesurée quand même.

**Le journaliste** : Uniquement pour lui.

- Ouais...

- C'est pas forcément la valeur du bonhomme puisque, pour être technique, puisqu'il y a Zidane qui a été encensé qui était à 70 millions, je crois, transféré au Real. Et ensuite Benzema qui a été transféré plus. Pour autant il est un peu moins encensé et puis, techniquement, il est pas, pour moi, aussi bon. Voilà c'est le marché ; c'est pas forcément la valeur du bonhomme mais c'est aussi le marché qui fait ça.

**Le journaliste** : Est-ce que c'est plus choquant finalement que les bonus que peuvent toucher certains traders ou patrons de très grosses entreprises ?

[rires]

**Le journaliste** : Est-ce que vous savez ce que ça représente en années de travail de votre salaire ?

- Peut-être vingt ans... Non, vingt ans, c'est... Je sais pas !

**Le journaliste** : J'espère pour vous que c'est vingt ans !

- Je pense que c'est cinquante ans de mon salaire, même plus !

- Ben, ça me choque mais ça me choque moins que les banques qui ont reçu plein d'argent pour aider les PME et autres et qui les aident pas. Voilà, après, le sport, je pense que ça choque moins les gens, même si c'est choquant mais en même temps ils offrent du rêve. Il y a moins de contrepartie.

## ▶ Leçon 16

### P. 157 - L'interview - L'intérêt du microcrédit.

**Marie Vostal** : Qu'est-ce que la microfinance ? Ce terme recouvre tous les systèmes de financement conduisant à accorder des crédits aux personnes les plus pauvres afin de leur permettre de retrouver un travail autonome. Exemple : avec un prêt d'un peu plus de 100 euros au Vietnam, une mère de trois enfants a pu modifier son vélo pour le transformer en restaurant ambulant proposant de la soupe. Au Mali, une autre femme grâce à un prêt de 76 euros est devenue vendeuse de fruits et légumes. Selon les dernières données connues, le monde comptait au 31 décembre 2004 trois mille cent soixante-quatre institutions de microcrédit, lesquelles desservent près de 100 millions de clients dont les deux tiers faisaient partie des

populations les plus pauvres du monde. Ces prêts d'un montant moyen de l'ordre de 150 euros permettent non seulement de soutenir un individu mais parfois même une communauté comme lorsqu'en 1976 Mohammad Yunus a prêté 27 dollars à quarante-deux femmes du Bangladesh pour qu'elles achètent des outils pour faire de la cordonnerie. C'est ainsi qu'est née la Grameen Bank, la banque des pauvres. La pionnière du microcrédit a, depuis cette date, prêté 5,7 milliards de dollars à 6 millions d'emprunteurs. Le microcrédit n'est pas réservé aux pays les plus pauvres. La France a été le premier pays d'Europe à adapter l'expérience de la Grameen Bank avec comme fer de lance l'association ADIE ; créée en 1989 elle a accordé 41 000 prêts de 2 800 euros en moyenne et permis la création de 42 000 emplois. Pour la seule année dernière ce sont 7 000 précaires qui ont retrouvé un emploi grâce à ces dispositifs. Dans les économies développées ces actions de financement sont généralement appuyées par les réseaux bancaires classiques. Ces prêts qui s'adressent plutôt aux exclus du système bancaire et aux chômeurs débouchent souvent sur la création de micro-entreprises et les banques ne sont pas outillées pour accompagner ces petits projets, au contraire des associations. Bien que bénéficiant de l'aura du prix Nobel, le microcrédit qui potentiellement pourrait venir en aide aux 3 milliards de personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans le monde n'est pas la panacée pour sortir du mal-développement. Il n'est sans doute pas un levier suffisant en effet pour aider les pays du Sud à résoudre leurs problèmes d'infrastructures lourdes, notamment ceux portant sur l'accès à l'eau ou à la santé. Pour autant, la microfinance démontre son efficacité dans la lutte contre l'exclusion bancaire, la création de nouvelles solidarités et le développement local.

### P. 163 - L'interview : Karima Delli, députée européenne expose ses idées.

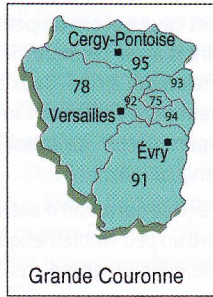
**Karima Delli** : Je porte des revendications un peu phare que j'ai portées durant la campagne des européennes notamment une qui est le fameux revenu maximum européen. Cette mesure a été appliquée en 1942 par Roosevelt. Alors je ne vois pas, là on est en véritable crise économique, pourquoi cette mesure-là ne serait pas appliquée. C'est une mesure simple, plausible et tellement juste parce qu'elle permet justement de réduire les inégalités sociales dans un premier temps mais également de réduire les inégalités environnementales. Parce qu'aujourd'hui ce qui est un peu vivre sur des modes vraiment

destructeurs de la planète... c'est ceux qui consomment plus et ceux qui ont un petit peu le modèle ostentatoire d'avoir plein de richesses qui ne leur sert strictement à rien. Ceux sont les riches. Nous, on veut plus de liens et moins de biens et donc, j'espère porter vraiment à bras-le-corps cette revendication.

**Le journaliste** : Qu'est-ce qui aurait d'autre, selon vous, comme mesure un peu emblématique et qui ferait avancer la société d'un grand pas ?

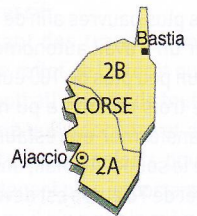
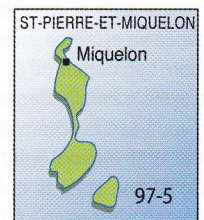
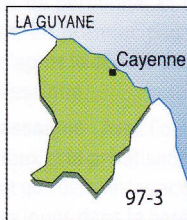
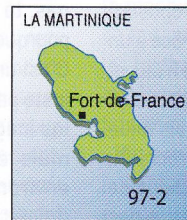
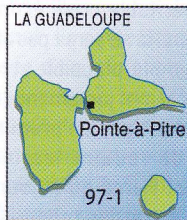
**Kalima Delli** : Tout le débat, là, qu'on a aujourd'hui sur la taxe carbone est un vrai débat de fond parce que on aborde ce sujet-là et je suis contente parce qu'on l'aborde sur la question de la justice. Et la justice sociale elle passe aussi par là. C'est vrai que plus on pollue plus on doit payer. Donc il y a tout ce combat-là. Il y a le combat également sur le « Bruxelles de l'emploi ». Il faut absolument qu'on garantisse aux plus précaires un revenu minimum, aussi le temps de travail. Et ben non, la vie ça ne se résume pas à aller chercher la croissance avec ses dents au détriment de notre cadre de vie, de notre vie, non ! Non, la vie, c'est fait aussi pour passer du temps avec sa famille, passer du temps pour, voilà, se cultiver. En terme d'éducation il faut aussi lutter contre la discrimination parce qu'on n'a pas tous, malheureusement, cette égalité des chances que lorsqu'on naît, il y en a qui naissent avec une cuillère en argent et il y en a d'autres et bien malheureusement, ils naissent avec rien. Donc il y a plein de combats au niveau européen. Que ce soit aussi pour cette jeunesse qui malheureusement voit son avenir totalement précarisé et ça se généralise. On l'a vu lors des émeutes de banlieues en France, on l'a vu lors des mouvements en Grèce où tous les jeunes descendaient dans la rue en disant : « Qu'est-ce qui se passe ? On n'a plus de maisons ! Où est notre avenir ? » Et ben cette jeunesse, j'ai envie de leur dire qu'aujourd'hui il faut reprendre espoir, il faut pas baisser les bras et moi je serai là avec eux. Donc il y a plein de sujets au niveau européen mais, je crois que le plus grand défi et ça, c'est vraiment majeur et j'espère que tous les députés l'entendront bien, c'est que cette élection - c'est vrai qu'on a fait un très joli score les écologistes et c'est tant mieux comme ça l'écologie aujourd'hui rentre réellement, de plain-pied dans le champ politique - mais moi le premier défi, je crois, c'est ne pas oublier que près de 60 % des électeurs n'ont pas été voter. Donc c'est-à-dire qu'il existe une rupture entre les enjeux européens et les citoyens donc. Et bien à nous de réconcilier justement ces citoyens qui ont un peu boudé les urnes, voilà.





- Capitale régionale
- Préfecture
- Sous-Préfecture

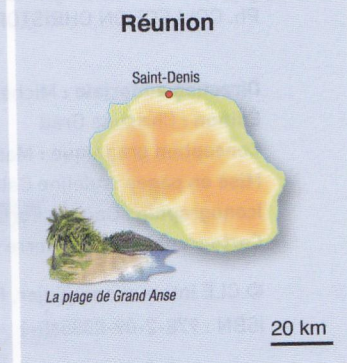
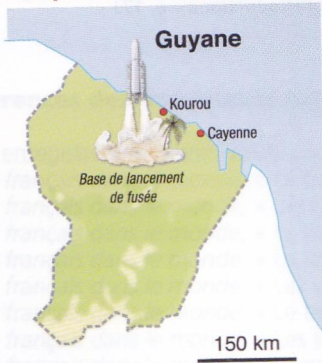
- 01 AIN
- 02 AISNE
- 03 ALLIER
- 04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
- 05 ALPES (Hautes)
- 06 ALPES-MARITIMES
- 07 ARDÈCHE
- 08 ARDENNES
- 09 ARIÈGE
- 10 AUBE
- 11 AUDE
- 12 AVEYRON
- 13 BOUCHES-DU-RHÔNE
- 14 CALVADOS
- 15 CANTAL
- 16 CHARENTE
- 17 CHARENTE-MARITIME
- 18 CHER
- 19 CORRÈZE
- 2A CORSE-DU-SUD
- 2B HAUTE-CORSE
- 21 CÔTE-D'OR
- 22 CÔTES-D'ARMOR
- 23 CREUSE
- 24 DORDOGNE
- 25 DOUBS
- 26 DRÔME
- 27 EURE
- 28 EURE-ET-LOIR
- 29 FINISTÈRE
- 30 GARD
- 31 GARONNE (Haute)
- 32 GERS
- 33 GIRONDE
- 34 HÉRAULT
- 35 ILLE-ET-VILAINE
- 36 INDRE
- 37 INDRE-ET-LOIRE
- 38 ISÈRE
- 39 JURA
- 40 LANDES
- 41 LOIR-ET-CHER
- 42 LOIRE
- 43 LOIRE (Haute)
- 44 LOIRE-ATLANTIQUE
- 45 LOIRET
- 46 LOT
- 47 LOT-ET-GARONNE
- 48 LOZÈRE
- 49 MAINE-ET-LOIRE
- 50 MANCHE
- 51 MARNE
- 52 MARNE (Haute)
- 53 MAYENNE
- 54 MEURTHE-ET-MOSELLE
- 55 MEUSE
- 56 MORBIHAN
- 57 MOSELLE
- 58 NIÈVRE
- 59 NORD
- 60 OISE
- 61 ORNE
- 62 PAS-DE-CALAIS
- 63 PUY-DE-DÔME
- 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
- 65 PYRÉNÉES (Hautes)
- 66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
- 67 RHIN (Bas)
- 68 RHIN (Haut)
- 69 RHÔNE
- 70 SAÔNE (Haute)
- 71 SAÔNE-ET-LOIRE
- 72 SARTHE
- 73 SAVOIE
- 74 SAVOIE (Haute)
- 75 PARIS
- 76 SEINE-MARITIME
- 77 SEINE-ET-MARNE
- 78 YVELINES
- 79 SÈVRES (Deux)
- 80 SOMME
- 81 TARN
- 82 TARN-ET-GARONNE
- 83 VAR
- 84 VAUCLUSE
- 85 VENDÉE
- 86 VIENNE
- 87 VIENNE (Haute)
- 88 VOSGES
- 89 YONNE
- 90 BELFORT (Territoire de)
- 91 ESSONNE
- 92 HAUTS-DE-SEINE
- 93 SEINE-ST-DENIS
- 94 VAL-DE-MARNE
- 95 VAL D'OISE







Départements français d'outre-mer





### Crédits photographiques

**Couverture** : ht : Ph © Beau Lark/Corbis – m : CORBIS/J. L. Pelaez, Inc. – bas : © Pascal Lafay / Picturetank.

p. 5 ht : Ph. © Gilles Rolle / REA ; m : Ph. © Nicolas Tavernier / REA – p. 7 : Ph. © Elke Bock / LAIF-REA – p. 9 : Ph. © Stéphane Audras / REA – p. 10 ht : BIS / Ph. Coll. Archives Larbor ; bas : Ph. © Philippe Turpin / ANDIA PRESSE – p. 12 g : Ph. © Eric Cabanis / AFP ; d : Ph. © François Perri / REA – p. 17 : Ph. © R. Quadri / KR IMAGES PRESSE – p. 18 : Ph. © Balzer / SCOPE – p. 19 : Ph. © Musée Calvet Avignon / Dagli Orti / THE PICTURE DESK – p. 21 : Ph. © F. ACHDOU / URBA IMAGES SERVER – p. 23 : Ph. © Benoît Decout / REA – p. 26 : Ph. © « L'Enfant sauvage » de François Truffaut, 1969, Films du Carosse-Les Prods Artistes Ass. / The Kobal Collection / THE PICTURE DESK – p. 28 g : Ph. © Marc CHAUMEIL / FEDEPHOTO ; d : Ph. © Philippe Matsas / OPALE – p. 29 : Ph. © Hamilton / REA – p. 31 : Ph. © Franz-Peter Tschauner / DPA PICTURE-ALLIANCE GmbH © Adagp, Paris 2010 – p. 32 : Ph. © Wenn SIPA PRESS – p. 34 : © Blog de Jacques Attali – p. 35 : Ph. © Jean-Pierre Muller / AFP – p. 37 : Ph. © Ludovic / REA – p. 39 : Ph. © Daniel Lainé / CORBIS – p. 40 : Ph. © Pascal Sittler / REA – p. 41 : Ph. © Jean-Paul Lozouet / CIT'en scène – p. 43 : Ph. © Ramon Senera / Agence ENGUERAND – p. 44 : Ph. © Agostino Pacciani / CDD S ENGUERAND – p. 46 : Ph. © Marianne ROSENSTIEHL – p. 47 ht : Ph. © Christina Simons / CORBIS ; m : Ph. © A. Jarocinski / URBA IMAGES SERVER ; bas : Ph. © Maurizio Borgese / HEMIS – p. 48 : Ph. © 6 milliards d'Autres / GOODPLANET – p. 49 : Ph. ChantalS / Fotolia © ARCHIVES SEJER – p. 50 : Ph. © Cultura / CORBIS – p. 52 : Ph. © Antoine Serra / REA – p. 54 ht : Ph. © Betermin / ANDIA PRESSE ; bas : Ph. © Pascal Deloche / PHOTONONSTOP – p. 55 : Ph. © Alexandre Gelebart / REA – p. 56 : Ph. © Jean-Daniel Sudres / HEMIS – p. 57 : Ph. © Kapoor Baldev / Sygma / CORBIS – p. 58 : Ph. © F. Lepage / SIPA PRESS – p. 60 ht : Ph. © Rozine Mazin / PxP Gallery ; bas : BIS / Ph. C. Roux © Archives Larbor – p. 61 : Ph. © Bertrand Rieger / HEMIS – p. 62 : Ph. © P. Tournebœuf / TENDANCE FLOUE – p. 63 : Ph. © Frédéric Fima / PARC NATIONAL DE LA VANOISE – p. 64 : Ph. © PELAMIS WAVE POWER – p. 65 : Ph. © ISM Agency / Contributeur / GETTY IMAGES – p. 66 : BIS / Ph. Jean-Loup Charmet © Archives Larbor – p. 68 g : Ph. © J.-Y. Gaugaud / ASK IMAGES / L'Express ; d : Ph. © POLITIS – p. 69 : Ph. © René Mattes / HEMIS – p. 72 : Ph. © Franck Guiziou / HEMIS – p. 73 : Ph. © Dynamic Architecture / RTTI – p. 74 : Ph. © L. Giraudou / URBA IMAGES SERVER – p. 76 ht : Ph. © Electa / LEEMAGE ; bas : Ph. © Marie-Paule Negre / SIGNATURES – p. 78 : Ph. © Jean Du Boisberranger / HEMIS – p. 81 : Ph. © Bertrand Rieger / HEMIS – p. 83 : Ph. © Mastar / URBA IMAGES server – p. 84 ht g : © Flammarion ; ht d : © Editions Fayard ; m : © J'ai lu ; bas : Ph. © Pol Emile / SIPA PRESS – p. 85 : Ph. © Gérard Buthaud / ANA – p. 86 ht : Ph. © Witi de Tera / OPALE ; bas : © Collection Folio / Gallimard – p. 88 : Ph. © Ulf Andersen / PxP Gallery – p. 89 ht : Ph. © Yvan Zedda / UMA ; m : Ph. © Ville de Nîmes ; bas : Ph. © Ludovic Maisant / HEMIS – p. 90 ht : Ph. © Aerial Focus / Monsoon / Photolibrary / CORBIS ; bas : Ph. © Chassenet / BSIP – p. 92 bas : Ph. © Philippe Jastrzeb / SIGNATURES – p. 94 : Ph. © Ludovic / REA – p. 95 : Ph. © A. Bibard / FEP / PANORAMIC – p. 98 : Ph. © Bruno Souillard / La Provence / PHOTOPQR / MAXPPP – p. 99 : Ph. © Jean-François Rault / Kipa / CORBIS – p. 100 : Ph. © Pacome Poirier / CIT'en scène – p. 102 ht g : Ph. © « Une vie » de Simone Veil, Editions Stock : ht d : © Editions Anne Carrière / Editions Robert Laffont ; bas : Ph. Collection CHRISTOPHE L © Légende Films – p. 103 : Ph. © ROGER-VIOLLET – p. 104 : Ph. © Brigitte ENGUERAND – p. 105 : Ph. © Hamilton / REA – p. 106 : Ph. © Patrick Kovarik / AFP – p. 108 : Ph. © LA COLLECTION © Marc Chagall « Les Mariés de la tour Eiffel », 1939 / Adagp, Paris 2010 – p. 110 : Ph. © SNCF - DIRECTION GENERALE DE LORRAINE – p. 111 : Ph. © Raphaël Gaillarde / Gamma / EYEDEA – p. 113 : Ph. © Patrick Kovarik / AFP – p. 114 : Ph. © Stéphanie Cardinale / CORBIS – p. 115 ht : Ph. © Hervé Champollion / AKG ; bas : Ph. DjiggiBodji / FOTOLIA © ARCHIVES SEJER – p. 116 : Ph. © Xavier Leoty / AFP – p. 118 : Ph. © Emile Luider / HEMIS – p. 119 : Ph. © Image Source / HEMIS – p. 120 ht : Ph. © Philippe Girardet ; bas : Ph. © Denkou Images / PHOTONONSTOP – p. 121 : Ph. © Matthieu Colin / HEMIS – p. 124 : Ph. © Stephano Torrione / HEMIS – p. 125 ht : Ph. © Artothek / LA COLLECTION ; bas : Ph. © Ernest Pignon-Ernest © ADAGP, Paris 2010 – p. 126 : Ph. © Pacome Poirier / WIKISPECTACLE – p. 127 : BIS / Ph. Coll. Archives Larbor - © Adagp, Paris 2010 – p. 128 : Ph. © ARCHIVES DURAND-RUEL © « L'Homme de Draguignan » de César 1957 / Adagp, Paris 2010 – p. 129 : Ph. © Henri Cartier-Bresson / Magnum Photos – p. 130 : Ph. © The Philadelphia Museum of Art / Art Resource / SCALA, Firenze © Adagp, Paris 2010 – p. 131 ht : Ph. © Didier Maillac / REA ; bas : Ph. © Gregory Boissy / IP3 Press / MaxPPP – p. 132 : Ph. © Xavier ROMEDER – p. 134 : Ph. © M. Castro / URBA IMAGES SERVER – p. 136 : Ph. © Bruno Perousse / HEMIS – p. 137 : Ph. © Nicolas Tavernier / REA – p. 138 : Ph. © Tomas Hudcovic / ISIFA / SIPA PRESS – p. 140 ht : Ph. © Simon Isabelle / SIPA PRESS ; bas : Ph. © Olivier Dekeyser / PICTURETANK – p. 144 : Ph. © ABD / SIPA PRESS – p. 146 : Ph. Collection CHRISTOPHE L © Les Films des Tournelles – p. 149 : Ph. © José Nicolas / HEMIS – p. 150 : BIS / © Archives Larbor – p. 152 : Ph. © Jean Michel Mart / PHOTOPQR / LE MIDI LIBRE / MAXPPP – p. 154 : Ph. © Robinson / The SUN / SIPA PRESS – p. 156 : Ph. © Thourot / SIPA PRESS – p. 157 : Ph. © Denise Sarlin / Hoa-Qui / EYEDEA – p. 160 : Ph. © Fabrice Anterion / PHOTOPQR / LE DAUPHINE LIBERE / MAXPPP – p. 161 : Ph. © Joe Kramer / LAIF-REA – p. 163 : Ph. © Ludovic / REA – p. 165 : Ph. © Philippe Schuller / SIGNATURES – p. 167 : Ph. © Bastien Defives / Transit / PICTURETANK – p. 168 ht : © Romans noirs/ Quarto / Gallimard ; m : © Livre de Poche ; bas : © J'AI LU – p. 169 : © Collection Folio / Gallimard – p. 170 ht : Ph. COLLECTION CHRISTOPHE L © Canal+ ; bas : Ph. Collection Prod DB © Films du Fleuve-Why Not Productions – p. 171 : Ph. COLLECTION CHRISTOPHE L – DR – p. 172 : © Collection Folio / Gallimard.

**Direction éditoriale** : Michèle Grandmangin-Vainseine

**Édition** : Christine Grall

**Conception graphique** : Marc Henry

**Mise en pages** : Adeline Calame

**Iconographie** : Danièle Portaz

**Cartographie** : Jean-Pierre Crivellari (cartes p. 79, 195) – Paco (icônes sur la carte p. 195)

© CLE International/Sejer, Paris, 2010

ISBN : 978-2-09-038560-1





## MP3

Unité 1			Unité 2			Unité 3			Unité 4		
Pistes		Pages	Pistes		Pages	Pistes		Pages	Pistes		Pages
01	Leçon 1	7*	11	Leçon 5	49*	20	Leçon 9	91*	29	Leçon 13	133*
02	Leçon 1	8	12	Leçon 5	55	21	Leçon 9	97	30	Leçon 13	139*
03	Leçon 1	13	13	Leçon 6	57 <sup>2</sup>	22	Leçon 10	99*	31	Leçon 14	141 <sup>6</sup>
04	Leçon 2	15*	14	Leçon 6	63	23	Leçon 10	105*	32	Leçon 14	147 <sup>7</sup>
05	Leçon 2	21	15	Leçon 7	65 <sup>3</sup>	24	Leçon 11	107	33	Leçon 15	149 <sup>8</sup>
06	Leçon 3	23	16	Leçon 7	71*	25	Leçon 11	113*	34	Leçon 15	155*
07	Leçon 3	29	17	Leçon 8	73*	26	Leçon 12	115 <sup>4</sup>	35	Leçon 16	157 <sup>9</sup>
08	Leçon 4	31	18	Leçon 8	79*	27	Leçon 12	121 <sup>5</sup>	36	Leçon 16	163*
09	Leçon 4	37 <sup>1</sup>	19	Bilan 2	83	28	Bilan 3	124	37	Bilan 4	166*
10	Bilan 1	40									
									<b>Portfolio</b>		
									38		14 <sup>10</sup>
									39		15

### Références des documents sonores :

\*Cet enregistrement a été réalisé par M. Jean Frapuchon.

1. *Le français dans le monde*, « La fuite des cerveaux », Bruno Rougier, extrait du CD 338.
2. *Le français dans le monde*, « Les changements climatiques à l'horizon de 2100 », Yaël Goosz, extrait du CD 347.
3. *Le français dans le monde*, « Le tourisme dans l'espace », Bruno Rougier, extrait du CD 362.
4. *Le français dans le monde*, « La coquille Saint-Jacques », Laurent Guimier, extrait du CD 335.
5. *Le français dans le monde*, « Les vins de Bordeaux », Laurent Guimier, extrait du CD 335.
6. *Le français dans le monde*, « Le bénévolat », Laurent Guimier, extrait du CD 335.
7. *Le français dans le monde*, « Les trente ans de la loi 101 du Québec », Yaël Goosz, extrait du CD 356.
8. *Le français dans le monde*, « La privatisation de La Poste », Stéphane Barnoin, extrait du CD 362.
9. *Le français dans le monde*, « Le microcrédit », Yaël Goosz, extrait du CD 350.
10. *Le français dans le monde*, « Francoffonies : le festival des cultures francophones », Yaël Goosz, extrait du CD 347.



# Unité 1 Se former

Leçons				
	1 Faites le point p. 6	2 Documentez-vous p. 14	3 Ça se discute p. 22	4 Un commentaire ? p. 30
<b>Grammaire de phrases et grammaire de textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les phrases nominales (transformation du verbe et de l'adjectif en substantif)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La synthèse d'informations</li> <li>Présentation d'idées convergentes et divergentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les types de développement (développement thématique, débat, analyse, commentaire)</li> <li>L'introduction et la conclusion d'un développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le commentaire d'informations : passer des faits aux idées et des idées aux faits</li> </ul>
<b>Vocabulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enseignement</li> <li>La formation</li> <li>Les aptitudes et les compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'information</li> <li>La recherche</li> <li>L'histoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'apprentissage</li> <li>Les capacités intellectuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le jugement moral</li> <li>La vérité, l'erreur et le mensonge</li> </ul>
<b>Compréhension des textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dossier formation (ouvrage didactique)</li> <li>Une école de cinéma (article de presse)</li> <li>La naissance d'une vocation (autobiographie d'Hélène Grimaud)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fiabilité de Wikipédia (extrait d'ouvrage)</li> <li>Une escroquerie (extrait d'ouvrage)</li> <li>Gisors et le trésor des Templiers (extraits d'ouvrage et de guide touristique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelles façons d'apprendre : Internet, coaching, stimulation cérébrale (articles de presse)</li> <li>Dossier pour un débat sur la part du don et de l'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelles brèves de presse</li> <li>Action écologique (site Internet)</li> <li>Un enfant dans l'arène (article de magazine)</li> <li>La fuite des cerveaux (article de presse)</li> </ul>
<b>Compréhension de documents oraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview : l'école française vue par une Irlandaise</li> <li>Interview : étudiant dans une grande école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Micro-trottoir : Peut-on se fier à Internet ?</li> <li>Récit d'un guide du château de Gisors</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Micro-trottoir : Peut-on se passer d'un professeur ?</li> <li>Témoignage : révélation d'une vocation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bulletin d'informations radio</li> <li>Témoignages de jeunes chercheurs (émission radio)</li> </ul>
<b>Production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter une expérience ou un projet éducatif</li> <li>Présenter ses compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exprimer son opinion sur la fiabilité des moyens d'information</li> <li>Faire un exposé sur un point d'histoire (en relation avec un lieu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débat : le don et l'apprentissage</li> <li>Donner son avis sur des méthodes d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réagir à une information de presse. La commenter</li> </ul>
<b>Production écrite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre des notes</li> <li>Projet : description d'un lieu idéal d'éducation ou de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une synthèse de textes</li> <li>Rédiger une lettre de demande d'informations et d'autorisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédiger l'introduction et la conclusion d'un développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commenter la valeur d'une action</li> <li>Porter un jugement moral</li> <li>Commenter la validité d'une information</li> </ul>
<b>Civilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les études supérieures dans quelques pays francophones</li> <li>Une formation originale : les Compagnons</li> <li>L'orientation en France</li> <li>Le programme Erasmus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bibliothèques (la Bibliothèque nationale – la bibliothèque du centre Pompidou)</li> <li>La réforme de l'orthographe</li> <li>Vestiges et épisodes du Moyen Âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le téléchargement illégal</li> <li>L'apprentissage aujourd'hui</li> <li>L'esprit cartésien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fuite des cerveaux</li> <li>La corrida</li> <li>Le CNRS</li> <li>L'Académie française</li> </ul>

**Évaluation p. 38** : La mort des langues – Une manifestation – Internet et la presse – L'enfant modélisé

**Évasion au théâtre – Projet p. 42** : Cérémonie des Molières : *Le Bourgeois gentilhomme* (Molière) ; *Les Palmes de M. Schutz* (Fenwick) ; *L'Éloignement* (Loleh Bellon)



# Unité 2 Comprendre et expliquer le monde

LEÇONS				
	5 Je vous comprends p. 48	6 Quelles sont les conséquences ? p. 56	7 C'est nouveau ! p. 64	8 Organisons-nous p. 72
<b>Grammaire de phrases et grammaire de textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'explication</li> <li>L'expression de la cause et de l'origine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La description d'une évolution</li> <li>L'expression de la conséquence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le raisonnement par hypothèse et déduction</li> <li>La description d'une expérience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement descriptif</li> <li>Les constructions descriptives (propositions relatives et participes)</li> </ul>
<b>Vocabulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La personnalité</li> <li>Le surnaturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le climat</li> <li>Le patrimoine</li> <li>L'évolution (détérioration, réparation, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sciences</li> <li>La technologie</li> <li>Le risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'architecture et l'urbanisme</li> <li>L'administration et la politique</li> </ul>
<b>Compréhension des textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lettre amicale</li> <li>Explication d'un comportement (extrait d'ouvrage)</li> <li>Le retour du surnaturel (extrait de magazine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'histoire du climat (extrait d'ouvrage)</li> <li>Dossier : Lascaux en danger (extraits de presse et de publication scientifique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveautés technologiques (extrait de magazine)</li> <li>La renaissance des mammouths (extrait de magazine)</li> <li>Les nanotechnologies et la biologie synthétique (sites Internet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dossier : Nouvelles conceptions d'urbanisme (articles de presse)</li> <li>Auroville en Inde (extrait de guide touristique)</li> <li>Les systèmes d'échanges locaux (article de presse)</li> <li>La famille aux Comores (site Internet)</li> </ul>
<b>Compréhension de documents oraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Témoignage d'une voyageuse</li> <li>Extrait de conférence : la cyberdépendance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émission radio : les changements climatiques</li> <li>Extrait d'une conférence : la détérioration de Lascaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émission radio : le tourisme dans l'espace</li> <li>Interview : les nouvelles façons de se nourrir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview : la réhabilitation des quartiers de Reims</li> <li>Interview : administration et politique en Suisse</li> </ul>
<b>Production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explication de différences culturelles</li> <li>Explication de comportements atypiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapporter le contenu d'un texte d'informations</li> <li>Présenter un projet de défense du patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décrire une innovation technologique</li> <li>Participer à un débat : Faut-il avoir peur de la science ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner son opinion sur une réalisation urbaine</li> <li>Présenter et commenter un projet politique ou social</li> </ul>
<b>Production écrite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'une lettre d'explications et de conseils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exposé des causes et des conséquences d'un problème d'écologie</li> <li>Rédaction d'un document pour la défense d'un élément du patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description d'une expérience</li> <li>Synthèse d'un article à caractère scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description d'un lieu touristique</li> <li>Description d'une organisation sociale et politique</li> </ul>
<b>Civilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représentations interculturelles (la famille, l'argent, le bonheur)</li> <li>L'aide aux personnes en difficulté</li> <li>Le goût de l'irrationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'art de la Préhistoire</li> <li>La protection du patrimoine en France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Louis Pasteur</li> <li>Les risques scientifiques : comités d'éthique et principe de précaution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'urbanisme en France</li> <li>La société aux Comores</li> <li>Les utopies sociales</li> </ul>

**Évaluation p. 80** : Le patrimoine en péril – Un fait divers – Le revenu universel

**Évasion dans les romans – Projet p. 84** : De la réalité au roman : *Au pays* (T. Ben Jelloun) ; *Chasse à courre* (F. Boulouque) ; *La Préférence nationale* (F. Diome)



# Unité 3 Vivre ses loisirs

	Leçons			
	<b>9</b> <b>Quelle émotion !</b> <p>p. 90</p>	<b>10</b> <b>C'est quoi l'histoire ?</b> <p>p. 98</p>	<b>11</b> <b>On en parle</b> <p>p. 106</p>	<b>12</b> <b>C'est une découverte</b> <p>p. 114</p>
<b>Grammaire de phrases et grammaire de textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les constructions verbales pour l'expression des sentiments et des émotions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'emploi des temps dans le récit au passé</li> <li>L'expression de l'antériorité et de la postériorité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'analyse des représentations et des significations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les formes grammaticales qui permettent la mise en valeur et l'expression de l'importance</li> </ul>
<b>Vocabulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les loisirs</li> <li>Les états psychologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cinéma et les séries télévisées</li> <li>Le théâtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La télévision</li> <li>Les spectacles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mode</li> <li>La table et les vins</li> </ul>
<b>Compréhension des textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extrait d'ouvrages de psychologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Critiques de films et de pièces de théâtre (Extraits de presse)</li> <li>Résumés de fictions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des médias (textes de presse)</li> <li>Commentaires d'une exposition (article de presse)</li> <li>Commentaires de spectacles (forum Internet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pages «découvertes» de magazines (mode, bonnes affaires, etc.)</li> <li>Présentation de restaurants (guide touristique)</li> </ul>
<b>Compréhension de documents oraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview : une passion : la couture</li> <li>Témoignage : une grosse frayeur !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien : opinions sur les séries télévisées</li> <li>Témoignage : le travail d'un scénariste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bulletin d'informations radio</li> <li>Micro-trottoir : réactions à une exposition controversée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview : la préparation des coquilles Saint-Jacques</li> <li>Interview : les vins de Bordeaux</li> </ul>
<b>Production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parler d'une passion, d'un jardin secret</li> <li>Réagir à un événement agréable ou désagréable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Raconter et commenter une œuvre de fiction</li> <li>Faire un exposé sur la vie et l'œuvre d'une personnalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation et commentaires d'une œuvre culturelle</li> <li>Opinions à propos des médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parler d'un restaurant, d'un plat, d'un vin</li> <li>Présenter une découverte quotidienne (vêtement, objet)</li> </ul>
<b>Production écrite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction de lettres et de messages amicaux à propos de loisirs</li> <li>Expression de sentiments personnels dans le courrier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction de notes en vue d'un exposé oral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation personnalisée d'une œuvre culturelle</li> </ul>	
<b>Civilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les comportements émotionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les séries télévisées francophones</li> <li>Les goûts du public en matière de théâtre</li> <li><i>La Cantatrice chauve</i> de Ionesco</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La télévision : informations, humour et télé-réalité</li> <li>Courants artistiques et littéraires de la Renaissance au surréalisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les terroirs en France et leurs spécialités</li> </ul>

**Évaluation p. 122** : Le mécénat – *Le Grand Meaulnes* (roman et film) – Les raids aventure

**Évasion dans la poésie – Projet p. 126** : Récital poétique : Aimé Césaire – Paul Verlaine – Philippe Delerm – Nicole Brossard



# Unité 4 Participer à la vie citoyenne

Leçons				
	13 Les autres et moi p. 132	14 Impliquez-vous ! p. 140	15 Je condamne p. 148	16 Et si on le faisait ? p. 156
<b>Grammaire de phrases et grammaire de textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enchaînement des arguments convergents et divergents</li> <li>L'expression de la concession</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les formes propres à la correspondance administrative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les formes de l'atténuation des discours informatifs et d'opinion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les discours rapportés</li> <li>Les formes du compte rendu</li> </ul>
<b>Vocabulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les groupes sociaux</li> <li>L'immigration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les langues</li> <li>Le développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le droit et les infractions au droit</li> <li>La justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les projets et les réalisations</li> <li>La politique</li> </ul>
<b>Compréhension des textes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les discriminations (compte rendu de débat)</li> <li>La mixité sociale (article de magazine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La critique d'une expérience humanitaire (extrait d'ouvrage)</li> <li>La transcription d'un discours sur la francophonie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La défense ou la critique de projets de loi ou de faits de société (extraits de presse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La gratuité de certains biens (articles de presse)</li> <li>Les emplois verts (article de presse)</li> </ul>
<b>Compréhension de documents oraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview : opinion d'une députée sur la politique des quotas</li> <li>Interview : définition de la laïcité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview : le bénévolat en France</li> <li>Interview : la loi 101 au Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reportage : la privatisation de la Poste</li> <li>Micro-trottoir : opinions sur les revenus des vedettes du sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien : le système de la microfinance</li> <li>Interview : une députée européenne expose ses idées</li> </ul>
<b>Production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commenter un article sur la politique de l'immigration</li> <li>Présenter un projet de charte pour le multiculturalisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débattre d'une politique de coopération</li> <li>Argumenter la défense d'une cause</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défendre ou critiquer un fait de société ou un projet politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter, défendre, critiquer un projet à caractère politique</li> </ul>
<b>Production écrite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Synthèse de documents</li> <li>Projet de charte pour le multiculturalisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'une lettre ouverte pour défendre une cause</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défense ou critique d'un fait de société ou d'un projet politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction du compte rendu d'une séance de réflexion</li> </ul>
<b>Civilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'histoire de l'immigration en France</li> <li>Les politiques d'immigration (France, Canada)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'aide aux pays du sud</li> <li>Politique et organisation pour la défense de la francophonie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets politiques polémiques</li> <li>La justice en France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le traitement du chômage en Europe</li> <li>Le pouvoir et l'influence dans la société française</li> </ul>
<b>Évaluation p. 164</b> : L'absentéisme électoral – Le parcours d'une immigrée – Les comportements écologiques				
<b>Évasion dans les romans policiers – Projet p. 168</b> : Cocktail pour un polar : <i>Balles de charité</i> (Delteil) – <i>La petite écuyère a café</i> (Pouy) – <i>Trois Carrés rouges sur fond noir</i> (Benacquista)				